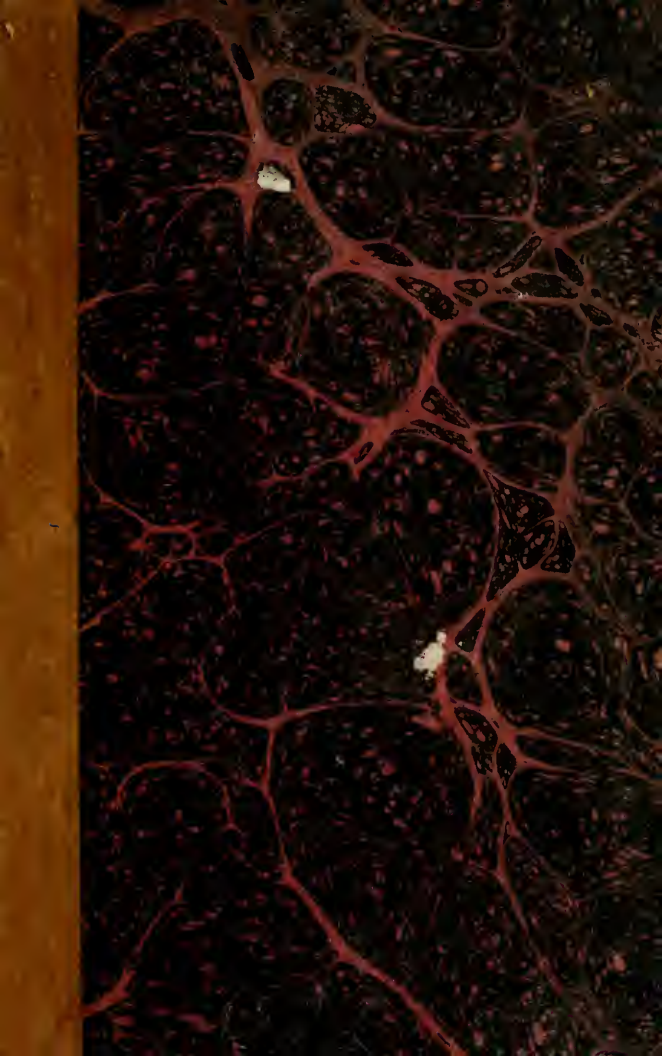

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

La vérité... rien que la vérité.

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

M. le baron de Meneval

ANCIEN SECRÉTAIRE DU PORTEFEUILLE DE NAPOLÉON PREMIER CONSUL ET EMPEREUR, ANCIEN SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE L'IMPÉRATRICE RÉGENTE.

TOME II.

Bruxelles et Leipzig.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

1843

DC
216
.2
M45
1843
t. 2

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

I

Générosité de l'empereur. — Napoléon susceptible d'amitié. — Sa partialité pour un officier général. — Pension accordée à Palissot. — Le prince de Neufchâtel. — M. de Talleyrand. — L'empereur Alexandre. — Déclaration de la grossesse de l'impératrice. — Réception du sénat à cette occasion. — Envoi d'un officier à Vienne. — Madame de Mailly traitée comme maréchale. — Société de charité maternelle. — Étrennes données par l'empereur à l'impératrice. — Plan du palais du roi de Rome. — Monument du respect de l'empereur pour les propriétés. — Nomination d'une gouvernante des enfants de France. — Temps de la grossesse de l'impératrice.

Je craindrais de multiplier les digressions si je mentionnais les nombreux exemples de cette disposition de Napoléon à se souvenir des services passés, ces exemples sont, pour la plupart, assez connus ; je

citerai seulement les suivants, qui le sont moins. En 1809, le général Carnot se trouva endetté ; il s'était tenu, depuis l'avénement de Napoléon à l'empire, dans une opposition prononcée contre son gouvernement. Comme sa conduite était le résultat de sa conviction, et non l'effet d'une haine personnelle contre l'empereur, il présuma assez de sa magnanimité pour recourir à lui dans cette circonstance critique ; il m'adressa, par l'intermédiaire d'un M. Collignon, son parent, avec lequel j'avais des liaisons, une lettre pour demander à l'empereur le prêt d'une somme dont il avait besoin pour arranger ses affaires. L'empereur, touché de la confiance de Carnot, s'empressa de venir à son secours. Par un sentiment de délicatesse louable, il ne voulut pas connaître l'état de ses affaires, et l'obliger à *déposer son bilan*. Il s'informa auprès du ministre de la guerre de l'époque à laquelle Carnot avait cessé de recevoir ses appointements de général, et lui fit payer l'arriéré avec les accessoires, ce qui produisit une somme supérieure à celle pour laquelle Carnot était engagé ; il lui accorda en même temps une pension de dix mille francs, comme ancien ministre. Carnot, pour reconnaître la générosité dont l'empereur usait envers lui, lui offrit ses services. Il s'établit alors entre eux un échange de procédés qui les honore également. L'empereur, par ménagement pour les convictions politiques de Carnot, ne pensa pas à lui assigner un poste dans lequel la nature de ses devoirs

lui aurait imposé de la contrainte ; il l'invita à écrire un livre sur la défense des places, l'engageant à soutenir de l'autorité de son nom le principe de la défense jusqu'à la dernière extrémité. Des exemples récents faisaient sentir la nécessité de remettre ce principe en vigueur. Le livre de Carnot répondit à son attente. Plus tard, en 1814, quand le malheur vint peser sur la France, et que l'importance de nos places se fut accrue par l'imminence de l'invasion du territoire, Carnot, par une lettre touchante, offrit le secours de son épée et de son expérience ; son offre fut acceptée, et il fut envoyé à Anvers, où il joignit l'exemple au précepte qu'il avait si savamment et si éloquemment professé.

Chénier, devenu l'adversaire de l'empereur, qu'il a même attaqué dans ses écrits, recourut à lui pour obtenir un emploi dont il avait besoin ; c'est par moi intermédiaire que sa lettre fut remise, parce que je l'avais connu autrefois. L'empereur lui fit offrir une place d'administrateur des postes, qui se trouvait alors vacante. C'était une espèce de sinécure qui lui aurait permis de continuer ses travaux littéraires. Chénier eut la noble fierté de vouloir gagner les émoluments de sa place. Il fut fait inspecteur général de l'université ; il insista même pour faire, en cette qualité, une longue tournée pour l'inspection des écoles. La fatigue de ce voyage acheva de détruire sa santé déjà délabrée ; il mourut quelque temps après.

L'abbé Sicard n'eut pas à se repentir de la confiance qui le porta à recourir à l'empereur. Plusieurs autres personnes furent secourues de sa bourse, entre autres des sénateurs qui, aux jours de l'adversité, ne se montrèrent pas aussi généreux à son égard qu'il l'avait été envers eux.

Je profiterai de cette occasion pour essayer de redresser une erreur trop accréditée; on a supposé que Napoléon n'était pas susceptible d'amitié. La passion, qui a travaillé avec un si aveugle acharnement à défigurer ce noble caractère, ne pouvait manquer de chercher à le dépouiller du plus précieux attribut de la vraie grandeur. Napoléon a eu des amis sincères qu'il a constamment payés de retour : Desaix, Lannes, Duroc, Bessières, Muiron, Caulaincourt, et autres dont les noms ne sont pas, en ce moment, présents à ma mémoire. Le malheur est un creuset où l'amitié s'épure, et où souvent elle se dissout; mais les amis que j'ai nommés lui seraient restés fidèles, comme il l'a été à leur mémoire. Je pourrais citer plusieurs exemples des occasions où le sentiment de l'amitié l'a emporté sur la rigidité de ses principes; je me bornerai à celui-ci. Un officier général, qu'il avait adopté dès son entrée dans la carrière, qu'il avait soutenu et guidé avec un intérêt particulier, auquel il avait fourni les occasions les plus favorables de se distinguer, venait d'être promu au premier grade militaire. Le duc de Raguse se rendit, après sa promotion, dans la tente de l'em-

pereur pour le remercier. « Je vous ai nommé, lui « dit Napoléon, et j'ai eu un grand plaisir à vous « donner cette nouvelle marque de mon affection; « mais je crains d'encourir le reproche d'avoir écouté « plutôt ma partialité que vos droits à cette émi- « nente distinction. Vous avez beaucoup d'esprit; « mais il faut à la guerre des qualités qui vous man- « quent encore, et que vous devez travailler à ac- « quérir; vous n'avez pas assez fait, entre nous, « pour m'absoudre entièrement de mon choix; tou- « tefois, j'ai la conscience que je n'aurai qu'à m'ap- « plaudir de vous avoir nommé, et que vous me « justifierez aux yeux de l'armée. » Celui auquel ces paroles s'adressaient, ému de ces sentiments paternels, convint de ce qu'il devait à la bonté de l'empereur, en protestant de l'intention où il était de s'en rendre tout à fait digne, et de lui donner de nouvelles preuves de son dévouement.

Descendant dans un rang moins élevé, je citerai une autre anecdote dont la précédente me rappelle le souvenir. L'empereur n'agissait pas ici par l'impulsion d'une bienveillance immédiate; il était assez bon pour seconder l'amitié d'un tiers. Je lui avais demandé une pension, sur le Journal de l'empire, pour mon vieil ami Palissot. Je bataillai longtemps avec lui sur la quotité de la pension; il voulait qu'elle ne fût que de trois mille francs, quoiqu'il en eût accordé tout récemment une de six mille francs au poëte Lebrun Écouchard). Après l'espèce de débat

qu'il voulut bien soutenir avec moi sur le mérite respectif des deux poëtes, il me permit de lui présenter un projet de décret pour accorder à Palissot une pension, mais de trois mille francs seulement. Comme il souffrait volontiers la contradiction sur les objets qui au fond l'intéressaient médiocrement, et que même il cédait souvent, je lui dis que, puisqu'il consentait à donner une pension à mon protégé, je ne pouvais pas en porter le chiffre au-dessous de six mille francs dans le décret que je présenterais à sa signature; il ne répliqua rien. Quand je lui soumis le décret, il se récria, se retourna de mon côté pour m'attraper l'oreille, geste qui lui était familier, et me reprocha en riant d'avoir voulu surprendre sa signature; puis, posant la plume, il recommença ses objections contre l'infériorité du mérite de Palissot, comparé à celui de Lebrun. Enfin, après quelques railleries bienveillantes sur ma ténacité, il voulut bien composer avec moi et accorder quatre mille francs de pension à mon respectable ami, qui en a joui jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au moment où la restauration venait lui enlever cette pension.

Je n'ai point compté le prince de Neufchâtel parmi les amis de l'empereur, à cause de sa conduite en 1814; j'ai eu tort; si un moment d'erreur l'a séparé alors de l'empereur, il avait conservé de lui un souvenir qui était trop profondément enraciné pour ne pas survivre à l'adversité. J'ai failli me croiser avec lui à Waldsée, ville de Wurtemberg, en 1813, lors-

que, comme une plante qui se tourne vers l'astre aux rayons duquel elle est accoutumée, il venait rejoindre celui qui l'appelait son frère d'armes, son fidèle compagnon de guerre, *sa femme*. L'empereur, de son côté, ne pouvait l'oublier; il disait en riant qu'il n'en tirerait d'autre vengeance, quand il lui reviendrait, ce dont il ne doutait pas, que de l'obliger à venir le voir en uniforme de capitaine des gardes de Louis XVIII; et il ne l'aurait certainement pas exigé.

Napoléon a eu aussi un faible à l'égard de M. de Talleyrand. Celui-ci avait deviné sa future élévation, lorsqu'il était ministre du Directoire. Le premier consul et l'empereur s'en sont souvenus; peut-être est-ce là le secret de sa sympathie pour ce ministre. Même lorsque des collusions coupables, des affaires d'argent, des avis donnés même par des souverains étrangers, l'eurent obligé à lui ôter le portefeuille des relations extérieures et à l'éloigner de ses conseils, un penchant involontaire le ramenait vers lui. En 1805, il avait demandé au pape sa sécularisation, un sentiment de convenance le portant à le placer dans des termes plus conformes à l'état mondain qu'il avait embrassé; il n'eut pas la même condescendance lorsque M. de Talleyrand lui exprima le désir de se marier. Madame Bonaparte, amie de madame Grant, servait cette dame de tout son crédit sur l'esprit de l'empereur; mais Napoléon était sourd à ses instances. Quelquefois Joséphine montait par

le petit escalier qui faisait communiquer son appartement avec le cabinet, et venait frapper à la porte. Me trouvant seul, j'allais lui ouvrir : c'était pour prévenir Bonaparte que madame Grant était chez elle, et qu'elle le suppliait de l'écouter un instant. Napoléon se laissa un jour séduire ; il descendit chez sa femme, et y trouva madame Grant dans l'attitude d'une suppliante, qui le conjura à mains jointes de ne pas mettre obstacle à son mariage. Napoléon ne pouvait résister aux larmes ni aux prières d'une femme ; il promit de garder la neutralité, c'était tout ce qu'il pouvait promettre. Ce mariage se fit ; il ne pouvait pas être heureux.

En 1810, lorsque M. de Talleyrand eut perdu quatorze à quinze cent mille francs dans la faillite du banquier Simon, mari de mademoiselle Lange, l'empereur, bien qu'il eût contre l'ex-ministre de justes sujets de plainte, vint à son secours. Il acheta l'hôtel Monaco, que M. de Talleyrand avait besoin de vendre, au prix de deux millions et quelques cent mille francs. Cependant cette acquisition était contraire à la loi qu'il s'était faite de n'acheter ni maisons ni terres d'un entretien dispendieux, et dont il n'avait nul besoin, les châteaux et domaines impériaux devant lui suffire.

Napoléon aimait aussi véritablement l'empereur Alexandre, qu'il trouvait supérieur aux souverains de son temps ; son esprit, sa grâce, son amabilité, l'avaient séduit. Malgré les démonstrations les plus

caressantes, il faut reconnaître aujourd'hui que l'affection de ce prince pour l'empereur n'a jamais été sincère. Quant à Napoléon, il est mort sous le charme de l'adroit Alexandre. Il avait de fortes raisons pour s'en éloigner à jamais; cependant il avait conservé pour lui des sentiments tels, qu'une heure d'entretien aurait suffi pour effacer toute trace de son ressentiment.

Le reste de l'année 1810 se partagea en séjours alternatifs à Saint-Cloud, à Rambouillet, à Trianon, à Paris et à Fontainebleau; c'est à Fontainebleau que la cour fut le plus brillante. Il y eut de grandes chasses, des spectacles, des concerts et des cercles nombreux. La grossesse de l'impératrice fut déclarée et annoncée au sénat par un message à la fin de novembre. Cet événement, qui comblait les vœux de l'empereur et ceux de la nation, excita un intérêt général. Les évêques prescrivirent des prières, et appelèrent les bénédictions du ciel sur cette heureuse fécondité. Le baron de Mesgrigny, l'un des écuyers de l'empereur, fut envoyé à Vienne avec une lettre pour l'empereur d'Autriche, dans laquelle la grossesse de sa fille, parvenue à son cinquième mois, lui était annoncée. M. de Mesgrigny était de retour le 13 novembre avec les réponses de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, remplies de félicitations. Il y eut, à l'occasion de la déclaration de la grossesse de l'impératrice, spectacle à la cour et cercle dans es grands appartements.

Le 2 décembre, jour anniversaire du couronnement et de la bataille d'Austerlitz, l'empereur donna audience au sénat, qui vint le remercier de la communication qu'il lui avait faite de la grossesse de l'impératrice. Il y eut spectacle, illumination, messe et *Te Deum* dans la chapelle des Tuileries. Douze jeunes filles, dotées par l'impératrice, furent conduites à l'autel, par les maires, dans l'église métropolitaine; d'abondantes aumônes furent distribuées; enfin, la plus grande solennité fut donnée à un événement qui était d'un intérêt tout national.

Une circonstance peu importante en soi, mais qui fut remarquée, fut l'admission de madame de Mailly, veuve du maréchal de ce nom, à jouir du rang et des prérogatives des femmes des grands officiers de la couronne, et l'autorisation de reprendre son titre de maréchale. En conséquence, un billet d'invitation lui fut adressé à l'occasion de la solennité du 1er janvier suivant, et elle vint prendre possession du rang qui lui était accordé.

Le ministre de l'intérieur présenta, vers le même temps, à l'impératrice une députation du commerce de Lyon, qui lui offrit une superbe robe, produit des manufactures lyonnaises; l'impératrice la porta le premier jour de l'an.

Dès que la grossesse de l'impératrice fut connue, l'empereur créa une société de charité maternelle, dont le but était de donner des secours aux femmes en couches indigentes, et de pourvoir à leurs besoins

et à l'allaitement de leurs enfants; l'impératrice en fut nommée protectrice; madame de Ségur, femme du grand maître des cérémonies, et madame Pastoret furent nommées vice-présidentes. Cette société se composait de mille dames brevetées par l'impératrice, de quinze dames dignitaires, d'un grand conseil siégeant à Paris et de conseils d'administration dans les départements, d'un secrétaire général, qui était le grand aumônier, et d'un trésorier général. Le fonds de la société était de cinq cent mille francs de rente sur le grand-livre, fournis par le domaine extraordinaire et par des souscriptions volontaires. Les souscriptions furent promptement remplies; le nombre des dames qui demandèrent à faire partie de la société dépassa de beaucoup celui qui avait été fixé. Cette idée, grande comme toutes celles qui émanaient d'une tête féconde en hautes conceptions, avait pour but patent d'exciter une émulation qui devait accroître les ressources des établissements de maternité. Des publicistes ont pensé que l'action du gouvernement s'y faisait trop sentir, et qu'en concentrant la direction dans une seule main, et tous les fonds dans une caisse centrale à Paris, cette institution a été moins profitable que ne l'eussent été des associations de bienfaisance, organisées par des particuliers dans les diverses localités; mais il n'y a pas d'institution qui ne prête par quelque côté à la critique. Le véritable motif de l'empereur était de mettre la nouvelle impératrice

en évidence et de lui concilier la sympathie publique ; c'était de plus un acte de munificence. La société de charité maternelle fut utile, et n'arrêta en rien le cours des charités privées.

Si l'empereur aimait à donner à l'impératrice des témoignages publics de sa considération et de son estime, il n'était pas moins attentif à lui prouver sa bienveillance dans la vie privée. L'anecdote suivante, dont les détails m'ont été racontés par M. Ballouhey, intendant des dépenses de l'impératrice, fera connaître par quelles prévenances délicates il cherchait à lui plaire et allait au-devant de ses désirs. Le joaillier de la couronne lui avait présenté une parure de rubis du Brésil d'un goût exquis ; elle en était ravie et trouvait qu'elle lui allait à merveille ; mais cette parure coûtait quarante-six mille francs. L'état de son budget ne lui permettait pas de faire cette dépense ; cependant elle ne pouvait s'en détacher ; plus elle l'essayait, plus elle était charmée ; enfin, la raison l'emporta. Le jour de l'an approchait ; elle voulait faire à ses sœurs quelques cadeaux d'étrennes dont la valeur pouvait monter à vingt-cinq mille francs ; il ne restait sur le compte du mois qu'une somme disponible d'une quinzaine de mille francs. En rejetant une partie des dépenses sur le mois suivant, on pouvait trouver facilement le payement de ces acquisitions ; mais ajouter à cette somme celle de quarante-six mille francs pour une fantaisie, c'était déranger l'ordre et l'économie du bud-

get ; elle renvoya donc la parure de rubis au joaillier. M. Ballouhey, qui avait à parler au général Duroc, grand maréchal du palais, passa chez lui avec l'écrin, qu'il était chargé de reporter ; le général voulut savoir ce qu'il contenait ; l'intendant lui montra la parure, en lui en faisant l'historique. Le grand maréchal la trouva si belle, qu'il eut l'idée d'en faire présent à sa femme si elle lui convenait, ou du moins il prit ce prétexte pour la garder. Le lendemain il la rendit en disant que madame Duroc ne l'avait pas trouvée à son gré ; mais en réalité il l'avait montrée à l'empereur en lui disant le motif qui avait empêché l'impératrice de l'acheter, et en lui parlant des cadeaux qu'elle voulait faire à ses sœurs. L'empereur, charmé de la sagesse de l'impératrice et de son esprit d'ordre qui l'avait emporté sur une innocente coquetterie, ordonna qu'on préparât une parure de rubis pareils aux premiers, mais d'une valeur de trois à quatre cent mille francs, et recommanda qu'on gardât le silence sur ce qu'il avait appris et sur ce qu'il avait l'intention de faire. La parure fut offerte à l'impératrice au nom de l'empereur. Elle fut éblouie de la magnificence du présent et vivement touchée de l'attention tendre et délicate à laquelle elle le devait. Aux approches du jour de l'an, l'empereur, désirant lui donner de l'argent pour ses étrennes, lui demanda si elle n'avait pas l'intention de faire quelques cadeaux à ses sœurs. Elle dit qu'elle y avait déjà pensé, et qu'elle avait commandé quelques bijoux

pour une somme d'environ vingt-cinq mille francs. Comme il trouvait cela un peu mesquin, elle répondit que ses sœurs n'étaient pas gâtées comme elle l'était, et qu'elles trouveraient ses cadeaux superbes. Alors l'empereur dit qu'il voulait lui donner vingt-cinq mille francs pour ses étrennes ; puis il se ravisa et lui en promit cinquante mille ; et, en définitive, on remit à l'impératrice cent mille francs de sa part. On peut se figurer quelles furent la joie et la reconnaissance de cette princesse ; quand elle sut comment les choses s'étaient passées, elle gronda son intendant de son indiscrétion, mais si doucement, que celui-ci dut regarder cette réprimande comme un remercîment. C'est par cette munificence, digne d'un grand prince, qu'éclatait l'affection de l'empereur pour sa compagne ; mais si ses libéralités n'étaient pas toujours d'un aussi grand prix, ce qui ne leur manquait jamais, c'était la bonne grâce qui y présidait.

L'impératrice, voulant reconnaître ces bons procédés de l'empereur à son égard, s'occupait de lui dans ses travaux domestiques ; elle lui broda, entre autres ouvrages, une écharpe et un baudrier à différents intervalles. De telles prévenances réciproques prouvent l'harmonie qui régnait dans l'auguste ménage.

La perspective de la naissance d'un héritier porta l'empereur à donner le nom du *roi de Rome* au palais qu'il projetait d'élever sur la montagne de Chail-

lot. A mesure qu'il réfléchissait aux avantages de cette position privilégiée, sur laquelle son habile architecte, Fontaine, avait attiré son attention, le plan de cet édifice grandissait dans son esprit. Il chargea M. Fontaine de rechercher les plans des diverses résidences royales de l'Europe, et de les étudier. Le modèle qui lui fut proposé, s'il avait pu être exécuté, en eût fait le palais le plus vaste, le plus magnifique et le plus merveilleusement situé qui fût en Europe ; le parc aurait été le bois de Boulogne. Ce modèle en relief, fait sur les dessins de M. Fontaine, fut exposé au Louvre, et excita l'admiration générale. Lorsque les temps furent devenus critiques, la réduction des dépenses entraîna celle des dimensions du palais. L'empereur avait fini par ne plus désirer que l'habitation d'un riche particulier, au lieu d'un grand palais, une maison de repos, enfin un second Sans-Souci.

Une bicoque occupée par un tonnelier se trouvait sur l'emplacement destiné aux dépendances de ce palais. L'intendant général fut chargé d'en faire l'acquisition ; le prix d'estimation fut doublé ; mais, au moment de signer le contrat de vente, le propriétaire exigea un prix très-supérieur au prix convenu. On en référa à l'empereur, qui donna l'ordre de le satisfaire ; mais les prétentions du propriétaire croissant en raison de la facilité qu'il trouvait, la liste civile renonça à l'acquisition. « Je veux, dit « l'empereur, que cette maison reste où elle est,

« comme un monument de mon respect pour les pro-
« priétés. » Cette maison existait encore à l'époque de la restauration ; le propriétaire, qui en avait refusé un prix décuple de sa valeur, fut heureux de la donner pour quelques centaines de francs.

L'empereur nomma une gouvernante des enfants de France, qui fut madame la comtesse de Montesquiou, femme du grand chambellan ; ce choix fut unanimement approuvé. Née dans une classe élevée, madame de Montesquiou jouissait d'une considération justement acquise ; elle avait quarante-six ans ; sa réputation était intacte. Pieuse, elle avait une dévotion exempte de pratiques minutieuses, une grande simplicité de manières, un ton digne mais bienveillant, un caractère ferme et des principes solides. Elle réunissait les qualités désirables dans la charge importante que lui avait confiée l'empereur, d'après ses propres inspirations.

La grossesse de l'impératrice avançait heureusement ; les indices s'en étaient révélés par de fréquents malaises passagers qui ravissaient l'empereur ; il entourait Marie-Louise de sa sollicitude, la soutenait dans ses bras, et l'encourageait avec l'empressement le plus tendre. J'ai été quelquefois témoin de ces scènes de ménage où éclatait le naturel aimant de Napoléon, qui n'a pu être accusé d'insensibilité que par ceux qui ne l'ont pas connu. Quand le temps le permettait, l'impératrice se promenait sur la terrasse des Tuileries qui longe la rivière. On avait fermé

cette terrasse par des grilles à hauteur d'appui, et un escalier pour y arriver était pratiqué au rez-de-chaussée du palais. Plus tard, on construisit à l'extrémité de cette terrasse un pavillon élégant dans lequel le roi de Rome passait les belles journées du printemps, quand la cour habitait les Tuileries.

II

Naissance du roi de Rome. — Sollicitude de l'empereur. — Ivresse générale. — Missions des officiers et des pages. — Ondoiement. — Inconvénients d'une trop grande familiarité. — Anecdote. — Réjouissances publiques. — Relevailles. — Voyage à Rambouillet. — Voyage à Cherbourg et en Normandie. — Retour à Paris. — Baptême. — Fêtes du baptême. — Fête à l'hôtel de ville. — Fêtes à Saint-Cloud et à Trianon. — Intérieur de l'empereur et de l'impératrice. — Leçons d'équitation. — Séjour à Compiègne. — Mort du général Ordener. — Tendresse de l'empereur pour son fils. — Il l'envoie à l'impératrice Joséphine.

Enfin arriva le moment de la délivrance, attendu avec tant d'impatience par l'empereur, et on peut ajouter par toute la France. Cent un coups de canon annoncèrent, le 20 mars au matin, que le roi de Rome était né. Cent un coups de canon devaient saluer la naissance d'un prince, et vingt et un seulement la naissance d'une princesse. On se ferait difficilement une idée de l'anxiété avec laquelle les premiers coups de canon furent comptés. Un profond silence régna jusqu'au vingt et unième ; mais quand le vingt-deuxième éclata, il se fit une explosion d'applaudissements et d'acclamations qui retentirent simultané-

ment dans tous les quartiers de Paris ; l'ivresse fut générale ; c'est l'exacte vérité ; mais l'enfantement de l'être sur lequel allaient reposer de si grandes destinées devait être laborieux :

Tantæ molis erat romanam condere gentem!

Les premières douleurs se firent sentir la veille au soir ; elles furent supportables jusqu'au jour ; elles cessèrent alors, et l'impératrice put s'endormir. L'empereur avait passé le commencement de la nuit auprès d'elle ; la voyant endormie, il remonta dans son appartement, et se mit au bain. Une heure après, l'impératrice fut éveillée par des douleurs très-vives, qui faisaient présager que l'accouchement serait prochain ; mais le docteur Dubois ne tarda pas à s'apercevoir qu'il serait très-difficile, parce que l'enfant se présentait de côté. L'empereur était dans une parfaite sécurité, lorsque M. Dubois ouvrit brusquement la porte, et annonça, tout troublé, à l'empereur que les préliminaires de l'accouchement lui donnaient de vives inquiétudes. Sans lui répondre, l'empereur s'élança hors du bain, passa à la hâte une robe de chambre, et, suivi de l'accoucheur, descendit chez l'impératrice. Il s'approcha de son lit en dissimulant son inquiétude, embrassa tendrement sa femme, et l'encouragea par les mots les plus rassurants. Les douleurs augmentaient d'intensité. L'impératrice était frappée de terreur, et criait

qu'on allait la sacrifier. L'empereur était dans une extrême agitation, et disait que si l'enfant ne pouvait venir à bien, il fallait avant tout qu'on sauvât la mère. Enfin, après les efforts les plus douloureux, cet enfant si désiré vint au jour ; c'était un fils, mais il ne donnait aucun signe de vie. L'empereur, rassuré sur l'état de la mère, avait reporté toute sa sollicitude sur son fils ; il contemplait avec une vive anxiété cet enfant en apparence inanimé, quand un faible cri que poussa ce dernier fit évanouir ses inquiétudes. Les membres de la famille impériale, les grands dignitaires, les principaux officiers et dames de la cour, avaient été mandés au palais lorsque les premières douleurs se firent sentir ; mais vers cinq heures du matin, M. Dubois ayant pensé que la délivrance pourrait n'avoir lieu que dans vingt-quatre heures, l'empereur avait renvoyé tout le monde ; mesdames de Montebello, de Luçay et de Montesquiou étaient seules restées avec le médecin, les dames d'annonce et les femmes de chambre. L'archichancelier accourut en toute hâte, et successivement arrivèrent le prince de Neufchâtel, toute la cour et les principaux fonctionnaires de l'État, qui devaient être témoins de l'accouchement. L'empereur, dans l'effusion de sa joie, annonça lui-même la naissance de son fils à toute sa maison ; il était encore ému du spectacle douloureux de l'accouchement de l'impératrice, et disait qu'il aurait préféré assister à une bataille. La nouvelle de cet heureux événement

s'était répandue dans Paris comme par enchantement. Quand le bourdon de Notre-Dame et le canon l'annoncèrent, une foule considérable était déjà rassemblée dans le jardin, sous les fenêtres du palais. Pour contenir la foule, et l'empêcher de troubler le repos de l'auguste accouchée, on avait tendu un cordeau le long de la terrasse dont le roi Louis-Philippe a fait depuis un parterre, à partir de la grille du Pont-Royal jusqu'au pavillon du milieu. Cette frêle barrière imposait plus à la foule que n'eût fait une muraille, et les spectateurs, dont le nombre grossissait à chaque instant, se tenaient même à une distance respectueuse du cordeau, et observaient un silence qui témoignait de l'intérêt et de la sympathie populaires. L'empereur contemplait avec attendrissement, de l'intérieur des appartements, un spectacle si doux pour lui.

Des officiers de la maison impériale, des pages et des courriers furent expédiés avec des lettres et des messages pour les grands corps de l'État, pour les bonnes villes, et pour les ambassadeurs et ministres français et étrangers. Les pages qui furent envoyés aux corps municipaux furent reçus avec de grandes marques de considération; le conseil municipal de Paris et celui de Turin votèrent des pensions aux pages porteurs de l'heureuse nouvelle.

La bonne impératrice Joséphine ne fut pas oubliée; l'empereur lui envoya un page à Navarre, et il répondit à la lettre que ce page lui rapporta avec

sa brièveté ordinaire, mais avec la cordialité affectueuse qu'il a toujours conservée pour cette princesse.

Le soir du même jour, le nouveau-né fut ondoyé dans la chapelle des Tuileries, avec les cérémonies en usage dans l'ancienne cour de France, par le cardinal grand aumônier.

Le lendemain, l'empereur, assis sur le trône, reçut les félicitations de la cour, du sénat, du corps législatif et des principaux corps de l'État, des premières autorités et du corps diplomatique. En sortant de cette audience solennelle, on se rendit chez le roi de Rome, qui était couché dans le magnifique berceau en vermeil que, le 5 mars précédent, le comte Frochot, préfet de la Seine, accompagné du corps municipal, avait présenté à l'empereur au nom de la ville de Paris.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur et le grand chancelier de la Couronne de Fer déposèrent sur le berceau les grands cordons de ces ordres. Le prince de Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche, présenta, quelques jours après, la grande décoration de l'ordre de Saint-Étienne.

Les formes employées dans cette circonstance, empruntées aux anciens usages de la monarchie, ont paru à quelques esprits austères des actes serviles et frivoles. Après l'établissement de l'empire, ils n'en étaient que la conséquence. Sans doute le sage, dans l'indépendance de la solitude, le philo-

sophe spéculatif, le républicain austère, regarderont en pitié ce vain cérémonial et n'y verront que des pratiques adulatrices; mais ce n'est pas avec des idées abstraites que doivent se considérer les formes d'un grand État. Il y a des usages et des conventions consacrés par le temps, qui, quoique puérils aux yeux même de ceux qui les prescrivent, sont cependant impérieusement commandés par la hiérarchie des fonctions, par la nécessité d'établir des habitudes de respect et de déférence envers les dépositaires du pouvoir, et d'éloigner la familiarité facile au caractère national, mais si nuisible à la prompte et ponctuelle exécution des ordres. Les places de cour ne donnaient lieu à aucun abus ni à aucun privilége; elles n'altéraient point les principes d'égalité, base du gouvernement impérial. Le service d'honneur était tout à fait distinct du service matériel; il était réglé par un cérémonial qui n'avait rien de commun avec ce dernier, et ses formes, gothiques si l'on veut, purgées de ce qu'elles avaient eu de servile, étaient circonscrites dans d'étroites limites; c'était un progrès. Il y aurait eu de l'inconvénient à s'isoler des autres monarchies de l'Europe, et à entretenir, par le dédain de leurs usages, une méfiance qu'il importait au nouveau gouvernement d'écarter. Pour s'affranchir de ces nécessités, il faut qu'il se fasse dans les mœurs et dans les idées une révolution complète; elle arrive lentement; mais jusqu'à ce qu'elle soit opérée, on ne peut se dis-

penser de se conformer aux usages reçus et pratiqués autour de soi.

J'ai parlé des inconvénients d'une trop grande familiarité. En effet, les habitudes militaires, les mœurs républicaines et la promiscuité des rangs, inspirées par l'esprit d'égalité, avaient autorisé des libertés et une indépendance qu'excitait même la comparaison relative d'une position hors ligne. L'excès de la familiarité devenait incompatible avec la dignité du rang qu'occupait Napoléon et avec le respect dû à son autorité. J'ai encore été témoin des parties de barres de la Malmaison, auxquelles le premier consul prenait part dans la première année du consulat. Il dut y renoncer, parce que ces jeux donnaient lieu à des inadvertances qu'excusait l'espèce de camaraderie qu'ils établissaient, mais qui pouvaient dégénérer en licence et jeter du ridicule sur la personne du chef de l'État. L'anecdote suivante, qui vient à l'appui de cette opinion, ne peut nuire au respect qui est dû à la mémoire de l'illustre guerrier qu'elle concerne.

Un jour que le premier consul avait fait venir dans la cour du château de la Malmaison des chevaux barbes qui lui avaient été envoyés en présent, l'officier auquel je fais allusion proposa au premier consul d'en jouer un au billard. Celui-ci accepta; il voulait et devait perdre; son adversaire gagna en effet facilement la partie. « Je t'ai gagné, dit-il au « premier consul qu'il avait gardé l'habitude de

« tutoyer; ainsi j'ai le droit de choisir. » Et sans attendre une autorisation qu'il ne demandait pas, il court examiner les chevaux l'un après l'autre, choisit le plus beau, le fait seller, et quand il est en selle, il dit : « Adieu, Bonaparte, je ne dînerai pas « ici; je m'en vais, car si je restais, tu serais capa- « ble de reprendre ton cheval. » Le premier consul n'eut pas le temps de lui répondre; il était déjà loin. Pour prévenir le retour de pareilles scènes, il sentit le besoin de l'éloigner temporairement, mais en lui conférant un poste honorable et d'une haute distinction; il le nomma ambassadeur à Lisbonne. Son estime et son amitié n'en furent pas diminuées.

Le général Dutaillis, n'étant que simple officier, avait l'habitude de tutoyer Berthier, depuis prince de Neufchâtel; le premier consul fit cesser cette camaraderie, au moins en public.

Si Napoléon, reconnaissant les inconvénients de la familiarité, s'était vu forcé de l'interdire, il n'en était pas moins bon ni moins indulgent dans ses relations habituelles; il était sobre de louanges par système, mais sa satisfaction s'exprimait par des manières plus affectueuses, et par des récompenses qui se faisaient quelquefois attendre, mais qui arrivaient toujours à propos. Il y a peu d'individus, que leurs fonctions ou des circonstances particulières aient approchés de sa personne, qui n'aient à citer quelque trait de bonté de sa part. Le détail en serait trop long.

Le général Gourgaud est un de ses officiers dont il aimait à reconnaître le dévouement et l'activité; il dérogea en sa faveur au règlement qui prononçait que ses officiers d'ordonnance ne resteraient auprès de sa personne que durant dix-huit mois, et que, s'ils obtenaient de l'avancement pendant ce temps, ils rentreraient avec leur nouveau grade dans les corps de l'armée. Il créa pour lui la place de premier officier d'ordonnance, puis le nomma son aide de camp, et lui donna des marques particulières de bienveillance. Gourgaud y répondit par un dévouement chevaleresque; il fut assez heureux pour écarter de sa tête l'arme d'un Cosaque à la bataille de Brienne, et il l'accompagna à Sainte-Hélène.

Le général Lemarois, le plus ancien aide de camp de Napoléon, était un jour de service aux Tuileries. La journée, qui s'était passée en revues et en courses, avait été si pénible, que Lemarois était excédé de fatigue; supposant que le premier consul ne l'était pas moins, et qu'il ne s'éveillerait pas pendant la nuit, il alla coucher dans son appartement pour être sûr que son sommeil ne serait pas troublé. Il arriva que le valet de pied qui couchait à la porte de l'appartement du premier consul rêva que la vie du chef de l'État était menacée; sous l'empire de cette hallucination, il entre brusquement dans la chambre où dormait le premier consul, et s'approche de son lit. Celui-ci, réveillé en sursaut, troublé de l'apparition et de l'action de cet homme, auquel, dans le

premier moment de surprise, il suppose un mauvais dessein, s'élance, le saisit à la gorge et le renverse sous lui; ce fut l'affaire d'un moment. Le pauvre diable, surpris à son tour, se débattait et demandait grâce. Le consul ne tarda pas à s'apercevoir que ce prétendu ennemi était un serviteur fidèle que son zèle avait fait accourir au secours de son maître, qu'il croyait attaqué. Cette aventure se répandit rapidement dans le palais. Le général Lemarois fut éveillé et apprit avec une vive inquiétude ce qui s'était passé; il ne délibéra pas, il descendit à la hâte, et se présenta au premier consul, qui n'était pas encore levé. Il fut, comme on le pense bien, fort mal accueilli; mais, après la première explosion de son ressentiment, Napoléon se contenta des explications de son aide de camp; il finit même par lui dire qu'il l'autorisait à prendre dans ses écuries le cheval qu'il voudrait choisir, en exceptant les deux ou trois chevaux qu'il montait de préférence, et qu'il lui nomma.

L'officier d'ordonnance Duchand, aujourd'hui lieutenant général d'artillerie, se trouvait de service auprès de l'empereur au couvent de Tordesillas, dans la campagne de 1808 en Espagne. Le froid et la fatigue l'avaient porté à se placer devant un brasero, la tête appuyée dans ses mains, et les coudes appuyés sur les genoux. L'empereur vint à sortir de sa chambre, qui précédait la salle de service; croyant Duchand endormi, il s'apprête à le gourmander quand

il s'aperçoit qu'il est dans un état voisin de l'asphyxie ; il s'approche aussitôt de lui, et, sans éveiller ses camarades, qui dormaient étendus sur la paille, il le saisit dans ses bras, l'enlève de la chaise sur laquelle il était assis, et le traîne sur un fauteuil qui était dans la pièce ; puis, rentrant précipitamment dans son appartement, il s'empresse d'envoyer son mameluk auprès de l'officier malade, avec le flacon d'eau-de-vie que Roustam avait l'habitude de porter en bandoulière à la suite de l'empereur, et de l'eau de Cologne, qu'il le chargea de lui faire respirer.

Les théâtres rivalisèrent d'empressement pour fêter la naissance du roi de Rome. Des réjouissances de toute espèce, une illumination générale, des fêtes improvisées par des corporations, firent éclater les témoignages de l'ivresse publique. Les archevêques et évêques publièrent des mandements. Toutes les cours de l'Europe avec lesquelles on était en paix envoyèrent à l'empereur leurs félicitations. Les rois d'Espagne, de Naples et de Westphalie se rendirent en personne à Paris.

Le docteur Dubois, qui avait accouché l'impératrice, fut magnifiquement récompensé ; il reçut cent mille francs, et fut nommé baron. Cet accouchement, qui avait exigé l'emploi des instruments de chirurgie, avait présenté un tel caractère de gravité que le médecin avait jugé de son devoir de déclarer à l'empereur qu'un nouvel accouchement mettrait

inévitablement les jours de l'impératrice en danger. Cette révélation fit impression sur l'esprit de Napoléon ; elle eut des conséquences qu'on ne pouvait alors prévoir. La naissance d'autres enfants aurait sans doute exercé une salutaire influence sur les sentiments de l'impératrice, et en multipliant les liens qui unissaient les deux époux, aurait peut-être rendu leur séparation plus difficile. M. Dubois, en obéissant à sa conviction, a rempli un devoir d'honnête homme ; mais la nature est plus puissante que la science, elle a des ressources cachées qui échappent à la sagacité de celle-ci ; elle s'est chargée de donner un démenti au savant praticien huit ans plus tard.

Un mois après son accouchement, l'impératrice fit ses relevailles dans la chapelle des Tuileries. Cette cérémonie se fit avec quelque solennité ; elle reçut à cette occasion les hommages de la cour.

La naissance de l'héritier d'une grandeur élevée avec tant d'efforts paraissait devoir être un gage de durée de la nouvelle dynastie. La joie que faisaient éclater toutes les classes de la société avait surtout pour cause l'espérance que cet enfant était l'ange de la paix, et que ses jeunes mains allaient fermer le temple de Janus ; l'empereur ne se faisait pas cette illusion. L'Angleterre n'était point découragée ; ses intrigues et son or trouvaient chez toutes les puissances du continent des esprits accessibles aux premières et des mains toujours ouvertes pour recevoir

l'autre. L'avenir, aux yeux de l'empereur, était gros de tempêtes.

Le retour de la belle saison engagea Napoléon à aller passer huit jours avec l'impératrice à Rambouillet, pour y prendre l'exercice de la chasse. Dans cette résidence, plus simple et moins vaste que les autres châteaux impériaux, l'empereur était pour ainsi dire en famille; mais il ne pouvait y faire un long séjour, à cause de son exiguïté. La santé de l'impératrice s'étant tout à fait rétablie, après que deux mois se furent écoulés depuis ses couches, il partit de Rambouillet avec elle pour faire un voyage en Normandie, et pour s'assurer par ses yeux de la situation des grands travaux du port de Cherbourg. Il s'arrêta trois jours à Caen, parcourut à cheval la côte aux environs de cette ville, accompagné du ministre de la marine et des inspecteurs généraux des ponts et chaussées. De là il se rendit à Cherbourg; l'importance de ce port, situé en face des côtes d'Angleterre, ne pouvait échapper à son attention; il avait repris, dès son arrivée au pouvoir, les travaux commencés par Louis XVI, dont l'abandon pendant les crises de la révolution avait causé la ruine presque totale. Le lendemain de son arrivée, il commença dès le point du jour, selon son habitude, l'inspection des fortifications, parcourut les hauteurs de la ville, et visita les chantiers; il déjeuna avec l'impératrice sur la digue, découvrant, du point où la table avait été dressée, les vaisseaux anglais sta-

tionnés dans le lointain. Il commanda à l'escadre plusieurs évolutions, et fit monter l'impératrice sur le vaisseau amiral qu'elle vit en détail, spectacle nouveau pour elle ; puis il visita les autres vaisseaux. Il descendit dans le vaste bassin qu'il faisait creuser dans le granit depuis plusieurs années, et qui touchait à sa fin, ouvrage gigantesque et chef-d'œuvre de patience. Ce bassin, d'une profondeur de quarante pieds, peut contenir cinquante vaisseaux de ligne ; on y travaillait avec des pics qui n'enlevaient que des écailles à la fois ; c'était comme une auge immense d'une seule pierre, contenant plusieurs millions de pieds cubes d'eau.

Parti de Cherbourg, l'empereur s'arrêta à Saint-Lô, à Alençon, à Chartres, et était de retour à Saint-Cloud le 4 juin. Le passage de Leurs Majestés dans ces différentes villes fut marqué par des mesures utiles, et par des actes de bienfaisance ; des grâces furent accordées, et d'abondantes aumônes furent laissées. Indépendamment des secours et des pensions que l'empereur accordait sur les fonds de la liste civile, il me chargeait de tenir une cassette dans laquelle le trésorier de la couronne versait chaque mois une somme de dix mille francs. Cette cassette servait à acquitter les gratifications ou charités qu'il distribuait dans ses voyages, sur l'ordre verbal qui m'était transmis par l'écuyer ou par l'aide de camp de service. Ces dépenses étaient inscrites sur un livre de comptes que l'empereur arrêtait tous les

mois. Partout l'empereur et l'impératrice furent reçus avec enthousiasme. La naissance d'un héritier de son nom et de sa gloire avait accru au plus haut degré sa popularité. La mère du roi de Rome partagea ces témoignages d'affection; elle y répondit par l'aménité de l'accueil qu'elle fit aux autorités et aux populations des départements.

Le retour à Paris de Leurs Majestés fut commandé par l'approche des fêtes dont les préparatifs avaient été faits pendant leur absence; celles qui accompagnèrent la cérémonie du baptême du roi de Rome ne le cédèrent pas en magnificence à celles du mariage. Le baptême se fit à Notre-Dame, en présence des trois grands corps de l'État, du sénat, du conseil d'État et du corps législatif, des cours et tribunaux, du corps municipal et des députations des cinquante bonnes villes, ainsi que du corps diplomatique. La belle tenue des troupes qui bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'à Notre-Dame et la magnificence du cortége impérial offraient un coup d'œil éblouissant; mais ce qui rehaussait l'éclat de cette marche triomphale, c'était le concours immense de spectateurs parisiens ou étrangers à Paris; on aurait dit que les habitants de toutes les maisons étaient descendus dans les rues et sur les places. Sur le passage du cortége, la façade des maisons était tendue en tapisseries, et des drapeaux flottaient aux fenêtres. A l'aspect de la voiture dans laquelle l'enfant impérial reposait sur les genoux de

sa gouvernante, et qui précédait la voiture de Leurs Majestés, l'air retentissait d'acclamations générales et de souhaits de prospérité. La cérémonie religieuse eut lieu avec une pompe inusitée. Le parrain, qui était l'empereur d'Autriche, était représenté par le grand-duc de Wurtzbourg; la marraine était Madame mère; la seconde marraine était la reine de Naples, représentée par la reine Hortense. Le silence et le recueillement régnèrent pendant la cérémonie; mais lorsque l'empereur, prenant son fils dans ses bras, le montra aux assistants, les vivat et les applaudissements, qui avaient été contenus par la sainteté de l'acte et par la solennité du lieu, éclatèrent de toutes parts.

En sortant de la cathédrale, Leurs Majestés se rendirent à l'hôtel de ville, où elles furent reçues par le préfet, accompagné du corps municipal; un banquet suivi d'un concert leur fut offert au nom de la ville. Après le concert, elles parcoururent les salles dans lesquelles étaient rangées les personnes invitées, et adressèrent à toutes les dames des paroles bienveillantes. Vers minuit, elles rentrèrent aux Tuileries à la lueur des illuminations qui éclairaient sur leur passage des emblèmes et des allégories plus ou moins ingénieuses, mais toutes interprètes d'un sentiment vrai. Un temps doux et serein favorisa cette belle journée. Des fêtes consistant en spectacles, danses, distribution de vivres, illuminations, aérostats, furent offertes au peuple dans les Champs-

Élysées et autres lieux publics. Dans tous les départements des réjouissances eurent lieu.

Six jours après, une fête fut donnée dans le parc fermé de Saint-Cloud ; elle rappela à l'impératrice des souvenirs de sa patrie. Des orchestres dispersés dans des quinconces jouaient des airs de danses et de valses exécutées par des danseurs et des danseuses de l'Opéra sous le costume de bergers et de paysans allemands. Un intermède, *la Fête de village,* composé par Étienne et mis en musique par Nicolo, fut représenté sur un théâtre en plein air. Madame Blanchard s'éleva dans un ballon et plana quelque temps à la hauteur des arbres. A un signal donné, l'aéronaute s'éleva majestueusement dans les airs. A une certaine hauteur, une étoile en artifice d'une grande dimension éclata, et répandit pendant quelques minutes une lumière éblouissante. Malheureusement la fin de la fête fut troublée par une pluie abondante qui y mit un peu de désordre.

Les fêtes se succédaient presque sans interruption. Le 15 août amena la fête de l'empereur et celle du roi de Rome ; elles furent célébrées à Saint-Cloud par un feu d'artifice qu'exécuta l'artillerie de la garde impériale, et où figurèrent les chiffres des deux époux et de leur fils, par des illuminations, des danses, des hymnes appropriés à la circonstance, des loteries, etc. Dix jours après, le 25 août, arriva la fête de l'impératrice ; ce fut à Trianon qu'elle fut célébrée. Les mêmes divertissements y furent à peu

près répétés; mais les délicieux jardins du petit Trianon et la réunion des deux châteaux leur donnèrent de nouveaux développements; ils furent favorisés par un temps magnifique qui avait succédé à une journée orageuse; les fabriques, les lacs, les îles de ce séjour enchanté, se prêtaient à des scènes et à des combinaisons dont les ordonnateurs de la fête tirèrent un merveilleux parti. Une pièce composée par Alissan de Chazet, *le Jardinier de Schœnbrunn,* suivie d'un ballet exécuté par les principaux sujets de l'Opéra, fut représentée sur le théâtre de Trianon. L'empereur, le chapeau à la main, donnant le bras à l'impératrice, et suivi de toute la cour, se promena pendant quelque temps dans le petit parc; des cantates, dont la musique fut composée par Paër, furent chantées en leur honneur; la fête se termina par un souper magnifique.

Cette fête, la plus agréable de celles qui furent données, termina la série des fêtes du mariage et de la naissance du roi de Rome; Marie-Louise y parut avec une grâce et une dignité qui furent généralement remarquées. L'empereur paraissait heureux; il était affable dans son intérieur et affectueux avec l'impératrice; s'il la trouvait sérieuse, il l'amusait par des propos enjoués et déconcertait sa réserve par de bonnes et franches embrassades; mais en public il la traitait avec de grands égards et avec cette dignité qui n'exclut pas une familiarité noble; ses manières avec elle respiraient en général une

affection pleine de confiance. Voulant conserver dans sa pureté primitive une innocence qui avait tant de charmes pour lui, et écarter d'elle les soupçons que la légèreté française admet si facilement, il avait établi dans la maison de l'impératrice un ordre de service hérissé d'entraves qui auraient pu faire croire qu'il était jaloux. La timidité de Marie-Louise, son goût pour la vie intérieure, la défiance qu'elle avait d'elle-même et les préventions qui lui avaient été suggérées contre la plupart des personnes de la cour et contre l'esprit de moquerie particulier aux Français, l'éloignaient des liaisons qui auraient contrarié l'empereur, et qui n'avaient d'ailleurs pour elle aucun attrait; elle reportait sur la dame admise, par les devoirs de sa place, dans son intimité, les habitudes de favoritisme dans lesquelles elle avait été élevée, et dont son isolement lui créait le besoin. L'attachement qu'elle conçut pour madame la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur, remplit ce vide. Elle n'avait pas de causeries d'abandon avec les personnes de son service; mais, à défaut de familiarité confiante, elle les traitait avec bonté et avec indulgence.

L'empereur avait voulu qu'elle montât à cheval. Les premières leçons d'équitation qu'elle reçut dans les premiers mois de son mariage lui furent données dans le manége de Saint-Cloud. Il marchait à pied à côté d'elle, la tenant par la main pendant que l'écuyer tenait la bride de son cheval; il calmait sa

peur et l'encourageait. Elle profita de ses leçons, s'enhardit, et finit par se tenir très-bien à cheval. Quand elle fut devenue une écuyère qui faisait honneur à son maître, les leçons furent continuées quelquefois dans l'allée du parc réservé qui faisait suite au salon de famille, ainsi nommé parce qu'il était orné des portraits de tous les membres de la famille impériale. L'empereur, quand il avait un moment de loisir après déjeuner, faisait venir des chevaux, montait lui-même à cheval en bas de soie et en souliers à boucles, et chevauchait à côté de l'impératrice; il excitait son cheval et le mettait au galop, en riant de bon cœur des cris que la peur de tomber lui arrachait, danger au reste prévu par la présence de piqueurs échelonnés, prêts à arrêter son cheval et à prévenir une chute.

Après les fêtes de Trianon, la cour retourna à Compiègne, où elle passa trois semaines. Ce château, où l'empereur avait reçu Marie-Louise à son arrivée, était alors l'objet de sa prédilection. Pendant son dernier voyage, il avait ordonné des travaux qui avaient été exécutés par l'architecte Berthault avec une rapidité qui tenait du prodige; cet architecte avait créé des jardins, et donné à cette résidence un nouvel aspect. Les embellissements qu'il y avait faits étaient tels, qu'on aurait pu croire que dix ans auraient à peine suffi à leur achèvement. C'était une des plus belles et des plus élégantes maisons de plaisance de l'empereur. Son arrivée y fut attristée par

la mort du général Ordener, gouverneur du château, qui fut frappé le lendemain d'une apoplexie foudroyante, et mourut dans les bras du docteur Lherminier. Ce général s'était rendu la veille à Compiègne pour y recevoir Leurs Majestés, et l'empereur lui avait fait compliment sur sa bonne santé. Il le regretta comme l'un de ses plus braves et de ses meilleurs officiers. Le général Ordener avait longtemps commandé avec distinction les grenadiers à cheval de la garde. Sa brusque franchise avait fait sourire quelquefois les dames de la cour ; mais c'était un de ces hommes d'une organisation de fer au moral comme au physique, un peu inculte, mais d'une loyauté sans alliage, de principes rigides, rompu aux lois d'une austère discipline, et incapable de transiger sur ses devoirs.

Pendant ce temps, le roi de Rome croissait en force et en beauté sous la tutelle vigilante de madame de Montesquiou, qui l'aimait comme un fils, et avait de lui les soins les plus minutieux. On le portait chaque matin à sa mère, qui le gardait jusqu'à l'heure de sa toilette. Pendant la journée, dans les intervalles de ses leçons de musique ou de dessin, elle allait le voir dans son appartement, et travaillait à côté de lui à un ouvrage d'aiguille. Souvent, suivie de la nourrice qui portait l'enfant, elle le menait à son père pendant son travail. Quand on l'annonçait, l'empereur se levait pour aller le recevoir. L'entrée de son cabinet étant interdite à tout

le monde, il n'y laissait pas entrer la nourrice, et priait Marie-Louise de lui apporter son fils; mais l'impératrice était si peu sûre d'elle-même, en le recevant des mains de sa nourrice, que l'empereur, qui l'attendait à la porte de son cabinet, s'empressait d'aller au-devant d'elle, prenait son fils dans ses bras, et l'emportait en le couvrant de baisers. Ce cabinet, qui vit éclore ces combinaisons savantes destinées à repousser les attaques de nos éternels ennemis, et de vastes et généreuses pensées d'administration, fut bien souvent aussi le confident des tendresses d'un père. Combien de fois n'ai-je pas vu l'empereur y retenant son fils auprès de lui, comme s'il eût été impatient de l'initier à l'art de gouverner! Soit qu'assis sur sa causeuse favorite auprès d'une cheminée que décoraient deux magnifiques bustes en bronze de Scipion et d'Annibal, il fût occupé de la lecture d'un rapport important; soit qu'il allât à son bureau, échancré au milieu, dont les côtés, disposés en ailes, étaient couverts de ses nombreux papiers, pour signer une dépêche, dont chaque mot devait être pesé, son fils, placé sur ses genoux ou serré contre sa poitrine, ne le quittait pas. Doué d'une merveilleuse puissance d'attention, il savait dans le même temps vaquer aux affaires sérieuses, et se prêter aux fantaisies d'un enfant. Quelquefois, faisant trêve aux grandes pensées qui occupaient son esprit, il se couchait par terre à côté de ce fils chéri, jouant avec lui avec l'abandon d'un autre

enfant, attentif à ce qui pouvait l'amuser, ou lui épargner une contrariété.

Il avait fait faire des pièces de manœuvre ; c'étaient de petits morceaux de bois d'acajou de longueur inégale et de couleurs différentes, dont le sommet était dentelé, et qui figuraient des bataillons, des régiments et des divisions. Quand il voulait essayer quelque nouvelle combinaison de troupes, quelque nouvelle évolution, il se servait de ces pièces qu'il rangeait sur le tapis du parquet, pour se donner un champ plus vaste. Quelquefois son fils le surprenait sérieusement occupé de la disposition de ces pièces, et préludant à quelqu'une de ces savantes manœuvres qui lui assuraient le succès dans les batailles. Son fils, couché à ses côtés, charmé de la forme et de la couleur des pièces de manœuvre, qui lui rappelaient ses joujoux, y portait à chaque instant la main, et dérangeait l'ordre de bataille, souvent au moment décisif, et quand l'ennemi allait être battu ; mais telle était la présence d'esprit de l'empereur et sa condescendance pour son fils, qu'il n'était point troublé par le désordre porté dans ses manœuvres, et il recommençait, sans se fâcher, la disposition de ses pièces. Sa patience et sa complaisance pour cet enfant étaient inépuisables.

L'empereur déjeunait seul. Madame de Montesquiou conduisait chaque jour le roi de Rome à son dejeuner. Il le prenait sur ses genoux, s'amusait à le faire manger et à approcher son verre de ses

lèvres ; il riait beaucoup, en le gourmandant, de la grimace qu'il faisait quand une goutte de vin lui piquait la langue. Un jour, il lui présenta un morceau, je ne sais de quel mets, qu'il avait pris sur son assiette, et quand l'enfant approcha la bouche pour le saisir, il le retira. Il voulut continuer ce jeu dont il s'amusait, mais à la seconde épreuve l'enfant détourna la tête ; son père lui abandonna alors le morceau, mais il le refusa obstinément. Comme l'empereur s'en étonnait, madame de Montesquiou dit que l'enfant n'aimait pas qu'on cherchât à le tromper, qu'il était fier... et sensible, ajouta-t-elle. « Il est fier et sensible, répéta Napoléon : cela est « très-bien ! Voilà comme je l'aime. » Et ravi de trouver dans son fils ces deux qualités, il l'embrassa avec tendresse. Il oubliait les affaires dans ces courts moments. Le très-petit nombre de personnes qu'il admettait dans l'intimité de cette heure de ses repas, étaient assurées d'un accueil toujours gracieux.

L'impératrice Joséphine avait sollicité comme une faveur que l'empereur permît qu'on lui amenât le roi de Rome. L'empereur le promettait, mais craignait pour elle l'émotion que l'aspect de cet enfant devait lui causer. Il se rendit cependant à ses instances ; madame de Montesquiou le conduisit à Bagatelle, petite maison de plaisance du bois de Boulogne. Ce fut à l'insu de l'impératrice Marie-Louise, qui était animée d'un sentiment de jalousie fondé sur la crainte de l'ascendant que pourrait exercer sur l'es-

prit de son époux une femme qu'il avait beaucoup aimée. L'excellente princesse ne put retenir ses larmes à la vue d'un enfant qui lui rappelait de douloureux souvenirs et la privation d'un bonheur que le ciel lui avait refusé ; elle l'embrassa avec transport ; elle paraissait se complaire dans l'illusion produite par la pensée qu'elle prodiguait ses caresses à son propre enfant ; elle ne cessait d'admirer sa force et sa grâce, et ne pouvait s'en détacher. Les moments pendant lesquels elle le tint sur ses genoux lui parurent bien courts.

III

Voyage en Hollande. — Séjour de l'empereur à bord du *Charlemagne*. — Courses et inspections de l'empereur à Anvers et à Utrecht. — Entrée solennelle à Amsterdam. — Visite de Marie-Louise aux villages de Broeck et de Saardam. — Départ de Leurs Majestés d'Amsterdam. — Visite aux principales villes et places fortes. — Sollicitude de l'empereur pour les intérêts des Hollandais. — Retour à Saint-Cloud.

Après quelques semaines données aux douceurs de la paternité, l'empereur partit pour le voyage qu'il méditait en Hollande. Son but était de visiter ce pays d'une physionomie particulière, dont les localités et les règles d'administration attiraient son attention. Il avait à voir les travaux entrepris ou achevés, ceux qui étaient nécessaires pour relier sa troisième capitale avec la métropole, siége de son empire, et pour établir une communication rapide entre Amsterdam et Paris. Il précéda l'impératrice, à laquelle il donna rendez-vous à Anvers, voulant lui épargner la fatigue d'un voyage militaire, dans lequel elle ne pouvait d'ailleurs figurer d'une manière convenable. Marie-Louise, en partant de Com-

piègne, se dirigea sur le château de Laeken. L'empereur n'était pas fâché de la laisser voir aux provinces autrefois gouvernées par la maison d'Autriche. L'impératrice fit plusieurs excursions à Bruxelles, où elle fut accueillie comme elle devait l'être; elle parut au théâtre, et visita quelques fabriques où elle commanda des dentelles pour une somme considérable. L'empereur voulut donner un grand éclat à son voyage de Hollande, et désira que l'impératrice parût partout avec une cour brillante. Pour lui, accompagné d'une suite peu nombreuse, il dirigea sa route sur Boulogne, où il passa trois jours, visitant les petits ports de cette côte, inspectant la flottille, et la mettant aux prises avec la station anglaise, contre laquelle elle eut l'avantage. De Boulogne, il s'achemina vers Ostende et Breskens, port situé vis-à-vis de Flessingue, et où l'empereur avait ordonné des travaux. Le temps était détestable; l'empereur fit une partie de la route à cheval; il parcourut l'île de Cadzand, dont il examina les forts en détail. Son projet était de visiter un à un les trente vaisseaux de la flotte d'Anvers; cette revue aurait été profitable à la flotte en particulier et à la marine en général. A cet effet, il monta à bord du *Charlemagne*, vaisseau amiral, où le commandant Missiessy avait arboré son pavillon; il était accompagné par le ministre de la marine. Le temps était assez beau, mais il changea dans la nuit; et, dès l'aurore, il régnait une bourrasque violente qui dura

trois jours sans perdre de son intensité. Les vents de l'équinoxe étaient si impétueux, qu'aucune chaloupe ni aucun canot ne purent être mis à la mer; l'empereur fut donc obligé de rester oisif à bord du *Charlemagne*, sans pouvoir communiquer avec la terre. Il employa ce séjour forcé à se faire rendre compte de la situation de la flotte, à distribuer des récompenses aux marins, à contempler, armé de sa lorgnette, de la galerie ou du pont, quand il pouvait s'y tenir en équilibre, le spectacle d'une mer furieuse, à se livrer, étendu sur son lit, à ses hautes méditations, et à maudire la tempête qui lui causait un avant-goût du mal de mer, et qui lui faisait perdre des moments précieux qu'il aurait si utilement employés. Rien n'est moins gai que la vie de vaisseau lorsqu'on y est retenu forcément; on ne sait qu'y faire, on y est mal à l'aise, dans une gêne continuelle, et sans autre distraction que les manœuvres bruyantes et monotones des matelots. Les papiers du cabinet de l'empereur, et presque tous ses effets, étaient à bord de poones et d'un yacht que le gros temps dispersa dans les petits ports de la côte. Des pages et les gens de sa maison qui les accompagnaient errèrent pendant quatre ou cinq jours au gré des vents, sans pouvoir aborder ni le vaisseau ni la terre, menacés à chaque instant de périr; ils pensaient à faire leur testament sans savoir s'il pourrait leur survivre.

Lorsque la violence des vents fut apaisée, et que la mer eut recouvré un peu de calme, l'empereur

profita de ce moment de répit pour gagner Flessingue. Il y passa un jour, occupé à visiter les immenses travaux qu'il avait ordonnés après la retraite de l'expédition anglaise. Ces travaux avaient pour objet de faire entrer armée dans le port la flotte de l'Escaut, pour l'y mettre à l'abri de toute entreprise. Il s'embarqua ensuite pour Anvers, en remontant le fleuve, et en inspectant successivement les différents forts qui bordent les deux rives. Il arriva de nuit à Anvers, où l'impératrice le rejoignit le lendemain. Pendant un séjour de quatre jours qu'il fit dans cette ville, où les fêtes de tout genre se succédèrent, il ne resta pas un moment inactif. La ville et les établissements maritimes, militaires et commerciaux que son génie organisateur avait créés en si peu d'années, attirèrent toute son attention. En quatre ans, il avait fait d'Anvers une ville nouvelle, une place du premier ordre et le port de l'empire le plus important. Quais, digues, canaux, bassins, chantiers de construction ayant trente vaisseaux sur leurs cales, enceinte fortifiée, rade continue de Flessingue à Anvers, protégée par des lignes de forts, où cent vaisseaux pouvaient être à l'abri d'une expédition ennemie, étaient sortis de ses mains comme frappés par une baguette magique.

Il partit d'Anvers le 4 octobre à trois heures du matin, s'arrêta à Willemstadt et Helvoetsluys, coucha dans son yacht, mouillé auprès de l'île de Gorée, et arriva le lendemain à Gorcum, où il retrouva

l'impératrice. L'architrésorier, gouverneur général de la Hollande, et le maréchal Oudinot, commandant les troupes, qui étaient venus à sa rencontre, s'y trouvaient aussi. L'empereur continua son voyage, accompagné de l'impératrice, par une route bordée de maisons de campagne, toutes plus élégantes et plus nettes les unes que les autres. Il s'arrêta à Utrecht; Leurs Majestés y furent reçues par les autorités et par une population immense, que ni le mauvais temps ni la nuit n'empêchèrent pas de circuler sur les quais et dans les rues. Avant d'entrer dans la maison préparée pour le recevoir, l'empereur monta à cheval et alla passer la revue des troupes, malgré une pluie battante. Quoique mouillé jusqu'à la peau, il donna audience en rentrant aux autorités de la ville qui l'attendaient, sans prendre le temps de changer de vêtements. Parmi les corps qui se présentèrent à cette audience, on remarqua un clergé janséniste réuni en congrégation; la cour de Rome ayant repoussé leurs demandes, les dissidents s'étaient mis hors de sa dépendance.

L'entrée solennelle eut lieu à Amsterdam le 9; l'impératrice était dans une voiture dorée à huit glaces; une garde d'honneur, composée de jeunes gens des premières familles, était venue au-devant de Leurs Majestés. L'empereur fit son entrée à cheval, entouré d'un brillant état-major. Les Hollandais paraissaient avoir oublié pour le moment leur flegme naturel.

Leurs Majestés passèrent quinze jours à Amsterdam. Le séjour qu'y fit l'empereur fut coupé par des excursions au Helder, l'une de ses créations, au Texel et aux fameuses digues de Medenblik. On a élevé sur ce point des digues très-hautes qui protégent le pays contre l'invasion du Zuiderzée. Les terres sont plus basses que la mer, dont les eaux atteignent quelquefois la hauteur des digues. Alors on couvre ces digues de voiles qui rompent l'impétuosité des flots et les empêchent de renverser ces remparts élevés par l'industrie des habitants. Pendant l'absence de l'empereur, qui dura trois jours, l'impératrice fit quelques promenades aux environs d'Amsterdam ; elle s'arrêta au village de Broeck, renommé comme offrant le plus parfait modèle du luxe mignard et de l'excès de propreté dont les Hollandais se rendent les esclaves. Les maisons de Broeck sont bâties autour d'un lac et sur le lac même, qu'on appelle la mer de Broeck ; elles sont peintes à l'extérieur de couleurs tranchées, et le marbre y est prodigué. Les voitures ne passent point dans les rues, qui sont pavées en briques imitant des fleurs ; une exception fut faite pour la voiture de l'impératrice. La maison qu'elle allait visiter était celle du maire ; elle vit l'appartement d'étiquette et de cérémonie qui n'est ouvert que les jours du mariage, du baptême et de la mort. Hors ces trois jours solennels, cet appartement est soigneusement fermé, et les trois marches qui mènent à la porte sont même enlevées.

Le devant de quelques maisons est couvert d'un sable blanc, sur lequel sont tracés des dessins en sable de couleur. L'intérieur de la maison était aussi lustré, aussi poli que l'extérieur; des rideaux de belles soieries de la Chine garnissaient les fenêtres; de grandes armoires gothiques étaient remplies de riches porcelaines du Japon. Du reste, on n'apercevait ni traces d'habitation, ni marques de l'usage des meubles; en un mot, ces maisons ont l'air d'être placées là pour le seul plaisir des yeux, comme une décoration d'opéra. Il n'y a dans le village, ou plutôt dans cet assemblage symétrique de maisons de plaisance, dont les jouets de Nuremberg sont la miniature, ni granges, ni greniers, ni étables, ni écuries, ni cuisines. Tout ce qui sert à la vie animale, et même à la vie intellectuelle, est relégué hors de cette enceinte. On couche et l'on mange sans doute dans quelques bouges cachés à tous les yeux, car on ne peut admettre que ces habitations ne soient pas faites pour être occupées.

Le bourgmestre, ou plutôt le maire, ne crut pas donner à l'impératrice une médiocre marque de sa déférence, en levant pour elle les interdictions qu'il s'imposait à lui-même. L'entrée d'une des maisons a été refusée une fois à la reine de Hollande, Hortense, et le roi l'a approuvé, parce qu'elle n'avait pas fait annoncer d'avance sa visite. Les propriétaires, qui sont tous des millionnaires, ont toujours été ménagés, parce qu'ils sont les colonnes du com-

merce hollandais. Même pendant les révolutions, ils n'ont point reçu de garnison, ni supporté aucune corvée personnelle; aussi ces républicains sont-ils très-fiers; ils ne font acception ni des personnes ni des rangs.

Un autre bourg, qui n'est pas moins célèbre, est Saardam, où le czar Pierre le Grand a passé dix mois pour étudier l'art de la construction des vaisseaux. Ce bourg, quoique ce nom ne lui convienne pas plus qu'à Broeck, offre une suite de maisons où le luxe moderne s'allie aux recherches minutieuses et à cette excessive propreté qui est la manie des Hollandais; les maisons s'étendent sur un espace de près de trois quarts de lieue. Saardam, comme Broeck, est habité par des négociants qui se sont enrichis par le commerce des Indes et de la Chine; mais ce n'est pas l'élégance de ce lieu qui attire les curieux, c'est une pauvre cabane construite en planches, composée de deux chambres dénuées des commodités de la vie, sans cour ni grenier, enfin assez semblable à une grange. On y conserve le lit de camp où a dormi Pierre Ier; les murs nus sont couverts d'inscriptions en l'honneur de ce monarque, grand même dans ses bizarreries. Il y a, dans une mauvaise armoire où il mettait ses modestes vêtements et ses provisions, deux gros volumes dont les pages sont couvertes des noms des étrangers qui sont venus visiter ce séjour, frappés du contraste de la puissance du grand prince qui l'a habité, avec l'hum-

ble condition qu'il s'était imposée. L'empereur, en mémoire de Pierre le Grand, éleva Saardam au rang de ville.

Le voyage de Hollande fut très-brillant ; l'empereur s'était fait suivre par une cour nombreuse et par plusieurs de ses ministres. Talma, Damas, mademoiselle Bourgoin et une partie du Théâtre-Français avaient été appelés pour donner des représentations ; M. de Chazet, le poëte dramatique des fêtes de l'hymen et de la naissance, fit jouer un vaudeville de sa composition, *le Chantier de Saardam*.

L'impératrice fut très-goûtée des Hollandais ; ses manières simples et affables sympathisaient avec la bonhomie hollandaise. Je ne sais si l'amour de la nouveauté, ou plutôt le prestige du grand nom de Napoléon agissait sur eux ; mais l'accueil qu'ils firent partout à l'empereur et à l'impératrice pouvait laisser croire que la réunion de leur pays à la France obtenait tous les suffrages.

L'empereur ne laissa passer aucune journée sans sortir, n'ayant pour escorte que la garde d'honneur de cette ville, soit pour faire des excursions dans les postes militaires ou maritimes des environs d'Amsterdam, soit pour visiter les fabriques, les chantiers, le port, l'arsenal, les vaisseaux, la flottille, soit pour passer des revues. Il donna des audiences à toutes les autorités, s'entretint avec chacune de sa spécialité, s'informant des localités, des règlements d'administration, de l'esprit des habitants, de la si-

tuation physique et morale du pays, des usages, etc. Il recueillit de ces entretiens, et de ce qu'il avait lui-même observé avec cette pénétration prompte et subtile qui n'a jamais été égalée, des notions précises sur tout ce qui méritait son attention. Il travailla avec le gouverneur général et avec l'infatigable M. Daru, ministre secrétaire d'État. Il rechercha avec sollicitude quels adoucissements il pourrait apporter au malaise que faisait éprouver aux Hollandais la suspension du commerce maritime ; il leur témoigna la plus grande bienveillance, assista à toutes les fêtes qui lui furent données, parlant à chacun de ce qui lui était propre, traitant tout le monde avec l'aménité et la bonne grâce qu'il savait si bien déployer, et secondé merveilleusement en cela, il faut le dire, par l'impératrice.

L'empereur partit d'Amsterdam, fort content de la réception qui lui avait été faite dans cette grande ville, dont sa sollicitude, son langage bienveillant et ses promesses pleines d'avenir avaient ranimé les espérances. Il était venu en Hollande avec peu de sympathie pour ses habitants, peut-être parce qu'on disait qu'ils lui étaient hostiles. Ses sentiments changèrent, après qu'il se fut mis en contact avec eux ; il se prit même d'un goût prononcé pour leur caractère ; il en était presque à justifier son frère de la partialité qu'il leur avait montrée. En général, la moralité des Hollandais, leur esprit d'ordre, lui avaient plu ; il désirait sincèrement leur prospérité,

et s'intéressait au souvenir de leur grandeur passée. Il s'arrêta quelques heures à Harlem, ville moitié gothique, moitié japonaise, autrefois célèbre par la passion romanesque de ses habitants pour les tulipes et pour les fleurs; il visita en passant l'écluse de Katwyk, et vint coucher à la Haye; il ne séjourna pas dans cette ancienne résidence des stathouders, où rien ne réclamait particulièrement son attention : Rotterdam l'intéressait davantage. Il y passa deux jours, accueillit les autorités et le peuple avec bienveillance, eut de longs et fréquents entretiens avec les autorités sur les moyens d'alléger les souffrances du commerce, visita le port, qui est le plus beau et le plus commode de la Hollande, les arsenaux, et pourvut aux intérêts locaux. Il quitta Rotterdam un peu plus tôt qu'il ne l'avait arrêté dans son itinéraire; il voulut presser son retour à Paris. Les pluies, qui faisaient présager l'invasion prochaine de la mauvaise saison, rendaient le voyage pénible dans un pays coupé de canaux et de marais. Effectivement le temps était affreux, et donnait au pays, d'ailleurs si pittoresque, un aspect des plus tristes. L'empereur craignait aussi l'influence d'un air chargé d'humidité sur la santé de l'impératrice. Il partit de Rotterdam, le 27 octobre, pour le château de Loo, en traversant Utrecht; l'impératrice resta à Loo pendant l'excursion qu'il fit à Zwoll, place importante que rend très-forte sa situation avantageuse sur l'Aa et sur l'Issel, dont les eaux remplissent un

double fossé d'enceinte. Placée sur une hauteur, elle domine la campagne environnante. Cette ville s'enorgueillit d'avoir donné naissance à l'auteur auquel on a attribué le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, à Thomas Kempis, dont la mémoire y est aussi vénérée que celle d'Érasme est respectée à Rotterdam, qui lui a élevé une statue de bronze sur la place du Marché.

L'empereur revint au château de Loo, et en partit le lendemain pour Nimègue avec l'impératrice. Il voulait aller visiter le grand-duché de Berg, dont il avait donné l'investiture au fils aîné du roi Louis; mais, avant de se rendre à Dusseldorf, capitale du grand-duché, il fit une pointe sur Wesel, où il séjourna un jour. L'impératrice partit de Nimègue en même temps que l'empereur, alla coucher au château d'Ottenberg près Xanten, et arriva, le 1er novembre, à Dusseldorf; l'empereur l'y rejoignit le lendemain. Après un séjour de deux jours, donnés aux soins de l'administration, aux réceptions et aux fêtes qui furent offertes par la ville à Leurs Majestés, elles rentrèrent en France par Cologne, et dirigèrent leur route par Liége, Givet, Mézières et Compiègne. Le 11 novembre, elles étaient de retour à Saint-Cloud, après une absence de près de trois mois, la plus longue que l'empereur eût faite dans les provinces de la vieille ou de la nouvelle France. Sa présence en Hollande et dans le grand-duché de Berg fut signalée par des actes nombreux utiles à

ces pays; il porta son attention sur les détails les plus minutieux de l'administration, sur les travaux publics, la dette publique, le commerce, les manufactures, les finances et sur la défense du pays, réformant les abus, rendant une justice impartiale à tous, récompensant les services et le talent, s'occupant de procurer aux peuples tout le bien-être que comportait la difficulté des circonstances, et tendant tous les ressorts de son génie pour assurer et accroître leur prospérité dans l'avenir.

En considérant ces réunions forcées à l'empire, qui ont servi de texte pour accuser l'empereur d'une ambition effrénée, accusation que la coalition a pris tant de soin d'accréditer, il se présente à l'esprit une réflexion que le voyage de Hollande rend plus frappante. Elle est suggérée par la conduite que tint Napoléon envers ces peuples. La nécessité de resserrer le cercle dans lequel il doit renfermer l'Angleterre le porte à incorporer à l'empire, temporairement pour la plupart, les pays servant de refuge ou de protection au commerce anglais, qui ne peuvent ou ne veulent pas se garder eux-mêmes; il ne fait point servir ces pays à la grandeur et à la domination exclusive de la France; il s'occupe au contraire avec un zèle infatigable des moyens de les soulager, et tous ses pas sont marqués par une mesure qui leur est profitable. En combinant leurs ressources avec celles de l'empire, pour le genre de guerre qu'il soutient contre l'Angleterre, seul moyen de conquérir

une paix durable, il les fait participer aux avantages du protectorat français. Il s'occupe de la répression des abus et du soin de leurs intérêts, avec autant de sollicitude que de ceux de la France; il introduit dans ces provinces des améliorations importantes; il diminue leurs dettes; il allége le poids des impôts, et ne les détourne pas au profit de la France. Il appelle dans ses conseils, dans la représentation nationale, aux divers emplois de la justice et de l'administration, les hommes les plus distingués pour l'éclairer de leurs lumières, et être les avocats et les patrons de leur pays. Enfin, il n'apparaît dans les provinces acquises à la France que pour y apporter le bienfait de ses codes, de son habile administration, d'une industrie plus avancée, et pour déposer dans leur sein les germes de prospérité que le temps doit développer.

IV

Pressentiments de la guerre avec la Russie. — Conduite du cabinet russe. — Réflexions sur la réunion à l'empire des villes hanséatiques. — Motifs et résultats futurs du système continental. — Réflexions à ce sujet. — Efforts de l'empereur Napoléon pour éviter la guerre. — Coup d'œil sur les affaires d'Espagne. — Ouvertures de paix tentées à Londres. — Intrigues anglaises à Pétersbourg et à Constantinople. — Espoir de conserver la paix évanoui. — Projet d'envoyer M. de Talleyrand à Varsovie. — Napoléon fait nommer le prince de Schwarzemberg feld-maréchal.

Tandis que l'empereur donnait ainsi carrière à son génie créateur, aussi étonnant dans les travaux de la paix que dans les combinaisons militaires, et préparait le succès des mesures hardies qui devaient porter le coup le plus sensible à l'Angleterre, la coalition, cette hydre aux cent têtes toujours renaissantes, ne restait pas oisive. Un nuage formidable s'épaississait dans le Nord, portant dans son sein le germe du plus terrible orage qui ait fondu sur l'empire. La rupture avec la France était arrêtée dans les conseils du cabinet russe. Si le rapprochement des faits ne parlait pas assez haut, les aveux échap-

pés dans l'ivresse du triomphe aux écrivains étrangers, et la publicité donnée aux actes cachés pendant la lutte dans le secret des cabinets, confirmeraient pleinement les projets arrêtés par les coalisés. Sans entrer dans l'examen détaillé de ces projets, je me bornerai à citer les faits qui précédèrent l'année 1811, et dont la date s'oppose à ce qu'ils puissent être considérés comme des représailles provoquées par le gouvernement français. L'insignifiante coopération d'un détachement de troupes russes, inférieur des quatre cinquièmes au nombre qui avait été convenu, et qui fut plutôt un corps d'observation contre l'armée française qu'il n'en fut l'auxiliaire dans la guerre de 1809, annonçait que la Russie n'avait pas rompu avec la coalition, dont l'Autriche était l'avant-garde. Les aveux du colonel Boutourlin ne laissent là-dessus aucun doute [1]. Le refus de la main de la grande-duchesse Anne, déguisé sous le prétexte d'obtenir le consentement de l'impératrice mère, consentement qui s'était fait attendre pendant deux mois, n'indiquait pas que l'empereur Alexandre tînt à resserrer son alliance avec la France. L'opiniâtreté

[1] « Le cabinet russe avoue que, lors de la guerre de 1809, il « engagea l'Autriche à retarder son agression, parce qu'elle ne « pouvait lui être utile, à cause de l'éloignement de ses armées, « occupées en Suède et en Turquie. » (Page 37 du tome Ier de l'*Histoire militaire de la campagne de* 1812, par le colonel Boutourlin, aide de camp de l'empereur de Russie.) On sait que cette histoire a été écrite avec des matériaux fournis par le cabinet de l'empereur Alexandre.

invincible avec laquelle ce prince persista dans les termes inacceptables, impérieusement imposés par lui, de la convention relative à la Pologne, et la ratification anticipée qu'il apposa à cette convention, qui ne pouvait être qu'un projet, puisqu'elle n'avait pas été communiquée au cabinet français, serait inexplicable si elle n'eût pas été calculée [1]. Les formes insolites de cet acte, qui excluaient toute réciprocité, tendaient à rendre la France gratuitement odieuse à des peuples qui lui étaient attachés par

[1] Une convention avait été signée à Pétersbourg par l'ambassadeur de France, le 3 janvier 1810; les stipulations principales étaient les suivantes : 1° le royaume de Pologne ne sera *jamais* rétabli; 2° les noms de Pologne et de Polonais ne figureront désormais dans aucun acte public; 3° toute réunion au grand-duché de Varsovie d'une partie du territoire qui aurait appartenu à l'ancien royaume de Pologne est interdite. Cette convention avait été immédiatement ratifiée par l'empereur Alexandre, et transmise à Paris pour recevoir la ratification de l'empereur Napoléon : elle ne pouvait être acceptée sans examen par le cabinet des Tuileries, parce que l'ambassadeur n'avait reçu aucune instruction spéciale pour la conclure, et parce qu'elle n'avait pas été communiquée à la puissance intéressée avant sa ratification. La dignité de la France était blessée des termes absolus et exclusifs de cet acte, de sa forme, et de la ratification anticipée de l'empereur de Russie; car tous les usages reçus avaient été violés. A cette convention, qui ne pouvait être considérée que comme un projet, Napoléon substitua un autre projet qui contenait l'engagement de la part de la France de ne favoriser aucune entreprise tendante à rétablir la Pologne, et qui rendait commune à la France et à la Russie l'interdiction de toute extension de territoire pris sur l'ancien royaume de Pologne. Voilà l'état de la question.

tant de liens, et même à l'armer contre eux. Le cabinet russe repoussa toute rédaction qui, en remplissant le même but, le non-rétablissement de la Pologne, lui accordait ce qu'il demandait, dans des termes conformes aux principes de convenance et d'égalité qui doivent régler les rapports des États entre eux, et laissa constamment sans réponse les propositions, plusieurs fois renouvelées par l'empereur Napoléon, de s'engager par un traité à ne rien faire directement ou indirectement qui pût favoriser le rétablissement de la Pologne. Cette persévérance de la Russie dans les termes de la première convention n'était pas une preuve d'intentions conciliantes, mais annonçait plutôt le dessein de faire, du refus de ratifier la convention proposée, un de ces griefs dont on était bien sûr d'obtenir le prétexte de l'homme le plus jaloux de l'honneur national, grief que la coalition garderait en réserve pour s'en servir, lorsque l'occasion qu'elle attendait serait arrivée. Ces projets, sur lesquels on pourrait se méprendre, si la pensée en était restée ensevelie dans le for intérieur des princes de la coalition et de leurs ministres, ne peuvent plus être niés, aujourd'hui que les faits accomplis en ont démontré l'existence, et que les écrivains organes de la coalition en ont même vanté l'habile combinaison.

Si à ces indices d'une déviation naissante de l'alliance, on ajoute les ordres donnés secrètement, dont on ne peut assigner la date, mais qui doivent

être antérieurs à 1811, pour des travaux de fortification à faire sur la frontière du duché de Varsovie, pour la création de nouveaux régiments, pour des mouvements de troupes rappelées de Sibérie, de Finlande et des armées de Moldavie et de Valachie, préparatifs toujours niés quand on en demandait l'explication ; si l'on se rappelle l'ukase du 31 décembre 1810 (11 janvier 1811), qui, sous couleur d'un règlement de douanes, longtemps élaboré dans les bureaux, prononçait non-seulement la prohibition, mais même la destruction par le feu des produits de l'industrie française, tandis qu'il admettait les marchandises anglaises sous pavillon neutre, reconnu pour couvrir et convoyer les produits du commerce anglais ; si l'on se ressouvient enfin de la formation d'une armée de près de cent mille hommes destinés à assurer l'exécution de ces mesures destructives du commerce français, sous la dénomination de *gardes-frontières,* on sera forcé de reconnaître dans ces actes la résolution arrêtée de renoncer au système continental, base de l'alliance entre les deux pays, et de faire de nouveau cause commune avec l'Angleterre.

Les réunions du littoral des villes hanséatiques, de l'Oldenbourg et de la Poméranie, qui avaient eu lieu après des avertissements réitérés, et quand la conviction fut acquise de l'impuissance où étaient ces provinces d'en empêcher l'accès au commerce de l'Angleterre, ou de la connivence des autorités

avec les croiseurs anglais, ne pouvaient être alléguées comme une violation du traité de Tilsitt, puisqu'elles tendaient au contraire à réaliser l'exécution des engagements contractés. Pour donner plus de poids aux reproches de provocation faits par la Russie, quoique la plupart des mesures hostiles de cet État fussent antérieures à ces réunions, on n'a cessé de répéter que les pays situés aux embouchures de l'Elbe, de l'Ems et du Weser n'avaient été réunis à l'empire que pour y être définitivement incorporés. Les injustes attaques des ennemis de la France avaient toujours eu pour effet d'augmenter sa puissance : la coalition a dû supposer que la victoire inspirerait à Napoléon la tentation de garder les villes hanséatiques ; elle a présenté leur occupation comme une réunion définitive. L'empereur les eût détenues, en effet, tant que la guerre maritime aurait duré ; mais comment admettre que l'imprévoyance de l'avenir aurait poussé un esprit aussi pénétrant à conserver, à la paix, ces provinces, comme parties intégrantes d'un empire nouveau ? Il pouvait prévoir, sans orgueil, que ses successeurs, en héritant de l'empire français, n'hériteraient sans doute pas de son génie. Cette prétention, soutenue dans un congrès assemblé pour la pacification générale, n'eût abouti qu'à rendre toute paix illusoire, si même elle ne l'eût rendue tout à fait impossible. Conclure du message de Napoléon au sénat qu'il ait affiché cette prétention, c'est oublier que tout ce qui pouvait

convaincre les ennemis du continent que le commerce français trouverait toujours des moyens de s'affranchir de leurs lois tyranniques, entrait dans ses combinaisons. Dans ce message, au reste, Napoléon renouvelait la déclaration qu'il n'avait jamais cessé de faire, qu'aussi longtemps que le conseil britannique persisterait dans ses arrêts, il persisterait dans les mesures que ces arrêts l'avaient forcé de prendre.

Personne ne niera que la pensée de soustraire la France et les États du continent à l'humiliante domination de l'Angleterre, ne fût pas une pensée élevée et généreuse. Le désir ardent, exclusif de l'empereur était de contraindre cette puissance à la paix. Toutes ses tentatives pour l'y amener par les négociations avaient été infructueuses; son projet de descente en Angleterre avait échoué; une seule voie restait ouverte, celle de fermer au commerce anglais tout accès sur le continent. Cette entreprise n'était pas à la portée d'un esprit vulgaire; Napoléon hésita longtemps. Les prétentions toujours croissantes de l'Angleterre, ses efforts toujours renouvelés pour troubler le continent, enfin les arrêts du conseil du 16 mai 1806, qui mirent en état de blocus les côtes de France et de Hollande, depuis l'Elbe jusqu'à Brest, le décidèrent; les moyens extraordinaires pour mener à fin cette difficile entreprise en étaient la conséquence. Une fois engagé dans la lutte, Napoléon ne devait reculer devant aucun

obstacle pour exécuter un dessein qui promettait de si utiles et de si glorieux résultats. Là était le prix des efforts des nations continentales. Encore un an, et le but était atteint! Si le hardi projet d'attaquer, dans sa source, la prépondérance de l'Angleterre a paru à la génération actuelle, froissée dans ses intérêts présents et dominée par des passions ou par des préventions qui ne sont pas encore dissipées, une conception désordonnée et impraticable, elle n'a pas assez considéré que ce projet n'était pas au-dessous du génie qui l'avait conçu, ni de sa puissance, qui était suffisante pour l'exécuter; enfin que le succès, malgré les obstacles qui devaient nécessairement l'entraver, était infaillible. Indépendamment d'événements impossibles à prévoir, tels que les désastres de la retraite de Moscou, cette entreprise n'a malheureusement pas trouvé dans les États que les conseils et l'or de l'Angleterre ont aveuglés sur leurs intérêts, la conviction et l'indépendance nécessaires, ni dans les peuples les efforts héroïques qui pouvaient en assurer la réussite. Il ne faut point se le dissumuler, la France est trop grande et trop puissante pour que l'Angleterre consente à vivre en paix avec elle; si une main énergique ne la soutient pas, ce n'est qu'en se tenant dans la dépendance et en se soumettant aux lois de sa rivale qu'elle trouvera un calme trompeur. Tant que l'Angleterre a eu les moyens de soulever le continent et d'échauffer les passions des cabinets et de l'aristocratie européenne,

elle les a employés à consommer la ruine de la France et de la dynastie impériale ; c'était pour elles le *to be or not to be* de Shakspeare. Il fallait, ou qu'elles subissent le joug de cette éternelle ennemie et les conséquences de ses haines immortelles, en renonçant au seul moyen de la ramener dans des termes d'égalité, ou qu'elles persistassent dans l'emploi de ce moyen. C'est dans cette alternative qu'est la question ; quant aux détails de l'exécution, l'histoire les jugera.

Dans les accusations sans nombre dont on a cherché à ternir la renommée de l'empereur, on n'a pas assez tenu compte des nécessités de sa position, tant envers l'Angleterre et les autres puissances de l'Europe, qu'envers les partis et les artisans d'intrigues et de machinations de l'intérieur, ni assez considéré qu'il n'a presque jamais eu le choix des moyens. Les calomnies répandues contre le caractère de l'homme le plus grand et l'un des plus vertueux des temps modernes, passeront comme ces accusations banales de despotisme et de haine de la liberté, dont on est convenu de charger sa mémoire. L'impartiale postérité lui tiendra compte de ce qu'il a fait pour la France, de ce que les circonstances où il s'est trouvé l'ont empêché de faire ; elle dira, en considérant l'impulsion des esprits vers le système du gouvernement représentatif, que nul souverain en Europe n'était, plus que lui, par sa position et par son influence, en mesure de jeter les fondements

d'une sage liberté, qui est l'objet des vœux de tous les peuples et le but constant de leurs efforts. Quel a été son secret, et quelle fut la cause de ses succès? C'est qu'il a constamment étudié les dispositions et les besoins de la nation, qu'il a su juger la tendance générale des esprits, et qu'il s'en est emparé. Les amis impartiaux de l'empereur n'ont pu voir qu'avec peine les reproches adressés à sa mémoire, tout récemment encore, dans une des solennités de l'Institut, par des hommes graves et éminents; on l'a accusé d'avoir été possédé d'une *ambition insatiable*, et d'avoir acheté la *grandeur* au prix de la *vertu*. Ces accusations ont-elles leur source dans l'amertume des regrets causés par le renversement des hautes espérances qu'il avait été permis de concevoir pour l'avenir de notre patrie? Est-ce une concession faite à des idées puisées dans l'étude des institutions et du génie d'un peuple transatlantique, placé dans des conditions si différentes des nôtres? Napoléon a été ambitieux, mais il ne l'a été que dans un but patriotique; il n'a entrepris que ce qu'il était capable d'accomplir, et son ambition a toujours eu pour mobile un ardent amour du pays, auquel il rapportait toutes ses pensées et toutes ses actions. S'il a commis des fautes (eh! quel est l'homme infaillible!) elles ont toujours eu ce noble sentiment pour cause et pour excuse.

L'empereur de Russie parut partager à Tilsitt les sentiments de Napoléon à l'égard de l'Angleterre.

La première parole d'Alexandre sur le radeau du Niémen : « Je suis comme vous l'ennemi de l'Angle-« terre, » flatta le cœur de Napoléon et dut aplanir tous les obstacles. Plus tard, lorsque les deux souverains se réunirent à Erfurt, l'empereur Alexandre affecta de persévérer dans les mêmes sentiments. Ce fut pour s'assurer un allié puissant contre l'ennemi commun que Napoléon se résolut à des sacrifices que, plus tard, il a eu l'occasion de regretter. A Tilsitt, il empêcha la réoccupation, par les Turcs, de la Moldavie et de la Valachie ; à Erfurt, il consentit à la cession de ces provinces à la Russie ; à Tilsitt, il avait prêté la main à l'affaiblissement de la Suède, alors il est vrai, l'alliée la plus persévérante de l'Angleterre, par l'abandon de la Finlande à la Russie, concession d'un prix inestimable pour cette puissance. Il se plaignait plus tard avec raison, dans une de ses lettres à l'empereur Alexandre, de n'avoir contribué à l'agrandissement de la Russie que pour voir le commerce français exclu par elle depuis la Moldavie jusqu'à la Finlande ; cependant la ligue qu'il avait formée contre l'Angleterre avait un but profitable, non pas à la France seulement, mais à la Russie elle-même et aux puissances maritimes du Nord.

L'année 1811 et les premiers mois de 1812 furent remplis par l'échange de notes diplomatiques entre les ministres français et russes, et par une correspondance entre les deux souverains, dont la substance était, de la part de Napoléon : « Vous

« faites des préparatifs de guerre; ce ne peut être « que contre moi; mais je défends contre l'Angle- « terre nos intérêts communs; je n'ai donc pas en- « vie de vous attaquer. Vous m'obligez à vous imiter; « la guerre pourra en résulter, quoique je ne la « veuille pas, et que vous-même peut-être ne la dé- « siriez point. N'y a-t-il aucun moyen de s'entendre? »
Pendant ce temps, la Russie faisait secrètement ses dispositions pour commencer la guerre. Le colonel Boutourlin, déjà cité, dit à la page 58 du tome premier de son *Histoire militaire de la campagne de* 1812, que la Russie voulait attaquer au printemps de l'année 1811, mais qu'elle reconnut qu'elle n'était pas alors en mesure.

Enfin, dans le mois de février 1812, quand le formidable déploiement des forces de la Russie, cessant de menacer ses ennemis naturels, fut venu s'étendre sur la frontière du grand-duché de Varsovie, l'empereur fit venir le colonel Czernitcheff, aide de camp d'Alexandre, qui, depuis 1808, résidait constamment près de lui comme intermédiaire confidentiel. Il s'ouvrit à lui sur les sujets de différends existant entre la Russie et la France, et le chargea de propositions conciliatrices pour son maître. Czernitcheff partit, mais ne revint pas; il emportait avec lui les états de situation des armées françaises, qu'il s'était fait livrer par un employé des bureaux de la guerre, nommé Michel, qui paya de sa tête la séduction de l'aide de camp russe.

Napoléon n'avait qu'à perdre à la guerre. Le système continental, si funeste aux intérêts de l'Angleterre, se trouvait ajourné, détourné de son but et soumis à des chances incertaines. Les cris de détresse qui se faisaient entendre à Londres, à Liverpool, à Bristol, etc., annonçaient le prochain et complet succès de ce système. Les affaires d'Espagne réclamaient impérieusement tous ses efforts. Il se rendit compte à plusieurs reprises de sa situation dans des notes qu'il dicta; il fit son thème de plusieurs façons, et trouva toujours, au bout de ses combinaisons, qu'il ne pouvait faire la guerre sans courir des chances qu'il était de son intérêt de ne pas subir; il l'aurait évitée s'il avait pu gagner trois ans; le but du système continental aurait été atteint; l'Espagne aurait été pacifiée; il avait tout à espérer du temps et de la consolidation que deux ou trois années de paix auraient donnée à sa puissance. Le cabinet anglais le sentit; son commerce était aux abois. L'heureuse issue des affaires d'Espagne rendrait Napoléon maître de la Péninsule; l'Angleterre n'avait pas à balancer; il fallait le lancer dans la lutte avec tous les embarras inhérents à sa position.

Depuis 1809, l'Autriche entretenait à Londres un agent, le baron de Wessemberg, avec lequel on pouvait communiquer par Calais. Ce fut par son intermédiaire qu'une tentative désespérée fut faite pour arriver à un accommodement qui était impossible; cette négociation fut courte. La proposition

de l'empereur Napoléon avait principalement pour objet l'évacuation de l'Espagne par les armées françaises et anglaises, l'intégrité et l'indépendance de ce pays *sous la dynastie actuelle*. Lord Castlereagh déclara en réponse que si l'exclusion de Ferdinand VII et de ses héritiers était maintenue, les engagements du cabinet britannique ne lui permettaient pas d'accéder à la proposition du gouvernement français; cette déclaration arrêta la négociation dès son début. Qu'il me soit permis de résumer succinctement les motifs qui ont dirigé Napoléon dans cette circonstance; on l'a blâmé à tort d'avoir sacrifié l'espérance de la paix à sa partialité pour son frère. Ce n'est pas pour faire son frère Joseph roi, qu'il a enlevé l'Espagne à la dynastie espagnole; des nécessités impérieuses l'y ont décidé : d'abord la situation géographique de cet État, qui, depuis Louis XIV, en fait une annexe de la France, ensuite l'impossibilité d'abandonner à l'influence de l'Angleterre une vaste étendue de côtes qui fournirait à sa marine des ressources contre la France et un débouché à une armée anglaise qui y serait portée par ses vaisseaux. La levée de boucliers du prince de la Paix, en 1803, a donné à réfléchir à Napoléon; l'Espagne, encore douteuse, dans la main d'un ministre habile, pouvait, en cas de revers, donner à la France les plus grandes inquiétudes; l'Espagne ne pouvait être que française ou liée étroitement à l'empire. Depuis Richelieu, les gouvernements qui se sont succédé

ont compris cette politique. Si Napoléon avait pu compter sur les princes espagnols, il les eût conservés; l'occupation de l'Espagne n'a point péché par les principes, mais par les formes, et l'amour-propre des Espagnols n'a peut-être pas été assez ménagé. Le dessein de Napoléon avait été mûri avec la prudence et la lenteur nécessaires; quand il l'a exécuté, une alliance formidable l'unissait à la Russie, et le moment paraissait favorable. La coalition, ou plutôt l'Angleterre, en l'entraînant sans cesse dans des luttes nouvelles, l'a empêché d'y porter toutes ses forces. Il s'est cru assez fort pour mener de front ses grandes entreprises; il a craint que le temps ne lui manquât. Les événements ont démontré plus tard quel intérêt la France avait à l'union des deux royaumes; les Pyrénées ont été ouvertes à une armée anglaise, comme la violation du territoire suisse a livré la France à l'invasion étrangère. L'expédition d'Espagne en 1808 était une entreprise nationale, comme l'acte de médiation suisse était un acte de haute politique.

L'empereur s'appliquait de tout son pouvoir à affaiblir l'effet des mesures prohibitives qu'il était forcé de prendre; il proposa des équivalents, le système de licences au moyen desquelles on empêchait l'Angleterre de tirer du continent de l'argent en échange des produits de son commerce. C'était une modération du système continental, imparfaite à la vérité, et ouvrant la porte à des abus qui l'ont

tuée à sa naissance, mais qui pouvait être mieux appliquée et remplir son but. Tout vaisseau qui en était porteur, chargé d'une cargaison indigène, pouvait l'échanger en Angleterre contre pareille valeur en denrées coloniales et en matières premières seulement, mais non manufacturées. Ainsi, l'Angleterre ne recevait pas d'espèces, et le continent ne recevait pas de marchandises de fabrique anglaise. La Russie pouvait faire usage de ce moyen pour se procurer les denrées coloniales nécessaires à sa consommation et les matières premières que réclamait son industrie, en échange de ses goudrons, de ses bois, etc.; mais l'empereur Alexandre n'était plus le maître, l'Angleterre s'était tout à fait emparée de lui; il n'y avait pas d'intrigues qu'elle n'employât pour exalter ses passions contre l'empereur Napoléon : supposition de pièces, falsification d'écritures et de signatures, tout lui était bon. A la fin de 1811, une cabale, dont le principal agent était le baron d'Armfeldt, dès longtemps soudoyé par l'Angleterre, supposa des preuves d'une corruption dont l'empereur Napoléon aurait été le principal auteur, et le secrétaire du cabinet russe, Speranski, le complice. Ce dernier entretenait avec le secrétaire général du conseil d'État français une correspondance relative à des objets d'administration intérieure, qui avait été ordonnée par l'empereur Alexandre et autorisée par le gouvernement français. Ces communications, tout à fait étrangères à la po-

litique, furent transformées en complot. Speranski fut brusquement disgracié et exilé sans avoir été entendu. Après lui, le comte Nesselrode et le prince Grégoire Gagarin furent nommés secrétaires du cabinet. C'était par des artifices de ce genre que l'Angleterre agissait sur l'esprit soupçonneux de l'empereur Alexandre, et qu'elle le conduisait à s'engager par un traité qu'on convint de tenir secret jusqu'au moment où éclateraient les hostilités.

Quand Napoléon vit que tout espoir de conserver la paix était évanoui, il se résolut à la guerre, et sans attendre que l'invasion, méditée en 1811 par la Russie et par la Prusse, se réalisât. Il s'assura d'alliances sur lesquelles il était autorisé à compter, tant qu'il serait victorieux ; les deux plus importantes lui échappèrent, celles de la Suède et de la Turquie. Les circonstances de la rupture avec la Suède sont assez connues ; la défection de la Turquie fut motivée par la croyance inspirée au divan que la France abandonnait son alliance pour celle de la Russie, et par l'absence, dans cette occasion importante, de notre ambassadeur. Dès le mois de février 1812, un homme éminemment Français, qui avait conservé de ses missions en Turquie des relations auxquelles il devait de fidèles informations, M. le chevalier Amédée Jaubert, alarmé des avertissements que ses correspondances particulières avec Constantinople lui donnaient de l'influence toujours croissante exercée par les Russes sur le divan, prit sur lui

d'aller en donner communication au ministre des relations extérieures. Ce ministre, frappé d'un état de choses dont sa correspondance diplomatique ne lui avait pas révélé toute la gravité, prit à ce sujet les ordres de l'empereur. Une prévoyance qui était rarement en défaut avait fait comprendre à Napoléon la nécessité d'avoir à Constantinople un ambassadeur dont la parole aurait plus de poids que celle d'un simple chargé d'affaires ; il nomma sur-le-champ à cette ambassade le général Andréossy. Cet envoyé partit pour Laybach, où il demeura, attendant qu'on lui envoyât les présents d'usage, sans lesquels il ne voulait pas aborder les autorités turques. Pendant ce temps l'habile diplomatie moscovite n'était pas oisive ; les intrigues et la corruption avaient gagné du terrain et fait des progrès que l'autorité d'un ambassadeur actif aurait arrêtés. L'empereur, depuis le mois de juin, ne cessait de recommander qu'on donnât, par tous les moyens, à Constantinople des nouvelles de sa marche contre les Russes, pour soutenir la foi chancelante du divan. Je ne déciderai pas la question de savoir à quoi le long séjour du général Andréossy à Laybach doit être attribué. L'ambassadeur en partit enfin et fit la plus grande diligence ; mais quoiqu'il eût fait une grande partie du voyage à franc étrier, il ne put arriver à Terapia que le 25 juillet. Une prétendue lettre de Napoléon à l'empereur Alexandre, proposant pour premier article de la paix le partage de la Turquie,

fut présentée au grand vizir. Joseph Fonton, drogman stipendié de l'Angleterre, consulté par Ghalib-Effendi, attesta l'authenticité de cette pièce. Le fait de la présence de M. de Narbonne à Vilna acheva la conviction du ministre ottoman et celle du Grand Seigneur, qui avait refusé de ratifier le traité dont les préliminaires, signés le 25 mai à Bucharest par les plénipotentiaires de la Porte et de la Russie, étaient arrivés le 6 juin à Constantinople. Ce ne fut que le 14 juillet suivant qu'il s'y décida, et l'ambassadeur Andréossy n'arriva à Constantinople que dix jours après.

Dans le courant de mars 1812, l'empereur, faisant violence aux sentiments de répulsion que lui inspirait l'esprit d'intrigue de M. de Talleyrand, eut l'idée de l'envoyer à Varsovie ; il s'ouvrit à lui confidentiellement de ce projet, en lui recommandant le secret. Peu de temps après cette ouverture, il apprend qu'on achète à Vienne des ducats pour le compte de son ministre, et que le secret de sa mission y a transpiré. L'empereur, mécontent de voir son projet ébruité, et interprétant cet arrangement domestique comme un agiotage sur les fonds publics de Vienne, renonça au choix qu'il avait fait de M. de Talleyrand, et nomma à sa place l'abbé de Pradt, qui l'avait suivi à Dresde.

L'empereur désira vivement que, si la campagne s'ouvrait contre les Russes, le contingent que fournirait l'Autriche fût commandé par le prince de Schwar-

zemberg, qui était ambassadeur à Paris depuis 1809; il demanda à cet effet pour lui le grade de feld-maréchal. Comme le prince était un des plus jeunes généraux de cavalerie en activité, et l'avant-dernier dans l'ordre des promotions, cette demande fut éludée; il s'ensuivit entre les deux empereurs une correspondance particulière. L'empereur d'Autriche, après avoir allégué la rigueur des règlements militaires, céda pour plaire à l'empereur Napoléon, et eut soin de faire connaître que la nomination du prince Charles de Schwarzemberg n'était due qu'à sa déférence pour la recommandation de l'empereur Napoléon.

Il ne restait plus à Napoléon qu'à confier le sort de cette grande entreprise à la plus belle armée qu'il eût pu mettre en campagne. Voulant disposer de toutes ses forces pour frapper un grand coup, et revenir promptement en Espagne (où il a tenu pendant deux ans un détachement de sa maison, le chambellan de Brigode, des écuyers, des brigades de chevaux, des mulets de bât, et tout un service de campagne), il attendit le moment de commencer la guerre à laquelle il était contraint, avec confiance dans sa force et dans son droit; il ne perdit cependant pas l'espoir de l'éviter, et jusqu'au passage du Niémen il voulut se flatter qu'il pourrait arriver à quelque arrangement. Il profita de toutes les occasions pour arriver au cœur de l'empereur Alexandre; il aimait véritablement ce prince, et avait dans ses

sentiments personnels une foi que l'événement ne justifiait guère ; il était persuadé qu'une heure d'entretien avec lui dissiperait tous les nuages et arrangerait tout. Il lui fit écrire même durant la plus grande chaleur des hostilités, et quand les chances de la guerre ne lui étaient pas défavorables ; il lui écrivit aussi lui-même par toutes les voies, soit à l'occasion de parlementaires que l'échange de quelques généraux russes prisonniers amenait à son quartier général, soit dans d'autres circonstances, pour atténuer les maux causés par la barbarie avec laquelle les Russes faisaient la guerre.

V

L'empereur, sa femme et son fils. — L'omelette impériale. — Courses à cheval de l'empereur et de l'impératrice. — Visite des travaux publics. — Portrait de l'empereur. — Désir de l'impératrice de voir sa famille à Dresde. — Départ de Leurs Majestés pour cette ville. — Tableau du séjour de Dresde. — Motif de cette réunion. — Présence à Dresde du comte Neipperg.

L'air de la cour, l'habitude qu'avait Marie-Louise de vivre familièrement avec l'empereur, qui s'occupait beaucoup d'elle, qui avait pour elle des manières simples, cordiales et affectueuses, et qui l'amusait par une gaieté souvent animée, avaient fait oublier à cette princesse la roideur et la réserve que la timidité lui avait imposées à son arrivée en France. Son maintien était devenu aisé ; elle avait perdu un peu de son embonpoint ; sa taille, d'une régularité parfaite, y avait beaucoup gagné. De beaux yeux pleins de douceur et une grande fraîcheur donnaient à sa physionomie une expression agréable, et l'ensemble de sa personne était noble et gracieux.

L'empereur, accablé de soins et de soucis à la veille d'une rupture avec la Russie, partageait son

temps entre les travaux multipliés du cabinet ; c'était auprès de sa femme et de son fils qu'il allait chercher les seules véritables distractions qu'il pût goûter. Le peu de loisir que lui laissaient les affaires dans la journée, il le consacrait à son fils, dont il se plaisait à guider les pas chancelants avec une sollicitude féminine. Les chutes fréquentes de cet enfant chéri, si elles n'avaient pu être prévenues, étaient accueillies par des caresses mêlées d'éclats de rire bruyants. L'impératrice assistait à ces scènes de ménage ; mais elle n'y prenait pas une part aussi active que l'empereur. Ce trio, dont la simplicité aurait pu faire oublier l'inexprimable grandeur, offrait le touchant spectacle d'un ménage bourgeois uni par les liens d'une douce intimité. Qui aurait pu soupçonner les mystérieuses destinées réservées aux êtres qui le composaient ?

Cet homme, que tant d'esprits prévenus ou trompés se sont plu à représenter comme inaccessible aux sentiments doux et tendres, était aussi bon mari que bon père ; les innocentes fantaisies de l'impératrice étaient loin de trouver en lui un censeur. L'anecdote suivante montre quelle était, à cet égard, sa bonhomie ; je la connaissais ; elle m'a été rappelée dernièrement par M. Méchin, ancien préfet du département du Calvados. L'impératrice, qui s'était rendue à Cherbourg pour assister à l'inauguration du bassin de ce port, la raconta devant lui, à une table de whist où il avait l'honneur de faire sa par-

tie. La réminiscence d'un goût puisé dans la familiarité de la vie domestique qu'elle avait menée dans sa jeunesse, lui inspira un jour l'envie de faire une omelette ; elle fait apporter dans son appartement tout ce qui lui est nécessaire. Pendant qu'elle est occupée de cette importante opération culinaire, l'empereur entre sans être annoncé, soit que le hasard l'amenât, soit que, prévenu par quelque avis officieux, il voulût se donner le plaisir de surprendre l'impératrice ; celle-ci, un peu troublée de cette visite inattendue, cherchait à lui dérober la vue de ses préparatifs. « Que fait-on donc ici ? dit l'empe-« reur ; je sens une singulière odeur, comme de « friture. » Puis, passant derrière l'impératrice, il découvre le réchaud, la casserole d'argent dans laquelle le beurre commençait à fondre, le saladier et les œufs. « Quoi ! dit-il, vous faites une omelette ? « Bah ! vous n'y entendez rien ; je veux vous mon-« trer comment on s'y prend. » Il se fait apporter un tablier de cuisine, et se met à l'œuvre avec l'impératrice, qui lui servait d'aide. L'omelette faite, restait le plus difficile, c'était de la retourner ; mais Napoléon s'était donné plus de talent qu'il n'en avait, car quand il s'agit de faire sauter l'omelette, il fit comme le grand Condé, qui, au rapport de Gourville, voulant faire une omelette dans une auberge où il s'était arrêté, au lieu de la retourner dans la poêle, la jeta dans le feu. Napoléon cependant fit mieux, il ne la jeta que par terre ; obligé d'avouer

son inexpérience, il remit à l'impératrice les insignes du métier, et la laissa recommencer sa cuisine. Il s'entendait mieux à livrer une bataille.

Après les voyages en Belgique, en Normandie et en Hollande, l'empereur avait repris ses courses à cheval et ses chasses pendant la belle saison des années 1811 et 1812, à Saint-Cloud et à Rambouillet, où il était plus à l'aise, et pour ainsi dire plus en famille. Quelquefois, à l'aube du jour, il éveillait l'impératrice pour faire des promenades avant le déjeuner; ces cavalcades le conduisaient, mais très-rarement, jusqu'à Paris. Il visitait alors les divers travaux qu'il avait ordonnés pour l'embellissement ou pour l'utilité de la capitale, et dont il expliquait l'objet à l'impératrice. Ces visites, toujours inattendues, surprenaient dans leur sommeil les gardiens de ces travaux, qui regardaient avec étonnement ces ordonnateurs nouveaux pour eux, et se croyaient sous le charme d'une vision. Comme ces promenades n'étaient jamais annoncées d'avance, l'aide de camp et l'écuyer de service et quelques piqueurs suivaient seuls Leurs Majestés. L'impératrice n'était accompagnée par aucune de ses dames, seulement elles venaient au-devant d'elle à son retour; elle montait en voiture si elle était fatiguée, ce qui arrivait rarement.

Comme toutes les fois que l'empereur se déplaçait, c'était dans un but utile, et que ni prince ni fonctionnaire public n'ont donné moins de temps à leurs

plaisirs, il s'arrangeait pour que ses délassements mêmes ne fussent pas stériles; ses promenades avaient toujours pour objet la visite de quelque point qui avait attiré son attention. Il prenait, à la première vue, un aperçu du terrain et des travaux commencés, et se formait une idée nette de la meilleure direction à leur donner, de leur durée probable, et des dépenses qu'ils occasionneraient. A son retour, il chargeait ses ministres de convoquer les chefs de division, les ingénieurs et les hommes de l'art, et de les amener à un conseil qu'il présidait. En entendant la lecture de leurs rapports, il y appliquait les premières notions qu'il avait recueillies sur les ouvrages projetés ou commencés, et il avait déjà arrêté dans sa tête les perfectionnements dont ils étaient susceptibles. Malgré la rapidité du coup d'œil qu'il y avait jeté, il avait pris une connaissance des détails aussi juste qu'auraient pu le faire les hommes spéciaux qui en avaient fait leur étude assidue.

Des facultés merveilleuses, produit d'une intelligence vive et pénétrante et d'une raison froide et sûre; un génie secondé par l'étude, dont l'ardeur dévorante triomphait du temps et de l'espace, que les travaux les plus arides ou les plus prolongés ne pouvaient lasser, qui puisait au contraire une nouvelle vigueur dans leur diversité; un esprit vaste qui embrassait l'ensemble des questions les plus élevées et qui descendait dans les détails les plus

minutieux; un coup d'œil vraiment extraordinaire, auquel des illuminations soudaines dévoilaient ce que de longues études ne font pas toujours apercevoir au commun des hommes; une mémoire imperturbable des choses et des localités; une activité qui lui persuadait qu'il n'avait rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire, comme Lucain l'a dit de César; une attention à ne se permettre ou à ne souffrir rien qui pût porter atteinte à sa dignité, réserve inspirée par la conscience de ses devoirs et de ses droits plus que par la crainte du ridicule; un vif sentiment du juste et de l'injuste; de l'indulgence pour les erreurs involontaires; une aversion pour l'improbité, la bassesse ou la malignité, qui éclatait surtout en public par des reproches sévères; une âme supérieure aux coups de la fortune; une bienveillance naturelle; des sentiments religieux essentiellement tolérants; des mœurs pures; un cœur tout rempli de hautes pensées, qu'aucune considération vile ou mesquine n'a jamais souillé; une vigilance continuelle pour la répression des abus : la réunion de ces qualités, couronnée par un ardent amour du pays, est ce qui distingue Napoléon du petit nombre d'hommes supérieurs qui ont dominé, à de rares intervalles, la scène du monde. A mesure que Napoléon sera mieux connu, on trouvera qu'il a été un des hommes les moins imparfaits. C'est avec une conviction profonde qu'il a dit qu'il se présenterait avec assurance devant le

tribunal de Dieu et qu'il y attendrait sans crainte son jugement. Si l'énergie de son caractère, un sentiment profond de l'honneur et l'horreur de l'injustice l'ont, dans de rares occasions, entraîné hors des bornes de la modération, il faut en chercher la cause dans l'exaltation de ces mêmes qualités. Par l'influence que Napoléon a exercée sur son siècle, il a été plus qu'un homme. Jamais peut-être la nature humaine n'accomplira de plus grandes choses que celles qu'a réalisées cet être privilégié en si peu d'années et à travers tant d'obstacles, et qui ne sont pas au-dessus de celles dont les projets étaient en réserve dans sa tête puissante. Le souvenir de ce temps, des heures que j'ai passées auprès de cet homme vraiment prodigieux, me paraît un rêve. Dans le sentiment profond qu'il excite en moi, je ne puis que m'humilier devant les impénétrables décrets de la Providence, qui, après avoir suscité ce merveilleux instrument de ses desseins, l'a sitôt enlevé à son œuvre imparfaite. Peut-être Dieu n'a-t-il pas voulu qu'il devançât les temps marqués par l'ordre invariable qu'il a établi! peut-être n'a-t-il pas voulu qu'un mortel dépassât trop les proportions humaines!

Après la signature d'un traité avec la Prusse, qui n'avait pu faire autrement que de s'allier à la France dans la guerre qui était imminente avec la Russie, et immédiatement après avoir signé avec l'Autriche un pareil traité, l'empereur songea à faire un voyage à

Dresde avant de se rendre à l'armée ; il désira y réunir ses alliés. Il espérait toujours que cette grande lutte pourrait être évitée ; il parla à l'impératrice du projet qu'il avait d'inviter l'empereur d'Autriche à s'y trouver. L'impératrice entra vivement dans ce projet ; son plus grand désir était de revoir son père et sa famille, avec lesquels elle entretenait une correspondance suivie ; en conséquence, notre ambassadeur à Vienne, M. le comte Otto, fut chargé de proposer à l'empereur François de venir à Dresde avec l'impératrice, et même avec les archiducs et les archiduchesses, frères et sœurs de Marie-Louise, qui se faisait un bonheur de passer quelques jours avec eux.

La nécessité de parer à une disette de subsistances dont la France était alors menacée, retarda d'un mois le départ de l'empereur. Le 9 mai, Leurs Majestés partirent de Saint-Cloud, et arrivèrent le 11 à Mayence, où elles séjournèrent ; elles y virent le grand-duc de Hesse et la grande-duchesse de Darmstadt. Le voyage de Mayence à Dresde fut un hommage continuel, et les princes de la confédération du Rhin, dont Leurs Majestés traversèrent les États, les reçurent et leur offrirent l'hospitalité des grands vassaux ; plusieurs vinrent les attendre sur la route, entre autres le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade. On se tromperait cependant si l'on croyait que l'empereur imposait à ses hôtes la charge de le défrayer, ainsi que sa suite ; Napoléon

ne voulait pas que son séjour fût incommode à aucun d'eux ; il se faisait précéder et suivre par sa maison, pourvue de tout ce qui était nécessaire à une grande représentation. Il trouva à quelques lieues de Dresde le roi de Saxe, qui était venu à sa rencontre, accompagné de la reine. L'empereur et l'impératrice firent leur entrée avec eux à Dresde, aux flambeaux. Le lendemain de leur arrivée vinrent à Dresde l'empereur et l'impératrice d'Autriche, les archiducs, et successivement la reine de Westphalie (le roi était déjà à l'armée), le grand-duc de Wurtzbourg, le roi et le prince royal de Prusse, et une partie des princes de la confédération, les principaux ministres, et entre autres MM. de Metternich et Hardenberg.

L'empereur d'Autriche embrassa Napoléon avec une émotion visible ; l'impératrice d'Autriche et les archiducs accueillirent Marie-Louise avec un empressement mêlé de déférence ; le roi de Prusse présenta à l'empereur le prince royal, en le priant de lui permettre de le suivre comme aide de camp, et demanda aux aides de camp de l'empereur leur amitié pour son fils.

L'époque du séjour de Napoléon à Dresde fut l'apogée de sa puissance ; les expressions manquent pour peindre l'effet qu'y produisit sa présence : jamais, peut-être, la grandeur humaine ne s'est élevée plus haut. On a dit que Napoléon était à Dresde l'Agamemnon, le roi des rois ; mais c'était

à sa supériorité intellectuelle que ces témoignages involontaires de déférence et d'égards s'adressaient. Un empereur, des rois, des princes souverains, paraissaient plutôt ses courtisans que ses égaux; l'empereur d'Autriche, en sa présence, était oublié; il fallait que Napoléon s'effaçât pour appeler sur ce prince l'attention qui se portait sur lui seul. Que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse fussent sincères dans leurs démonstrations, ce n'est pas ce qu'il faut en conclure ; si ces princes avaient pu oublier un moment leurs rancunes secrètes, ils avaient auprès d'eux des ministres puissants qui se seraient chargés de les en faire ressouvenir. L'impératrice d'Autriche, femme d'esprit et lettrée, arriva à Dresde, armée de sa dignité de jolie femme et d'impératrice, hérissée de préventions contre l'homme auquel la monarchie autrichienne avait dû ses plus grandes humiliations; elle venait décidée à résister à l'entraînement général et à se tenir dans une réserve voisine du dédain, mais Napoléon s'était promis, de son côté, de se concilier cette superbe ennemie ; en peu de jours elle avait cédé à l'ascendant qu'il exerçait sur tous. J'ai eu de fréquentes occasions d'observer l'aspect de ces augustes assemblées; j'ai souvent rencontré, dans les vastes appartements du palais de Dresde, le cortége royal dont Napoléon était le chef. L'impératrice d'Autriche était d'une santé si faible, qu'elle ne pouvait supporter la fatigue de la marche dans le trajet assez long des ap-

partements ; l'empereur allait au-devant d'elle ; il marchait, tenant son chapeau d'une main, appuyé de l'autre sur la portière de la chaise à porteurs de l'impératrice en causant avec elle, souvent d'une manière enjouée. L'impératrice paraissait prendre à sa conversation un intérêt que témoignait l'abandon avec lequel elle l'écoutait et lui répondait. Tous les témoins de ces réunions s'accordaient à dire que Napoléon exerçait sur ses hôtes augustes un ascendant irrésistible par l'agrément de son esprit et par la grâce enchanteresse de ses manières. On eût dit que cet homme étonnant avait porté dès sa jeunesse le poids d'un grand empire, tant il savait relever, par son ton et par ses formes, la dignité de son rang. Éminemment spirituel, rien n'échappait à son œil observateur. Un tact exquis, un sentiment délicat des convenances, s'alliaient dans cet esprit privilégié à la maturité, à l'instruction, et en faisaient l'homme le plus aimable et le plus poli, quand il voulait l'être.

L'idée première du voyage à Dresde avait paru tenir au désir qu'avait éprouvé Marie-Louise de s'y réunir à sa famille. La présence de l'empereur d'Autriche avait nécessité celle du roi de Prusse, également allié de la France dans la guerre qui se préparait. Le but principal de l'empereur Napoléon avait été de resserrer aux yeux de la Russie, dans cette assemblée des rois et des princes de la confédération du Rhin, les liens de son alliance avec

eux, d'engager plus étroitement ses alliés, et, à la faveur de cette apparence de confraternité, combinée avec un grand appareil de forces, d'imposer à la Russie et de l'amener à des dispositions pacifiques ; car, je ne puis trop le répéter, Napoléon entreprenait cette guerre avec une extrême répugnance, et il conserva jusqu'au dernier moment au fond de son cœur l'espérance secrète de l'éviter. Avant de quitter Paris, il avait expédié le comte de Narbonne, son aide de camp, à Pétersbourg. A Dresde, n'ayant pas de nouvelles de M. de Narbonne, et apprenant l'arrivée de l'empereur Alexandre à Vilna, il envoya dire au comte Lauriston, son ambassadeur, de se rendre dans cette dernière ville, et de s'adresser directement à ce prince. Le comte Lauriston ne put obtenir l'autorisation d'aller à Vilna. La veille du départ de l'empereur de Dresde, le comte de Narbonne y arriva ; il avait été reçu par l'empereur Alexandre, qu'il n'avait pas trouvé disposé à revenir sur ses résolutions. L'attitude froide et inflexible de ce prince, sa réserve, sa persistance dans des conditions inacceptables, parce qu'elles étaient humiliantes, convainquirent l'empereur Napoléon qu'il avait pris son parti, et qu'il était engagé trop avant avec l'Angleterre pour reculer. Du reste, au milieu de ces fêtes et des cercles imposants du palais de Dresde, si l'on n'eût su qu'il y avait autour de nous cinq cent mille hommes prêts à entrer en lice, on n'aurait pensé ni à la guerre ni aux

grands événements qui se préparaient, et auxquels chacun des assistants avait un intérêt particulier et différent.

Il se trouvait à la suite de l'empereur d'Autriche, en qualité de chambellan, un personnage déjà illustré par des commandements militaires et par des missions diplomatiques, mais inaperçu dans cette foule royale et princière ; c'était le général comte Neipperg. Là l'impératrice le vit pour la première fois sans le remarquer, en se rendant avec l'empereur à la salle de spectacle ; elle lui adressa quelques mots parce qu'il se trouvait sur son passage. Que les desseins de Dieu sont impénétrables ! Ces trois personnages, que les solennités de Dresde réunissaient dans des rangs si divers, étaient loin de soupçonner l'influence que le plus humble d'entre eux était appelé à exercer sur leurs destinées !

L'impératrice Marie-Louise fut l'objet des attentions et des prévenances des augustes hôtes du palais de Dresde, et surtout de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche. Il fut convenu qu'elle irait passer un mois à Prague avec sa famille. L'empereur Napoléon, plein de condescendance pour Marie-Louise, et voulant être agréable à l'empereur et à l'impératrice d'Autriche, prévint leurs désirs, et se prêta avec empressement à ce qu'ils voulurent.

VI

Voyage de l'impératrice Marie-Louise à Prague. — Départ de l'empereur pour l'armée. — Ordre de service réglé pendant son absence. — Retour de l'impératrice à Saint-Cloud. — Écrits sur la campagne de Russie. — Mission du général Balachoff à Vilna. — Députation polonaise à Vilna. — Comment l'empereur employait son temps à l'armée. — Portrait du roi de Rome apporté la veille de la bataille de la Moscova. — Extinction de voix de l'empereur. — Délicatesse de ses organes. — Séjour à Moscou. — Mémoire politique du comte Rostopchin. — Départ de Moscou. — Complot de Malet. — Attitude de l'empereur pendant la retraite. — MM. de Villeblanche et de Marbœuf. — Arrivée de l'empereur.

Le 29 mai, il ne restait plus à Dresde que l'impératrice Marie-Louise. Ce jour-là l'empereur Napoléon l'avait quittée pour se rendre à l'armée ; l'empereur et l'impératrice d'Autriche s'étaient mis en route le même jour pour Prague, afin de presser les préparatifs de la réception de leur fille ; le roi de Prusse et le prince royal étaient partis la veille pour retourner à Berlin. L'impératrice resta quelques jours seule à Dresde ; elle en partit le 4 juin pour Prague ; son voyage fut une fête continue. Elle fut complimentée

à la frontière d'Autriche, reçue sous des arcs de triomphe et escortée par de nombreux escadrons de cavalerie en grande tenue. L'empereur et l'impératrice vinrent au-devant d'elle et la conduisirent à Prague, où son entrée se fit au bruit du canon et des cloches; les autorités civiles et militaires, la cour et la principale noblesse de la province, lui furent présentées. L'empereur et l'impératrice d'Autriche lui cédèrent à table et dans les voitures la première place; elle reçut les honneurs réservés aux souverains autrichiens dans les jours de gala. Son séjour à Prague dura plus de trois semaines, dont chaque jour fut célébré par des banquets, des bals, des promenades, des spectacles et des illuminations générales. Les réceptions avaient lieu alternativement chez l'empereur d'Autriche et chez l'impératrice Marie-Louise. Enfin, rien ne manqua aux honneurs qui furent prodigués à la femme de Napoléon. On eût dit que la famille de Hapsbourg, d'accord avec la fortune, saluait d'un dernier et éclatant hommage celui dont l'étoile allait bientôt pâlir et s'éteindre.

Le 1er juillet, l'impératrice Marie-Louise partit de Prague avec son père, qui l'accompagna jusqu'à Carlsbad, et le 18 elle était de retour à Saint-Cloud.

Pendant ce temps, l'empereur visitait successivement Glogau, Posen, Thorn, Dantzig et Kœnigsberg, inspectait les différents corps de l'armée et les dirigeait sur le Niémen, dont le passage eut lieu le

24 juin. Le 22, une proclamation datée de Wilkowisky avait annoncé la déclaration de guerre à la Russie. Le 25 mai précédent, cette puissance avait signé la paix avec la Porte à Bucharest, et le 29 mai, elle publiait l'ouverture de ses ports à toutes les nations, c'est-à-dire à l'Angleterre.

L'empereur, avant de quitter Paris, avait expédié, selon sa coutume, toutes les affaires en retard, ou pour la solution desquelles sa présence aurait été nécessaire. Il avait établi un ordre de service en vertu duquel l'administration était confiée, pendant son absence, au conseil des ministres, présidé par l'archichancelier. Un auditeur, chargé du portefeuille contenant les rapports et les propositions des ministres, était expédié chaque semaine au ministre secrétaire d'État, qui accompagnait toujours l'empereur. Le ministre de la police écrivait tous les jours; l'empereur recevait aussi des lettres ou notes confidentielles de personnes étrangères à l'administration, qui avaient l'autorisation ou la mission de lui écrire sur des objets de politique intérieure, sur l'état de l'esprit public, et même sur des sujets littéraires. Quoique éloigné de Paris de huit ou neuf cents lieues, il gouvernait l'empire comme s'il eût été présent; l'impératrice n'était chargée alors que de la représentation. Elle entendait tous les dimanches la messe, à laquelle pouvaient assister toutes les personnes présentées. Après la messe, elle faisait le tour de la galerie qui précédait la chapelle,

et parlait à tout le monde; elle recevait aussi dans quelques occasions solennelles. Sa timidité était alors visible, et les efforts qu'elle faisait pour en triompher lui donnaient un maintien embarrassé. Tous les soirs elle admettait les personnes, hommes et femmes, qui étaient portées sur la liste des entrées. L'empereur arrêtait cette liste, et il avait soin de choisir des individus qui fussent agréables à l'impératrice; aussi elle était dans ces cercles parfaitement à l'aise, et elle en faisait les honneurs avec beaucoup de liberté et de grâce. Elle jouait au billard avec les personnes qu'elle désignait; des tables de whist étaient dressées, pour la forme, dans le salon qu'elle occupait, et la soirée se terminait par un concert ou par un spectacle.

Le récit des événements de la campagne de Russie et de la catastrophe qui l'a terminée, n'entre pas dans le plan de cet écrit. Des historiens consciencieux ont rempli cette tâche avec impartialité; des mémoires, encore inédits, feront mieux connaître les nécessités et la conduite de cette guerre; mais la plupart des écrivains qui ont entrepris de la raconter n'ont pas justifié leur mission. L'un, animé de sentiments hostiles contre le gouvernement déchu, a laissé, dans ses récits, l'empreinte de ses passions et de ses préjugés; un autre, dévoué au gouvernement royal, a voulu lui offrir une victime en holocauste; un troisième, trouvant dans les événements de cette guerre le sujet d'une sombre epo-

pée qui tentait son ambition littéraire, a tendu les ressorts de son imagination rêveuse pour composer un drame dont l'exposition, l'action et le dénoûment répondissent à ce but. Quoique les causes et les ressorts de cette mémorable expédition lui fussent inconnus, il a su les accommoder à ses préoccupations; son génie mélancolique s'est complu à revêtir des plus noires couleurs des malheurs assez grands pour n'avoir pas besoin d'être exagérés, et à exciter dans les esprits, déjà frappés d'une grande catastrophe, des émotions saisissantes dont le cœur humain est si avide. Je parlerai seulement de quelques circonstances étrangères aux opérations militaires, entre autres de la mission du général russe Balachoff, parce que l'objet en est peu connu, et parce qu'elle fut le dernier acte des préliminaires de cette fatale guerre, et peut-être le plus significatif.

L'empereur de Russie avait reçu le comte de Narbonne à Vilna de manière à ne laisser aucun espoir pour la conservation de la paix; il avait refusé de voir le comte Lauriston, notre ambassadeur, même de permettre à son ministre de conférer avec lui. La guerre était commencée; l'empereur Napoléon était au cœur de la Lithuanie. Toute communication paraissait rompue entre les deux États, lorsque l'arrivée au quartier général d'un officier russe excita un étonnement général, et vint ranimer une lueur d'espérance. Cet officier, ministre de la police, dont la mission était sans doute toute d'observation, était

porteur d'une lettre autographe de l'empereur Alexandre. Ce prince se plaignait « de la violation « de ses frontières, déclarait que le prince Kourakin « n'avait pas été autorisé à demander ses passe-ports ; « que si ce motif avait porté l'empereur à se consi- « dérer comme en état de guerre avec lui, c'était « un grand mésentendu ; que si Napoléon consentait « à retirer ses troupes du territoire russe, il regar- « derait ce qui s'était passé comme non avenu, et « qu'un accommodement serait encore possible. » L'empereur, rapprochant cette dénégation de l'insistance mise par le prince Kourakin à Paris à obtenir ses passe-ports, du refus qu'avait fait l'empereur Alexandre d'écouter notre ambassadeur et de la froide réception qu'il avait faite au comte de Narbonne à Vilna, fut étrangement surpris de cette tardive communication ; il demanda à l'officier russe s'il avait des pouvoirs, offrant de traiter à l'instant même de la paix. Le général Balachoff n'avait ni instructions ni pouvoirs ; sa mission se bornait à renouveler l'injonction faite à Paris par le prince Kourakin, et à demander l'évacuation du territoire. Napoléon, dissimulant son ressentiment d'une notification qu'il ne savait comment qualifier, reçut et traita fort bien celui qui en était porteur, et lui parla de son maître avec intérêt et amitié, mais il ne put considérer la démarche de l'empereur Alexandre que comme une sommation humiliante, dont l'effet avait été bien calculé par ceux qui l'avaient conseillée.

Le second incident qui marqua le séjour de l'empereur à Vilna fut la réception d'une députation de la diète de Varsovie, qui lui demandait de se prononcer sur le rétablissement de la Pologne. L'adresse qui contenait l'expression de ce vœu, rédigée par l'abbé de Pradt, son ambassadeur à Varsovie, était de nature à embarrasser l'empereur; sa réponse ne pouvait contenter les Polonais. S'il ne prononçait pas l'arrêt qu'ils sollicitaient : « Le royaume de Pologne est rétabli, » c'est qu'il ne pouvait ni ne voulait rien garantir au commencement d'une guerre dont les chances ne pouvaient être prévues, et se lier les mains par la promesse de ne poser les armes que quand l'engagement qu'il aurait pris serait accompli. Une guerre heureuse suivie de la paix pouvait seule lui permettre d'affranchir la Pologne; tout devait donc dépendre de l'issue que cette guerre aurait et de la manière dont se comporteraient les Polonais. Si le succès n'était pas décisif, il voulait pouvoir conclure la paix et ne pas prolonger une guerre qui aurait épuisé les ressources de la France sans résultat. Dans le traité d'alliance fait avec l'Autriche avant d'entrer en campagne, la cession d'une partie de la Gallicie n'avait été stipulée que dans le cas où, *par suite de la guerre*, c'est-à-dire à la paix, le royaume de Pologne viendrait à être rétabli. En 1806, quand la Pologne prussienne fut érigée en duché (de Varsovie), Napoléon procéda avec la même circonspection ; il attendit la paix. Les raisons qui dictèrent sa

réponse aux Polonais à Vilna sont fondées, et je n'ai point douté de sa sincérité; toutefois cette déclaration produisit sur eux et à Paris un mauvais effet.

L'empereur, parti de Vilna, marcha presque sans s'arrêter jusqu'à Witepsk. Apprenant que Bagration, qui avait échappé aux poursuites des généraux Poniatowski et d'Abrantès, avait rejoint la grande armée russe, il s'arrêta dans cette ville pour donner du repos à l'armée, passer les corps en revue, approvisionner les magasins et organiser les hôpitaux; il y délibéra avec les principaux chefs de l'armée sur la suite des opérations militaires, contre sa coutume. Le résultat de ces conseils de guerre fut de marcher sur Smolensk.

Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître, lorsque Napoléon était à l'armée, quel était l'emploi de son temps.

« La vie active qu'il menait dans les camps était « subordonnée aux opérations militaires. Habituel- « lement, il marchait à cheval avec l'armée, quand « elle était à la suite et près de l'ennemi. Lorsqu'elle « était en grandes manœuvres, et que les opérations « avaient lieu à de fortes distances, il attendait que « les corps qui étaient en marche fussent près d'être « rendus dans les positions qu'il avait indiquées; il « restait alors à son quartier général. Là, il recevait « les rapports qui lui étaient adressés directement, « ou au major général, par les commandants des « différents corps. Dans les intervalles, il donnait

« ses soins à l'administration intérieure de la France ;
« il répondait aux rapports qui lui étaient envoyés
« de Paris par les ministres qui avaient l'habitude
« de lui écrire tous les jours, et à ceux des ministres
« réunis en conseil, qui lui étaient apportés chaque
« semaine par un auditeur du conseil d'État, lequel
« était mis à la disposition de l'intendant général
« de l'armée, qui les employait à différentes mis-
« sions ; il gouvernait ainsi l'empire, en même
« temps qu'il dirigeait l'armée. Économe de son
« temps, il calculait l'époque de son départ de ma-
« nière à se trouver à la tête de ses corps au moment
« où sa présence y devenait nécessaire ; il s'y trans-
« portait alors rapidement en voiture ; mais pen-
« dant ce trajet même, il ne restait pas oisif ; il
« s'occupait à lire ses dépêches, et le plus souvent
« il recevait les rapports de ses généraux, et expé-
« diait à l'instant ses réponses. Des estafettes appor-
« tant ses dépêches de Paris, renfermées dans un
« portefeuille fermant à clef, lui étaient quelque-
« fois remises en même temps. Une lumière, dis-
« posée dans le fond de sa voiture, l'éclairait pen-
« dant les voyages de nuit, et lui permettait de
« travailler comme s'il eût été dans son cabinet. Le
« major général y voyageait habituellement avec lui.
« Aux portières marchaient toujours ses aides de
« camp et ses officiers d'ordonnance, et une bri-
« gade de ses chevaux de selle suivait avec l'escorte.

« Telle était l'organisation privilégiée de cet

« homme extraordinaire en tout, qu'il pouvait dor-
« mir une heure, être réveillé par un ordre à don-
« ner, se rendormir, être réveillé de nouveau, sans
« que son repos ni sa santé en souffrissent. Six
« heures de sommeil lui suffisaient, soit qu'il les
« prît de suite, soit qu'il dormît à divers intervalles
« dans les vingt-quatre heures.

« Les jours qui précédaient une grande bataille,
« il était constamment à cheval pour reconnaître la
« force et la position de l'ennemi, étudier son champ
« de bataille, parcourir les bivacs de ses corps d'ar-
« mée. La nuit même, il visitait la ligne pour s'as-
« surer encore de la force de l'ennemi par le nombre
« de ses feux, et en quelques heures il fatiguait
« plusieurs chevaux. Le jour de la bataille, il se
« plaçait sur un point central, d'où il pouvait voir
« tout ce qui se passait. Il avait près de lui ses
« aides de camp et ses officiers d'ordonnance ; il les
« envoyait porter ses ordres sur tous les points. A
« quelque distance en arrière de lui, étaient quatre
« escadrons de la garde, un de chaque arme ; mais
« lorsqu'il quittait cette position, il ne prenait pour
« escorte qu'un peloton. Il indiquait ordinairement
« le lieu qu'il avait choisi à ses maréchaux, afin
« d'être facilement trouvé par les officiers qu'ils lui
« enverraient. Aussitôt que sa présence devenait
« nécessaire quelque part, il s'y portait au galop. »
(*Examen critique de l'ouvrage du comte de Ségur*, par le général Gourgaud.)

J'ajouterai à ces détails que partout où l'empereur s'arrêtait, château, chaumière ou galetas, sa première sollicitude était pour son cabinet. Le portefeuille contenant ses papiers, ses cartes, deux ou trois longues boîtes d'acajou à compartiments où était sa bibliothèque de voyage, y étaient étalés sur des tables, quand on en trouvait, ou sur des planches ou des portes que supportaient des tréteaux. Quand il n'y avait qu'une pièce, son petit lit de fer et son nécessaire y étaient aussi placés. Là il dictait les nombreux ordres qu'il avait à expédier. Le major général, qui était toujours logé à sa portée, lui présentait les rapports reçus et remportait immédiatement les réponses. Quand l'empereur séjournait plus d'un jour, le ministre secrétaire d'État, qui était toujours du voyage, lui apportait le travail expédié du conseil des ministres, et recevait ses décisions, qu'il transmettait à Paris.

Quand les opérations de la guerre obligeaient l'empereur à un séjour prolongé dans un de ses quartiers d'hiver ou dans une des capitales envahies, son temps était absorbé en grande partie par les travaux du cabinet. Il donnait des soins à l'administration de l'armée sans négliger celle de l'empire; il expédiait des ordres multipliés pour faire reposer les troupes, pour les réorganiser, enfin pour préparer la reprise des hostilités, et veillait avec une grande sollicitude à l'exécution de ces ordres. Tous les jours il sortait, quelque temps qu'il fît,

pour passer des revues. Quelquefois il faisait de courtes excursions pour visiter des corps de l'armée ou des positions militaires. Il y avait à la suite de chaque corps une brigade de chevaux de selle, un lit de campagne, un portemanteau contenant des effets de rechange. Il déjeunait et dînait tous les jours avec le major général et quelques maréchaux ou officiers généraux. Après dîner, il aimait à jouer au whist, mais surtout au vingt et un, jeu qu'il préférait parce que les personnes présentes pouvaient y prendre part. Il oubliait dans ces parties les soucis et les travaux de la journée, car il ne s'occupait jamais de deux choses à la fois ; il était tout entier au plaisir comme au travail du moment. Le jeu était modéré. Napoléon y prenait intérêt, je ne dirai pas comme s'il y risquait ses trésors, car l'argent n'était rien pour lui, mais comme si le sort d'une de ses aigles ou d'une province y eût été engagé. Il intéressait quelquefois à son jeu un des officiers présents. Quand la fortune le favorisait, il faisait des largesses de son gain.

Les opérations de l'armée française, depuis son entrée en Lithuanie et jusqu'à Smolensk, n'avaient été qu'une marche coupée par de sanglants combats, livrés aux arrière-gardes d'une armée ennemie qui se retirait devant nos troupes, refusant la bataille qui lui était offerte. Après avoir tenu deux jours à Smolensk, où l'on espéra cette bataille tant désirée ; après avoir mis le feu dans cette ville en se retirant ;

après avoir échappé au combat de Valontina, où l'inconcevable inaction du duc d'Abrantès sauva les Russes, l'armée ennemie continua à rétrograder jusqu'à Mojaïsk. Là, le général Kutusow, dans les mains duquel le commandement venait d'être remis, se décida à s'arrêter. Ce fut la veille de la mémorable bataille de la Moscova que l'empereur, au milieu des préoccupations de la lutte terrible qui allait s'engager, goûta une des plus pures et des plus douces jouissances en recevant le portrait de son fils ; l'impératrice avait chargé M. de Bausset, qui allait rejoindre le quartier général, de le lui apporter. Dans son impatience, l'empereur ordonna d'ouvrir à l'instant la caisse qui renfermait ce portrait. Le royal enfant était représenté assis dans son berceau, jouant avec un bilboquet, dont on aurait pu prendre la boule pour le globe du monde, et le bâton pour un sceptre, hochets de son enfance. Napoléon contempla cette douce image avec une émotion que redoublaient la pensée de la distance qui le séparait de la France, et les préparatifs d'une bataille qu'il avait longtemps désirée, mais dont l'approche agitait son esprit ; il ne pouvait se lasser de l'examiner. Il ordonna à un de ses valets de chambre de le porter hors de sa tente, et de le tenir élevé de manière que le poste de sa garde pût l'apercevoir. Ce spectacle fit accourir tous les officiers et soldats qui étaient aux environs. Pour satisfaire la curiosité de la foule militaire, qui allait toujours croissant, l'empereur

fit placer le tableau sur un des pliants de sa tente, et le laissa exposé pendant toute la journée à la vue de l'armée, dont la sympathie et les sentiments s'exprimaient par une manifestation qui ajoutait encore à l'attendrissement qu'il éprouvait.

Après la journée si incertaine et si vivement disputée de la Moscova, qui nous ouvrit les portes de Moscou, l'empereur s'arrêta dans un petit village, à peu de distance du champ de bataille. Un gros rhume, dont il était incommodé depuis deux jours, dégénéra en une extinction de voix totale, qui le contraria vivement. Lui, dont la main ne pouvait suffire à fixer sur le papier les idées qui se précipitaient en foule de son cerveau volcanique, fut réduit à la nécessité de griffonner sommairement sur de petits morceaux de papier les ordres multipliés qu'il avait à donner. Cette indisposition dura peu; le lendemain il en était guéri. Ceci me conduit à parler de la constitution physique de l'empereur; elle était naturellement robuste, et le soin qu'il avait pris, dès sa jeunesse, de rompre toute habitude, l'avait encore fortifiée. Je ne l'ai jamais vu malade; il était seulement sujet à des vomissements de bile, dont les suites ne l'incommodaient pas, et qui étaient pour lui une purgation naturelle salutaire; son organisation était si fine, que son odorat devinait des odeurs souterraines ou émanant de lieux hors de portée, qui n'étaient soupçonnées par personne, et dont on ne pouvait découvrir la cause qu'en s'en

approchant. Il avait désiré prendre quelque teinture de l'anatomie; le docteur Corvisart apporta à cet effet quelques pièces anatomiques en cire, représentant des parties de l'estomac et du cœur. L'empereur avait destiné à cette étude l'instant qui suivait son déjeuner; mais l'illusion produite par l'aspect de ces parties de notre organisation animale lui donnait un tel dégoût, qu'il déterminait le vomissement; il voulait en vain lutter contre cette révolte de ses sens. Cependant ce même homme, en parcourant le champ de bataille après une action meurtrière, n'était point rebuté par le contact des plaies d'un aspect repoussant : il descendait souvent de cheval, mettait la main sur la poitrine du blessé, lui tâtait le pouls pour s'assurer qu'il respirait encore, le soulevait à l'aide de ses officiers, approchait de ses lèvres un flacon d'eau-de-vie, que son mameluk portait toujours à sa suite. On l'a vu, sur le champ de bataille de Wagram, essuyer avec son propre mouchoir la terre qui obstruait la bouche et les narines d'un sous-officier affreusement mutilé, pour lui rendre la faculté de respirer. Il s'arrêtait de temps en temps en recommandant le silence, pour écouter les gémissements des blessés; il se portait du côté où ils se faisaient entendre, quand les soins à donner à de graves blessures ne le retenaient pas à la place où il se trouvait, ou bien il envoyait à leur secours; il éparpillait, dans ce dessein, les hommes de son escorte dans différentes directions.

Napoléon avait craint pendant quelque temps d'être attaqué d'une affection de vessie, parce que l'air vif des montagnes lui causait une espèce de dysurie, mais cette crainte ne s'est pas trouvée fondée. L'existence du genre de maladie qui a causé sa mort n'était pas alors soupçonnée; il ne s'est jamais plaint de douleurs d'estomac. Dans toutes les impressions ou émotions un peu vives qu'il éprouvait, le sang ne se portait jamais à la tête, mais toujours au cœur.

Lorsque l'empereur entra, le 15 septembre, à la pointe du jour, dans Moscou, après avoir passé la nuit dans une auberge, aux portes de cette ville, tout y était paisible; le silence et la solitude y régnaient. Ce fut à peine une heure après son entrée au Kremlin que le feu se déclara dans le Kitaigorod, ou ville chinoise, immense bazar où étaient entassées, dans des magasins et dans des caves, des marchandises de toute espèce : châles, pelleteries, étoffes de la Chine et de l'Inde, cuirs, etc. On fit d'inutiles efforts pour l'éteindre. L'incendie s'étendit avec rapidité, et consuma en trois jours les trois quarts de la ville; le séjour du Kremlin était devenu impossible; l'empereur dut l'évacuer et se retirer au château de Pétrowskoé, à une lieue de Moscou.

De retour à Moscou, il ne borna pas ses soins à son armée seule; il fit ouvrir aux malheureux habitants restés à Moscou, et réduits par l'incendie au

dernier dénûment, des lieux d'asile, et leur fit distribuer de l'argent et des vivres; il étendit sa sollicitude aux blessés russes, aux établissements et aux églises que le feu avait respectés; il protégea l'hospice des enfants trouvés, et chargea le directeur d'insérer quelques expressions pacifiques dans la lettre par laquelle cet officier rendait compte à l'impératrice mère du salut de l'établissement dont elle était protectrice. Deux jours après il écrivit à l'empereur Alexandre, et chargea de sa lettre le frère du ministre de Russie à Stuttgard, qui se trouvait en ce moment à Moscou. Il envoya presque en même temps le général Lauriston au général en chef Kutusow, avec une proposition d'armistice pour ce général et une letttre pour l'empereur Alexandre. Kutusow, prétextant la nécessité de demander des ordres, envoya par l'aide de camp prince Wolkonski la lettre dont le général Lauriston était porteur, mais ne permit pas à ce dernier de se rendre à Pétersbourg. Du reste, le général en chef et les généraux russes montraient les dispositions les plus amicales; mais l'incendie de Moscou portait ses fruits. Les auteurs de la destruction de cette grande capitale avaient voulu, en excitant au plus haut point la haine nationale, et en laissant croire que c'étaient les Français qui y avaient mis le feu, rendre tout rapprochement impossible. En effet, toutes les tentatives pour faire arriver jusqu'à l'empereur Alexandre des paroles conciliantes furent sans succès. En

attendant, l'empereur employait toutes les heures de son séjour à Moscou à organiser et à renforcer son armée, à compléter les attelages de son artillerie par les chevaux de l'équipage de pont et par ceux des individus de l'armée qui excédaient le nombre autorisé par les règlements, à augmenter ses munitions au moyen de la poudre trouvée hors de Moscou et des boulets ramassés sur le champ de bataille, à soigner ses nombreux blessés et malades, et à réunir des moyens de transport pour les évacuer sur Smolensk, enfin à pourvoir, avec son infatigable activité, aux divers besoins de l'armée. Si les désastres qui ont accablé l'armée française ont porté beaucoup de bons esprits à blâmer le séjour d'un mois que Napoléon fit à Moscou, cette halte, loin d'avoir été un temps perdu, a été à peine suffisante pour le mettre en état de commencer la retraite. Il travaillait, dans les intervalles de temps que lui laissaient les revues et les soins de la guerre, à l'expédition des affaires administratives; ses dépêches lui étaient apportées presque journellement par des estafettes, qui franchissaient en huit jours la distance de Paris à Moscou.

Les Mémoires du chambellan Adlerfeld, qui avait suivi Charles XII dans ses campagnes, occupaient quelquefois les instants de loisir de l'empereur. Avant d'entreprendre l'expédition de Russie, il avait lu l'histoire de ce prince par Voltaire; mais ayant voulu suivre sa marche sur les cartes, il avait trouvé

que la partie militaire de ce beau morceau d'histoire était à peu près aussi exacte que le plan de campagne développé par Mithridate à ses fils dans l'éloquent discours que Racine prête à ce prince dans sa tragédie de ce nom. Ce n'avait été qu'à la bibliothèque impériale qu'il avait trouvé les mémoires d'Adlerfeld, le seul ouvrage sérieux qui existe sur l'histoire militaire de Charles XII.

Le palais du comte Rostopchin, personnage dont le sauvage patriotisme alluma l'incendie de Moscou, fut du petit nombre des édifices que le feu épargna. On y trouva un mémoire qu'il avait présenté à l'empereur Paul lorsqu'il était aux affaires étrangères ; il soumettait à ce prince le système politique qu'il avait conçu à l'égard de la France. Il consistait à se rapprocher d'elle, à envenimer ses rapports avec l'Angleterre, à exciter leur esprit de rivalité mutuelle, et à pousser à l'affaiblissement des deux États, pour élever la Russie sur leur ruine. Ce curieux mémoire a été perdu durant la retraite.

On avait espéré que l'occupation de Moscou amènerait l'empereur Alexandre à des sentiments pacifiques, mais cette illusion s'affaiblissait de jour en jour. L'attaque inopinée de l'armée russe contre l'avant-garde de l'armée française, à la faveur d'une suspension d'armes verbale, décida l'empereur à commencer sur-le-champ son mouvement. Je passe sous silence les misères de cette fatale retraite, que la plume et le pinceau ont retracées tant de fois.

L'armée française, qu'assaillirent des calamités dont l'histoire offre peu d'exemples, s'immortalisa par des actes de constance et de courage et par des efforts supérieurs au déchaînement des éléments. Le maréchal Ney fut le héros de cette retraite. Ce que le dévouement, la présence d'esprit au milieu du danger et l'habitude de la guerre ont de plus sublime, fut déployé par cet intrépide guerrier, qui fut tour à tour général et soldat. Comment le souvenir de son héroïque conduite, les milliers de couronnes civiques et les nombreux lauriers qui ombrageaient son front ne l'ont-ils pas préservé de la foudre?

Je dois faire ici mention de deux pertes sensibles que nous éprouvâmes au combat de Krasnoi. M. de Villeblanche, auditeur au conseil d'État, avait été envoyé au quartier général de l'empereur avec le portefeuille contenant le travail du conseil des ministres; l'impératrice Joséphine m'avait chargé, par une lettre pressante de sa main, de le recommander de sa part à l'empereur, comme le fils d'une de ses meilleures amies. Cet intéressant jeune homme avait été laissé à Smolensk comme intendant; il eût éprouvé plus tard les effets de la bienveillance de l'empereur, si une fin tragique ne lui eût été réservée. Au passage de l'armée à Smolensk, il la suivit dans sa retraite. Rencontrant un officier du vice-roi blessé et se traînant à peine, il courut à lui, et le soutint dans ses bras, pour aider sa marche.

Un boulet vint frapper du même coup le blessé et son généreux soutien.

Une autre perte, qui causa à l'empereur de vifs regrets, fut celle du jeune Marbœuf, l'un de ses officiers. Ce jeune homme lui avait été présenté par sa mère, veuve du comte de Marbœuf, ancien gouverneur de l'île de Corse, qu'elle avait épousé en secondes noces; il promettait beaucoup. L'empereur, en souvenir de l'appui que le comte avait prêté à sa jeunesse, adopta ce jeune homme, le fit officier, et lui donna une pension de six mille francs. Il le destinait à une grande fortune; il lui avait donné pour majorat le bel hôtel de Montesson de la rue du Mont-Blanc, qui avait été acquis du receveur général Pierlot, et qui, après la mort de Marbœuf, fut donné par l'empereur au duc de Padoue. Madame de Marbœuf, inconsolable de la mort de son fils unique, se retira dans un couvent.

Un événement extraordinaire, imprévu, dont l'empereur reçut la nouvelle avant d'arriver à Smolensk, lui fit sentir la nécessité d'établir à Paris un pouvoir unique et réel, auquel il pût déléguer une portion de son autorité, et qui servit de point de ralliement pendant les absences occasionnées par la guerre. La sécurité publique n'avait été troublée par l'annonce d'aucun désastre; mais l'éloignement de l'armée et de son chef, la barbarie des moyens de défense des Russes et l'incendie de Moscou entretenaient une vague inquiétude. Tout à coup éclate la

téméraire entreprise de Malet, dont l'audace jeta Paris et les autorités dans la stupeur. Il en résulta, dans les mesures à prendre pour s'y opposer, une incertitude qui aurait pu devenir funeste, si les agents du complot s'étaient mieux entendus. L'impératrice était fort tranquille avec son fils à Saint-Cloud, lorsque l'apparition d'un détachement de la garde, envoyé par le ministre de la guerre, qui entra précipitamment dans la cour du château, vint l'effrayer sur la sûreté de son fils et sur la sienne. Elle courut aussitôt en peignoir et les cheveux épars sur le balcon de la cour, et là elle eut le premier avis d'un attentat si nouveau pour elle ; sa consternation ne fut pas de longue durée. Bientôt, revenue de son trouble, elle songeait à des moyens de défense, lorsqu'un exprès vint lui annoncer l'arrestation des coupables. Mais ce qui fit une profonde impression en France et en Europe, ce fut l'audace avec laquelle un homme obscur, sans argent ni crédit, seul et sans complices, s'était élancé d'une prison, pour tenter un coup de main qu'il avait été sur le point d'exécuter ; ce furent là facilité avec laquelle il avait réussi à persuader aux troupes que l'empereur était mort, et que, par conséquent, l'empire avait pris fin, la soumission passive de l'autorité municipale à ses injonctions, et enfin l'oubli où avaient été laissés le roi de Rome et l'impératrice. L'empereur reçut, la veille de son arrivée à Smolensk, la nouvelle de la tentative de Malet et

de sa répression. Il comprit que sa présence était nécessaire à Paris; cependant, il crut devoir marcher avec l'armée jusqu'à quelques lieues de Vilna, je dis marcher, car il montait rarement en voiture ou à cheval. Vêtu d'une pelisse fourrée, présent de l'empereur Alexandre dans des temps plus heureux, et coiffé d'un bonnet d'agneau d'Astracan, il marchait à pied, un bâton à la main, donnant le bras au roi de Naples ou à l'un de ses maréchaux, au milieu des troupes et du bataillon sacré, formé par les officiers généraux dont les troupes avaient été décimées ou dispersées.

Arrivé à Smorgoni, il réunit les chefs de l'armée, leur annonça son départ, pourvut à tout par des instructions détaillées, et laissa le commandement au roi de Naples. Le 2 décembre, il avait fait partir pour Paris le colonel Anatole de Montesquiou, aide de camp du major général, avec la mission de répandre de bonnes nouvelles sur la route, dans les cours, dans les villes et dans les simples bourgades, afin de rassurer la Pologne, l'Allemagne et la France, qu'avait dû inquiéter l'absence des bulletins de l'armée. Il se fit précéder par le vingt-neuvième bulletin, dans lequel il ne déguisa rien de nos désastres, et partit le 5 décembre dans un traîneau, accompagné par le duc de Vicence, sans autre suite que son mameluk Roustam et un piqueur. L'officier polonais Wonsovitch, placé sur le devant du traîneau, lui servit d'interprète; il se

dirigea sur Varsovie, où il n'eut pas lieu d'être satisfait de l'abbé de Pradt que, dans un moment d'erreur, il y avait chargé de ses intérêts. De là il passa à Dresde, il y vit son ministre Serra et le roi de Saxe. Il revint par Erfurt et Mayence, et, le 18, il arriva fort tard aux Tuileries. L'impératrice, triste et souffrante, venait de se mettre au lit. L'empereur ne l'avait pas prévenue de son arrivée. Inquiète des bruits qu'elle entendait dans le salon qui précédait sa chambre à coucher, elle se levait, quand elle vit entrer l'empereur, qui se précipita vers elle et la serra dans ses bras.

VII

Activité déployée par l'empereur pour réparer ses pertes. — Concordat de Fontainebleau. — Ouverture du corps législatif. — Régence de l'impératrice. — Ordre de service réglé pour l'exercice de la régence. — Sénatus-consulte portant fixation du douaire de l'impératrice.

Le vingt-neuvième bulletin, qui avait précédé de quarante-huit heures le retour de l'empereur à Paris, avait justifié le long silence de la grande armée, et jeté une sinistre lumière sur les désastres de la retraite. Les esprits étaient frappés de ces sinistres images ; on cherchait des rapprochements entre l'expédition de Cambyse en Égypte et la retraite de Moscou. Quelques-uns se préoccupaient d'un passage des *Considérations de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (chap. XVI). Après avoir parlé des invasions des Barbares en Europe, enhardis par l'affaiblissement de l'empire de Charlemagne, Montesquieu ajoutait : « Si aujourd'hui un prince faisait en « Europe les mêmes ravages, les nations repoussées « dans le nord, adossées aux limites de l'univers,

« y tiendraient ferme jusqu'au moment qu'elles « inonderaient et conquerraient l'Europe une troi- « sième fois. »

La situation grave dans laquelle de telles circonstances plaçaient la France, loin d'abattre le courage de l'empereur, donna un nouvel aliment à son énergique activité, et fit éclater toute la vigueur de son esprit. Son premier soin fut de se faire rendre compte de ce qui s'était passé à Paris lors du complot de Malet; il était préoccupé des malheurs dont sa mort aurait été le signal; il blâma la précipitation du jugement rendu contre les auteurs de la conspiration; mais il crut devoir, à la nécessité de faire sentir aux magistrats l'obligation où ils sont d'accomplir tous leurs devoirs, la destitution du préfet de la Seine, qui avait cédé avec trop de facilité aux déclarations et aux ordres de Malet.

L'empereur reçut en audience solennelle les principaux corps de l'État. Le sénat, encouragé dans l'expression d'un vœu auquel Napoléon ne répondit pas explicitement, parla de la convenance de couronner le roi de Rome. Cependant quelques dispositions furent projetées pour l'éventualité du couronnement de l'impératrice et de son fils, mais il n'y fut point donné suite pour le moment.

La réorganisation de l'armée réclamait toute l'attention de l'empereur; il s'occupa sans relâche des moyens de réparer ses pertes. Les affaires extérieures furent aussi l'objet de sa sollicitude. Il cher-

cha à mettre un terme à ses disputes avec la cour pontificale par le concordat de Fontainebleau. Le 19 janvier, il emmena l'impératrice à Grosbois, où une chasse lui fut offerte par le prince de Wagram ; mais, au lieu de revenir à Paris, il alla coucher à Fontainebleau, où il n'était pas attendu ; l'impératrice vint l'y rejoindre le lendemain. Plusieurs cardinaux, archevêques et évêques italiens et français, réunis auprès du pape dans cette résidence, s'y occupaient de la négociation d'un arrangement qui terminât les contestations existant depuis plusieurs années entre les cours de Rome et des Tuileries. L'empereur, impatienté par la lenteur de ces négociations, y apparut à l'improviste ; il eut avec le pape plusieurs conférences particulières, à la suite desquelles un concordat fut signé avec solennité dans l'appartement de l'impératrice par le souverain pontife et par l'empereur, en présence de leurs conseillers et de la cour. L'impératrice prit une grande part à cette réconciliation ; elle avait été visiter le pape à son arrivée à Fontainebleau ; elle y retourna de son propre mouvement après la signature du concordat, pour lui offrir ses félicitations. Cette convention devait tarir la source de toutes les querelles sacerdotales. Deux questions principales y étaient résolues : l'établissement du pape à Avignon, devenu siége de la chrétienté, et la fixation d'un délai de six mois, passé lequel les bulles d'institution canonique devaient être délivrées aux

évêques nommés ; à défaut, l'investiture serait donnée par le métropolitain. Le concordat de 1801 avait gardé à cet égard un silence qui avait autorisé la cour de Rome à laisser sans pasteurs les églises de France, d'Italie et d'Allemagne ; mais à peine le pape eut-il été laissé à lui-même, qu'il retomba dans les mains de ses anciens conseillers, rappelés de l'exil par l'empereur, et qui étaient initiés aux secrets de nos ennemis. Ils intéressèrent la conscience du doux et vénérable pontife à revenir sur des concessions qu'il avait faites librement dans un esprit de concorde et d'union. Le pape exposa, dans une lettre qu'il adressa à l'empereur deux mois après la signature du nouveau concordat, ses scrupules et les raisons qu'il avait de ne pas en exécuter les conditions. Pour toute réponse, l'empereur rendit un décret qui en prescrivait la stricte exécution aux archevêques et évêques et aux chapitres.

L'empereur pourvut en même temps aux besoins de l'administration intérieure ; il ne négligea pas les grands travaux commencés, seulement il en réduisit les allocations ; il alla visiter les établissements publics, et se montra dans les faubourgs, où l'enthousiasme populaire était exalté par sa simplicité et par la familiarité de ses manières. Il se rendit avec l'impératrice à l'hôtel des Invalides, passa en revue ces vieux soldats, s'informa de leurs besoins et voulut goûter des mets qui leur étaient destinés ; il en fit aussi goûter à l'impératrice ; il parcourut

avec elle la galerie des plans en relief des places et des ports de guerre; il remarqua, entre autres, le plan du port de Brest, qui venait d'être achevé, et fit admirer à l'impératrice ce plan, qu'il loua beaucoup.

Il avait ouvert en personne la session du corps législatif; son discours, où il parla de ses pertes, de ses espérances et de son désir de la paix avec une grande franchise, fut suivi de l'exposé que fit le ministre de l'intérieur de la situation de l'empire pendant les deux années précédentes. Il avait en même temps organisé la régence; il conféra par des lettres patentes le titre et les pouvoirs de régente à l'impératrice. Cette princesse prêta serment en cette qualité dans un conseil de cabinet qui fut tenu à cet effet à l'Élysée. — Le roi Joseph fut reconnu lieutenant général de l'empereur, et le prince archichancelier premier conseiller de la régence, chargé d'en viser tous les actes. — Un ministre d'État, le duc de Cadore, fut nommé secrétaire de la régence, et remplit les fonctions de secrétaire d'État pendant l'absence du comte Daru, qui accompagnait l'empereur. — Le maréchal duc de Conégliano fut désigné pour remplir les fonctions de colonel général de la garde. — Le général Caffarelli, aide de camp de l'empereur, fut chargé du commandement des détachements de la garde qui restaient à Paris.

J'avais été nommé secrétaire des commandements de l'impératrice régente. Je reçus, par l'intermé-

diaire du comte Daru, ministre secrétaire d'État, les instructions de l'empereur avec une expédition des lettres patentes qui conféraient à l'impératrice le titre de régente, du sénatus-consulte organique de la régence et du sénatus-consulte portant fixation du douaire de l'impératrice.

Le duc de Cadore me transmit l'ordre de service suivant, réglé pour le service de la régence pendant l'absence de l'empereur. Cet ordre de service n'ayant pas été inséré dans le *Moniteur*, je crois devoir le donner ici.

ORDRE DE SERVICE.

« Au palais de Saint-Cloud, le 14 avril 1813.

« Par nos lettres patentes données le 30 mars dernier, nous avons conféré la régence de nos États à notre bien-aimée épouse, l'impératrice et reine Marie-Louise, et ce pendant la durée de l'absence que nous projetons, et lorsque nous aurons quitté le territoire de l'empire.

« Nous avons ordonné par les mêmes lettres que l'impératrice régente exercerait les pouvoirs attribués à ce titre en conformité de nos instructions et ordres, tels que nous les aurons arrêtés et fait transcrire sur le livre d'État; à quoi voulant pourvoir,

« Nous avons ordonné ce qui suit :

« La régence que nous avons conférée à notre

bien-aimée épouse l'impératrice reine Marie-Louise, par nos lettres patentes du 30 mars, commencera son exercice le jour où nous aurons quitté le territoire de l'empire, et se terminera le jour où nous rentrerons sur ledit territoire.

« Lorsque nous aurons quitté notre bonne ville de Paris, la régente entrera pourtant en exercice, comme si nous avions quitté le territoire de l'empire, mais sans rien signer et sans faire aucun acte de gouvernement.

« La régente pourra néanmoins tenir le conseil des ministres, présider le sénat, le conseil d'État et convoquer des conseils privés.

« Les actes de la régence seront toujours faits en notre nom. La signature de la régente sera précédée de ces mots : Pour l'empereur et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés.

« Les actes de la régence seront visés par notre cousin le prince archichancelier, comme premier conseiller de la régence.

« Ils seront contre-signés par le duc de Cadore, qui signera : Ministre d'État, secrétaire de la régence.

« Dans tout ce qui n'est pas de forme ou de petit ordre, les affaires seront envoyées à notre décision par le prince archichancelier, au nom de l'impératrice régente, à moins qu'il n'y ait urgence et utilité pour nos intérêts et ceux de l'État à prendre promptement un parti.

« Le ministre d'État secrétaire de la régence remplira les fonctions de secrétaire d'État. A cet effet, tout se passera à la secrétairerie d'État comme à l'ordinaire; mais il ne pourra soumettre à la signature de l'impératrice aucun acte qu'en présence de l'archichancelier, premier conseiller de la régence. Et lorsque la nature du travail l'exigera, il se rendra chez l'archichancelier pour l'étude préalable des affaires.

« Il adressera tous les jours au ministre secrétaire d'État qui nous accompagne, un bordereau de tous les actes qui auront été signés, et une notice de tout ce qui aura été fait à la secrétairerie d'État.

« Lorsque l'arrivée du décret portant la distribution de fonds du mois aura éprouvé quelque retard, on prendra provisoirement pour règle le décret de distribution du mois précédent.

« L'impératrice régente présidera le sénat, le conseil d'État, le conseil des ministres, le conseil privé et les conseils extraordinaires qui seront réunis dans le cas où l'impératrice régente le jugerait convenable, lorsque des circonstances urgentes exigeraient de promptes mesures, et ne permettraient pas d'attendre notre décision.

« Elle exercera le droit de faire grâce, de commuer les peines et d'accorder tout sursis à l'exécution des arrêts et jugements de condamnation.

« Son approbation rendra exécutoires les décisions rendues par le conseil d'État en matière con-

tentieuse, ou sur des demandes de mise en jugement.

« L'impératrice régente statuera, en la manière ci-après réglée, sur les affaires ordinaires d'administration, sur celles des finances qui seront purement de forme, et sur les objets provisoires et urgents, soit après avoir entendu le conseil d'État, soit sur le rapport du ministre compétent.

« Elle pourra suspendre, sur la proposition de chaque ministre, les fonctionnaires de son département, lorsqu'il y aura urgence ou qu'il y aura inconvénient à attendre nos ordres; former des commissions de haute police pour examiner leur conduite dans les cas et dans les formes de notre règlement du 11 juin 1806; statuer sur l'avis desdites commissions, sauf lorsque l'inculpé étant un préfet, un procureur général ou un chef d'une direction générale, l'avis tendrait à la destitution; dans ce cas, il nous en sera référé.

« L'impératrice régente pourra signer les décrets de nomination qui seront du petit ordre, ou lorsque des circonstances urgentes le requerront.

« Dans les affaires du petit ordre, sont compris, pour le département de la guerre, les sous-lieutenants, lieutenants et capitaines; dans le département de la marine, les officiers jusqu'au grade de lieutenant inclusivement, et dans l'ordre judiciaire et administratif, les fonctionnaires que nous ne nommons pas de notre propre mouvement.

« Les rapports journaliers ou hebdomadaires des ministres de la police et de la guerre, et généralement de tous les ministres, autres que celui des relations extérieures, seront adressés à l'impératrice régente dans les formes ci-après déterminées.

« Lorsque l'impératrice présidera le sénat, elle ordonnera, s'il y a lieu, au prince archichancelier d'exposer sommairement les motifs pour lesquels le sénat est réuni.

« Dans ces séances, le prince archichancelier remplira, au nom de l'impératrice, les fonctions de police attachées à la présidence, et fera la proclamation du résultat des délibérations.

« Dans les séances du conseil d'État, présidées par l'impératrice régente, le prince archichancelier prendra les ordres de l'impératrice pour le choix des affaires qui seront mises à la discussion ; il recueillera les voix et prononcera le résultat de la délibération.

« Si l'impératrice régente ne juge pas à propos de présider le sénat, elle sera suppléée par notre cousin le prince archichancelier, en vertu de la délégation générale que nous lui faisons par le présent ordre, laquelle délégation lui confère aussi le droit de présider, lorsque l'impératrice régente n'y présidera pas elle-même, le conseil d'État, le conseil des ministres et le conseil privé.

« Lorsque l'impératrice recevra les grands corps

de l'État ou des députations, soit de ces corps, soit des colléges électoraux, après que l'impératrice aura répondu, s'il y a lieu à quelques explications, le prince archichancelier les donnera au nom de l'impératrice et après avoir pris ses ordres.

« Le prince archichancelier, en sa qualité de premier conseiller de la régence, assistera à tous les conseils de ministres et aux conférences ou conseils de toute espèce dont les circonstances pourraient rendre la réunion nécessaire.

« Quand l'impératrice sera empêchée de tenir le conseil des ministres, ou d'accorder une audience à quelqu'un d'entre eux, elle pourra autoriser le prince archichancelier à y pourvoir, soit en réunissant chez lui les ministres, soit en accordant une conférence à ceux qui l'auraient demandée.

« Dans les deux cas, il rendra compte à la régente dans le plus court délai.

« Quand les ministres auront à obtenir la permission de la régente pour des affaires extraordinaires, ils s'adresseront à l'archichancelier, qui en rendra sur-le-champ compte à la régente.

« Dans le cas cependant où les ministres croiront devoir demander à la régente une audience secrète ou lui faire passer des pièces qu'ils ne voudraient que mettre sous ses yeux et sous ceux de l'empereur, ils s'adresseront au baron Meneval, secrétaire des commandements de l'impératrice.

« Quant aux affaires qui seront de nature à nous

être envoyées, l'archichancelier soumettra à l'approbation de l'impératrice le projet d'avis qui sera joint à chacun des dossiers; d'après ses ordres, ces différents dossiers seront confiés à un auditeur, lequel partira chaque semaine, dans les vingt-quatre heures de la remise, pour le quartier général.

« La régente aura tous les mois et plus souvent, s'il y a lieu, des cercles diplomatiques, sans entrer dans aucune discussion relative aux affaires étrangères.

« La régente recevra tous les jours un rapport du duc de Lodi, chancelier de notre royaume d'Italie. Si des affaires importantes avaient lieu dans le duché de Berg, hors du cours ordinaire de l'administration, le ministre secrétaire d'État du grand-duché s'adressera sans retard à la régente, par l'intermédiaire du prince archichancelier, pour obtenir l'autorisation de prendre les mesures nécessaires, suivant les circonstances.

« Si des affaires urgentes avaient lieu dans notre royaume d'Italie, notre ministre secrétaire d'État du royaume d'Italie suivra la même marche qui vient d'être tracée ci-dessus.

« L'archichancelier, premier conseiller de la régence, nous écrira tous les jours pour nous tenir au courant des principales affaires de l'empire.

« Le ministre de la police générale nous écrira tous les jours par l'estafette; les autres ministres nous écriront aussi souvent qu'ils auront à nous

rendre compte des affaires importantes de leur département.

« Si des circonstances étaient telles qu'il y eût quelque crainte à concevoir pour la sûreté des dépêches, ou que l'impératrice régente voulût nous entretenir d'une affaire très-secrète, elle pourra faire usage du chiffre des relations extérieures.

« Toutes les lettres nous seront adressées directement.

« Les dépêches télégraphiques transmises à Paris, ou à transmettre de Paris, seront portées au prince archichancelier, lequel autorisera, s'il y a lieu, le départ desdites dépêches, ou renverra aux ministres celles qui leur seront adressées. Il rendra compte de leur contenu à l'impératrice régente.

« Si les dépêches télégraphiques annonçaient quelque événement extraordinaire, le prince archichancelier ne leur donnera cours qu'après avoir pris les ordres de l'impératrice.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Par l'empereur,

« Le ministre secrétaire d'État par intérim,

« *Signé* duc DE CADORE. »

L'empereur, prévoyant le cas où il perdrait la vie dans la lutte sérieuse qu'il avait à soutenir, voulut, en assurant le sort à venir de l'impératrice, lui lais-

ser un témoignage de l'affection qu'il lui portait ; il fit régler par le sénat le douaire dont elle devrait jouir à l'époque de son veuvage. Comme cet acte n'a pas été publié dans le *Moniteur*, je crois devoir le faire connaître.

SÉNATUS-CONSULTE PORTANT FIXATION DU DOUAIRE DE L'IMPÉRATRICE.

« Napoléon, par la grâce de Dieu et par les constitutions, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, etc., etc., etc.,

« A tous présents et à venir, salut.

« Le sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil d'État, a décrété et nous ordonnons ce qui suit :

« Extrait des registres du sénat conservateur du vendredi 19 février 1813.

« Le sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de l'acte des constitutions du 13 décembre 1799 ;

« Vu le projet de sénatus-consulte rédigé en la forme prescrite par l'article 57 de l'acte des constitutions du 4 août 1802 ;

« Après avoir entendu, sur les motifs dudit projet, les orateurs du conseil d'État et le rapport de

la commission spéciale nommée dans la séance du 13 de ce mois;

« L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article 56 de l'acte des constitutions, en date du 4 août 1802;

« Décrète :

ARTICLE PREMIER.

« Le douaire de Sa Majesté Impériale et Royale l'impératrice Marie-Louise est fixé à un revenu annuel de quatre millions de francs, partie sur l'État et partie sur les biens de la couronne.

ART. II.

« Elle aura, sa vie durant, la jouissance des palais de l'Élysée-Napoléon, du grand et du petit Trianon.

ART. III.

« Les biens affectés au douaire de Sa Majesté l'impératrice seront,

« Savoir :

« Sur les biens de la couronne : Le château et la forêt de Compiègne; La forêt de Laigle; Évalués ensemble : 800,000 fr.

Report. . . . 800,000 fr.

« Sur les biens de l'État : La forêt de Villers-Cotterets ; La forêt d'Eu et d'Aumale avec le château d'Eu ; La forêt de Soignes ; Évalués ensemble : 1,200,000 fr.

2,000,000 fr.

« En rentes sur le trésor de l'État. 2,000,000 fr.

ART. IV.

« L'impératrice jouira de son douaire à compter de son veuvage ; mais, au cas où elle deviendrait régente, elle supportera ses dépenses personnelles. Le trésor de la couronne pourvoira seulement aux dépenses de sa maison pendant qu'elle exercera la régence.

ART. V.

« Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message à Sa Majesté l'empereur et roi.

« Les président et secrétaires,

« *Signé* CAMBACÉRÈS, le comte DE LAPPARENT,
« le comte DE BEAUMONT.

« Vu et scellé : le chancelier du sénat,

« *Signé* comte LAPLACE.

« Mandons et ordonnons que les présentes, revêtues du sceau de l'État, insérées au *Bulletin des lois*, soient adressées aux cours, aux tribunaux et aux autorités administratives, pour qu'ils les inscrivent dans leurs registres, les observent et les fassent observer ; et notre grand juge, ministre de la justice, est chargé d'en surveiller la publication.

« Donné au palais des Tuileries, le vingt février mil huit cent treize.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Par l'empereur,

« Le ministre secrétaire d'Etat,
« *Signé* comte DARU.

« Vu par nous, archichancelier de l'empire,
« *Signé* CAMBACÉRÈS.

« Le grand juge, ministre de la justice,
« *Signé* le duc DE MASSA. »

Par un décret du 12 avril, l'empereur ajouta au budget de sa maison une somme de dix mille francs par mois, dont je fus autorisé à disposer. C'était un fonds de secours et de gratification à distribuer à des militaires infirmes ou blessés, et à des veuves, enfants, pères ou mères de militaires.

Quand je fus nommé secrétaire des commande-

ments de l'impératrice régente, comme je ne devais l'être que temporairement, je ne touchai pas les appointements de cette place. L'empereur y pourvut par une allocation de quatre mille francs par mois, et fit louer pour mon usage une fort belle maison à Saint-Cloud, où il voulut que je m'établisse avec ma famille quand l'impératrice occuperait cette résidence. Il nous donna en même temps, à ma femme et à moi, nos entrées journalières aux cercles du soir de l'impératrice.

VIII

Départ de l'empereur pour l'armée. — Sa correspondance avec l'impératrice régente. — Voyage de l'impératrice à Morfontaine. — Voyage à Mayence. — Retour à Saint-Cloud. — Ouverture du bassin de Cherbourg.

L'empereur, après avoir pourvu à tous les objets sur lesquels sa prévoyance pouvait s'étendre, partit de Saint-Cloud le 15 avril pour retourner à l'armée. Le matin du même jour, je reçus de l'impératrice le billet suivant :

« Vous savez sûrement que l'empereur est parti. « Je me plais à penser que vous en éprouvez aussi « bien du chagrin. Je vous prierai, si M. Fain n'est « pas parti, de lui dire que je désire bien qu'il me « donne des nouvelles de l'empereur; je n'ai pas « trouvé le moment de le lui dire moi-même. Je vous « prierai aussi de m'envoyer une copie de la liste « des entrées, l'empereur ayant désiré qu'elles « soient envoyées dans la journée. Je vous prie de

« croire à toute l'assurance des sentiments avec « lesquels je suis

« Votre très-attachée,

« LOUISE.

« Saint-Cloud, le 13 avril 1813. »

Le premier essai que fit l'impératrice de ses nouveaux pouvoirs fut une réception solennelle du corps diplomatique, qui eut lieu le dimanche suivant; elle y soutint avec noblesse et affabilité son personnage de régente.

L'empereur prit soin de l'affranchir de ce qu'avaient d'épineux les fonctions de régente, et de lui en rendre l'exercice facile, en lui traçant, dans sa correspondance, ce qu'elle avait à faire, et en lui envoyant les minutes des lettres qu'elle devait écrire ou des discours qu'elle avait à prononcer; elle-même l'avait désiré. Ces lettres étaient indépendantes de sa correspondance intime : elles avaient un caractère officiel et un protocole spécial. Les lettres suivantes, choisies dans cette correspondance, en donneront une idée :

« Madame et très-chère amie, écrivez la lettre « ci-jointe au ministre des cultes et au duc de « Lodi.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Goldlitz, le 6 mai 1813. »

« M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des

« cultes, je vous envoie une circulaire que je désire « que vous adressiez aux évêques. Je vous prie de « la leur faire parvenir sans délai.

CIRCULAIRE.

« Au nom de l'empereur, l'impératrice reine et « régente à M. l'évêque de...

« M. l'évêque de..., la victoire remportée aux « champs de Lutzen par S. M. l'empereur et roi, « notre très-cher époux et souverain, ne doit être « considérée que comme un acte spécial de la pro- « tection divine. Nous désirons qu'au reçu de la « présente, vous vous concertiez avec qui de droit « pour faire chanter un *Te Deum* et adresser des « actions de grâces au Dieu des armées, et que vous « ajoutiez les prières que vous jugerez les plus con- « venables pour attirer la protection divine sur nos « armées, et surtout pour la conservation de la per- « sonne sacrée de S. M. l'empereur et roi, notre « très-cher époux et souverain. Que Dieu le pré- « serve de tout danger! Sa conservation est aussi « nécessaire au bonheur de l'empire qu'au bien de « l'Europe, et à la religion, qu'il a relevée et qu'il « est appelé à raffermir. Il en est le plus sincère et « le vrai protecteur. Cette lettre n'étant à autre fin, « nous prions Dieu qu'il vous ait, M. l'évêque de..., « en sa sainte garde. Donné en notre palais impé- « rial de Saint-Cloud, le...

« M. le duc de Lodi, je désire que vous remet-
« tiez au ministre des cultes du royaume, ou à celui
« qui en fait les fonctions, la circulaire ci-jointe,
« pour qu'il l'expédie à tous les évêques :

CIRCULAIRE.

« M. l'évêque de... (la même qu'aux évêques de
« France, sauf ces variantes), nous désirons qu'au
« reçu de la présente, vous réunissiez nos peuples
« d'Italie dans les temples, pour adresser des ac-
« tions de grâces au Dieu des armées. . . . . .
« Son existence (de l'empereur) est nécessaire aux
« peuples de l'empire et à ceux de notre royaume
« d'Italie qu'il a fondé, agrandi, et pour lequel il a
« une singulière prédilection. . . . . Cette lettre
« n'étant à autre fin, etc., etc.

A L'IMPÉRATRICE.

« Madame et chère amie, je vous envoie une
« lettre ouverte pour le duc d'Otrante; vous enver-
« rez chercher le duc, et la lui remettrez vous-
« même. S'il a besoin de passe-port, vous lui en
« ferez donner un, mon intention étant que cette
« mission reste secrète; vous pouvez cependant en
« parler à l'archichancelier, pour qui mon intention
« est qu'il n'y ait jamais de secret. Mais vous vous
« arrangerez de manière que, pendant le temps que

« l'archichancelier sera chez vous, le duc d'Otrante « ait été appelé et soit arrivé.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 11 mai 1813. »

En conséquence de cette lettre, le duc d'Otrante partit pour Dresde. L'empereur trouvait prudent de ne pas laisser ce personnage à Paris dans les circonstances présentes. Le motif qui l'engageait à l'appeler auprès de lui était de l'éloigner, en l'envoyant en Illyrie remplacer le général Bertrand, dont la présence était plus utile à l'armée.

Par une lettre du même jour, l'empereur chargeait l'impératrice de faire partir le duc de Bassano pour Dresde. Ces deux lettres avaient été écrites dans des intentions bien différentes.

Par une lettre datée de Gorlitz, le 24 mai 1813, il envoyait à l'impératrice la minute de la lettre qu'elle devait adresser aux évêques, pour faire chanter un *Te Deum* à l'occasion de la bataille de Wurtschen.

Le 4 juin, il envoyait de Neumarkt, à l'impératrice, un décret pour ordonner l'érection d'un monument sur le Mont-Cenis, en l'accompagnant de la minute du décret qu'elle devait signer pour son exécution.

Par une lettre du même jour, il lui écrivait :

« Madame et chère amie, je vous prie de parler à

« l'archichancelier et au ministre de la guerre, pour « qu'ils chargent nos jeunes et meilleurs orateurs « de faire l'oraison funèbre des ducs d'Istrie et de « Frioul. Il faudrait faire des ouvrages soignés et « qui fussent terminés dans deux mois. Vous pour- « riez en dire aussi deux mots au grand maître « de l'université, qui pourrait désigner les indi- « vidus.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Neumarkt, le 4 juin 1813. »

La lettre suivante fera connaître, en même temps que l'ingénuité de l'impératrice, l'extrême délicatesse de l'empereur pour ce qui touchait aux convenances, et jusqu'à quel point il portait le scrupule à cet égard :

« Madame et chère amie, j'ai reçu la lettre par « laquelle vous m'avez fait connaître que vous avez « reçu l'archichancelier, étant au lit; mon inten- « tion est que, dans aucune circonstance et sous « aucun prétexte, vous ne receviez qui que ce soit « étant au lit. Cela n'est permis que passé l'âge de « trente ans.

« *Signé* NAPOLÉON.

« A Haynau, le 7 juin 1813. »

« Madame et chère amie, je reçois votre lettre « du 30 mai. Je pense qu'il est inutile que vous « alliez à Notre-Dame pour le *Te Deum* de la ba-

« taille de Wurtschen. Il suffit que vous alliez aux « Tuileries, et que le *Te Deum* soit chanté avec « pompe dans la chapelle, à l'heure ordinaire de la « cour, et que le soir vous ayez grand cercle. Tou- « tefois, je suppose qu'on n'a pas annoncé officiel- « lement que vous irez à Notre-Dame; car si le « programme avait paru, il ne faudrait pas de con- « tre-ordre, et il y aurait moins d'inconvénient à y « aller qu'à ne pas y aller.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Liegnitz, le 6 juin 1813. »

Dans une lettre datée de Haynau, le lendemain, l'empereur revient sur le même sujet. Il dit à l'impératrice qu'elle a bien fait de se rendre au *Te Deum* chanté pour la bataille de Lutzen, mais que de pareilles cérémonies ne doivent pas être trop fréquentes ; que c'est parce qu'elles sont rares qu'elles sont imposantes ; qu'il avait pensé qu'elle pourrait venir aux Tuileries, mais qu'il préfère que ce soit à Saint-Cloud. « En général, ajoute-t-il, il con- « vient de chanter le *Te Deum* le dimanche sui- « vant. C'est une maladresse que de retarder. Je ne « vois pas pourquoi la Pentecôte pourrait empêcher « de chanter un *Te Deum*[1]! Quand un événement « s'éloigne, d'autres surviennent, et cela peut don-

[1] Le *Moniteur* avait annoncé que le *Te Deum* ne pourrait être chanté à Notre-Dame, le dimanche 6 juin, à cause de la solennité de la Pentecôte.

« ner lieu à toute espèce d'inconvénients. Ayez ce « jour-là à Saint-Cloud un grand spectacle et une « grande cour. »

Ces lettres arrivèrent le jour où le programme de la cérémonie était publié dans le *Moniteur*. L'impératrice se rendit donc en grande pompe à Notre-Dame.

Je ne sais si je dois parler d'un incident qui passa inaperçu, et qu'on attribua à une intrigue de cour dirigée contre le messager qui avait apporté les premières nouvelles des victoires. Le soir de la bataille de Wurtschen, l'empereur avait chargé le colonel Anatole de Montesquiou, aide de camp du major général, d'aller porter à l'impératrice régente les détails des victoires de Bautzen et de Wurtschen, en attendant qu'il pût lui en envoyer la relation. Ce jeune officier était souvent désigné par le surnom de *messager de la Victoire*, parce qu'il était fréquemment chargé de pareilles missions. Le dimanche qui suivit de peu de jours son arrivée, l'affluence des personnes qui désiraient profiter de cette occasion pour féliciter l'impératrice sur ces heureuses nouvelles, devait être grande à Saint-Cloud ; mais l'impératrice, soit par suite d'une indisposition réelle, soit par tout autre motif, avait voulu se dispenser de recevoir. Des gendarmes furent placés sur le pont de Saint-Cloud pour faire rétrograder les voitures. L'archichancelier, qui

arriva de bonne heure, représenta à l'impératrice le mauvais effet que produirait ce contre-ordre, et obtint de cette princesse qu'elle paraîtrait à la messe. La réception fut moins nombreuse qu'elle n'aurait dû être, parce qu'on avait renvoyé les premiers arrivés ; mais elle ne manqua pas de solennité.

Dans le même temps, l'impératrice, que la reine d'Espagne avait pressée de venir à Morfontaine, céda à ce désir, et alla passer deux jours dans cette terre que le roi Joseph avait arrangée avec tant de goût et d'élégance. Le lendemain, elle fit une excursion à Ermenonville, et revint dîner à Morfontaine. Les acteurs du Vaudeville jouèrent devant elle.

Le début de la campagne de Saxe avait été favorable à nos armes. L'Autriche persistait dans ses protestations d'attachement à l'alliance de la France; la proposition d'une médiation armée (que l'empereur repoussa longtemps, mais qu'il finit par subir) favorisait ses secrets préparatifs de guerre. Ses relations, en apparence amicales, masquaient ses engagements avec la coalition; l'empereur n'en était pas dupe. Dans son désir ardent de la paix, et sans ajouter foi aux paroles de l'Autriche, il tenta un rapprochement avec l'empereur Alexandre; il lui fit proposer une entrevue qui fut éludée. Cependant les opérations militaires n'étaient pas interrompues. Des combats heureux, et les victoires de Bautzen et de Wurtschen, portèrent les alliés à

demander un armistice auquel l'empereur accéda, dans l'espérance qu'il pourrait conduire à la paix.

Il voulut profiter de cette suspension d'armes pour passer quelques jours à Mayence. Il engagea l'impératrice à venir l'y trouver, par une lettre qui lui indiqua les personnes qui devaient l'accompagner; il m'y désigna nominativement. En même temps qu'il écrivait à l'impératrice, il adressait la lettre suivante à l'archichancelier. Il poussa la précaution jusqu'à lui envoyer l'article à mettre dans le *Moniteur*, pour annoncer ce voyage.

« Mon cousin, cette lettre part le 16; elle arrivera « le 20. Je désire que le 22 l'impératrice parte, de « manière à être le 24 à Mayence. Elle emmènera la « duchesse (de Montebello), deux dames du palais, « deux femmes rouges, deux femmes noires, un « préfet du palais, deux chambellans, deux écuyers, « dont un partira vingt-quatre heures d'avance pour « Metz, afin de partager la route; quatre pages, « qu'on distribuera sur la route, afin de moins fati- « guer ces jeunes gens, son secrétaire des comman- « dements, s'il se porte bien, son médecin. Et de « plus, elle aura un service de bouche composé de « telle sorte que sa table puisse être bien servie, vu « que je n'emmènerai personne avec moi, et qu'il « est possible que plusieurs rois ou princes d'Alle- « magne viennent la voir. Il sera pourtant inutile

« qu'on apporte le service de vermeil. Le comte « Caffarelli accompagnera l'impératrice pour assurer « les escortes. L'impératrice couchera le premier « jour à Châlons, chez le préfet; le second jour, « chez le préfet à Metz, et le troisième à Mayence. « Son voyage sera annoncé dans ces trois villes, afin « qu'on lui rende les honneurs qui lui sont dus. Son « premier service de voyage se composera de qua- « tre voitures; son second service de quatre voi- « tures, et son troisième service de quatre voitures, « total : douze voitures. Autant que possible le « commandant militaire fournira les escortes. La « gendarmerie de la route sera sous les armes en « grande tenue. Tout le cérémonial prescrit par le « règlement sera observé. Le général commandant « la division l'accompagnera sur le territoire de sa « division.

« Le jour du départ de l'impératrice, vous ferez « mettre dans le *Moniteur* un article ainsi conçu :

« S. M. l'impératrice reine et régente s'est rendue « à Mayence pour y passer huit jours, dans l'espoir « d'y voir S. M. l'empereur. Sa Majesté couchera « aujourd'hui 22 à Châlons, demain 23 à Metz, et « le 24 à Mayence. Sa Majesté sera de retour dans « les premiers jours d'août.

« Vous m'écrirez par le télégraphe quand l'im- « pératrice partira de Saint-Cloud, et le jour où « elle arrivera à Mayence; je réglerai mon départ « en conséquence. Si quelques ministres avaient

« des choses pressées à me dire, qui exigeassent « qu'ils en vinssent conférer avec moi, ils pour- « raient profiter du séjour que je ferai à Mayence, « et venir m'y trouver du 24 juillet au 1er août. Sur « ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne « garde.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 16 juillet 1813. »

L'impératrice partit de Saint-Cloud le 23 à six heures du matin. Elle coucha à Châlons et à Metz, y donna audience aux principales autorités, et arriva à Mayence le 25 à trois heures du matin, par un temps affreux. Elle craignait d'y avoir été devancée par l'empereur; mais il n'arriva le même jour qu'à six heures du soir. L'empereur était bien portant; son teint était animé et hâlé par l'air des camps. Quelques ministres, profitant de l'autorisation qui leur était donnée, vinrent à Mayence. Pendant son séjour dans cette ville, l'empereur vécut retiré, fort occupé, dans son cabinet, de sa correspondance militaire et diplomatique, et travaillant alternativement avec ses ministres pour des objets d'administration intérieure. Les princes voisins de la confédération, entre autres le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince primat, le prince de Nassau, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, profitèrent de son séjour à Mayence pour venir lui faire leur cour. La beauté du temps, qui avait repris toute sa sérénité,

engagea l'impératrice à faire des promenades journalières en calèche; sa cour avait été augmentée; la princesse de Wagram était venue à Mayence avec ses deux enfants, pour voir son mari; la comtesse de Lobau y était impatiemment attendue par le sien, qui se désolait du retard apporté à son voyage; enfin, elle arriva la veille du jour fixé pour le départ de l'empereur. Pendant son séjour à Mayence, l'impératrice, désirant faire un cadeau à l'empereur pour le jour de sa fête qui approchait, chargea Isabey, qui était alors aux eaux de Vichy, de faire son portrait et celui de son fils groupés sur une tabatière.

Le bassin de Cherbourg était terminé; l'introduction de la mer dans ce bassin était un événement important. L'empereur exprima à l'impératrice le désir qu'il éprouvait de la voir assister à cette inauguration pour ajouter à sa solennité. Il fut décidé qu'elle se rendrait à Cherbourg après son retour à Paris. Je donne ci-après la lettre qu'il écrivit à l'archichancelier à ce sujet, lorsqu'il fut revenu à Dresde. La lettre rapportée plus haut et celle-ci suffiront pour faire connaître jusqu'où s'étendait la prévoyance de l'empereur, et dans quels minutieux détails il aimait à descendre.

« Mon cousin, je verrai avec plaisir que l'impéra
« ratrice aille à Cherbourg, d'abord pour y jouir du
« beau spectacle de l'introduction de la mer dans le

« bassin, ensuite pour donner de la solennité à cette « opération. Le ministre de la marine pourra pré- « céder l'impératrice à Cherbourg, pour préparer sa « réception et les moyens de l'amuser pendant son « séjour. L'impératrice partirait le 17 ou le 18, et « l'opération pourrait avoir lieu le jour de sa fête. « Les principales autorités du département s'y trou- « veront, et un spectacle aussi intéressant ne man- « quera pas d'attirer un grand concours de curieux. « Faites mettre dans les journaux tous les détails du « voyage de l'impératrice à Mayence et de son re- « tour. Sur ce, etc.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 7 août 1813. »

Le moment de retourner à l'armée, à cause de l'expiration prochaine de l'armistice, était arrivé; l'empereur prit congé de l'impératrice, qu'il laissa inquète et affligée de son éloignement, et partit le 1er août pour se rendre à Dresde, en passant par Wurtzbourg. L'impératrice devait revenir à Paris par Aix-la-Chapelle, en suivant les bords du Rhin. Elle partit le 2, montée sur un yacht que le prince de Nassau avait mis à sa disposition, et dont un officier de la maison de Nassau lui fit les honneurs. Sa suite se composait de madame la duchesse de Montebello, du comte de Beauharnais, chevalier d'honneur, qui était venu la rejoindre à Mayence, de mesdames Lauriston et Talhouet, du général Caffa-

relli, des chambellans Vaulgrennand et Cornelissen, du préfet du palais Cussy et de moi. Le cours du Rhin, de Mayence à Cologne, offre des sites d'un aspect ravissant; on aperçoit à travers la riche végétation de ses îles les flèches d'anciens couvents et de chapelles qui ont été longtemps le but de pieux pèlerinages. L'œil se repose avec complaisance sur les fertiles campagnes qui bordent les rives ondulées du fleuve, parsemées de villages groupés dans des positions pittoresques, et couronnées par les ruines de châteaux célèbres, pour la plupart, dans les annales du moyen âge. L'un de ces châteaux, autrefois la résidence d'un chevalier Bromser, dont les vieilles légendes exaltent les exploits, passe pour être le berceau de la famille Metternich. A ce titre, il attira l'attention de l'impératrice, qui voulut le visiter. Une partie de ce vieux manoir féodal avait été mise à l'abri des injures de l'air, et contenait même quelques meubles dans le goût du temps; le reste consistait en ruines assez bien conservées.

Arrivée à Saint-Goar, le premier soin de l'impératrice fut d'écrire à l'empereur. Elle continua le lendemain sa route sur le Rhin, en s'arrêtant à Coblentz et à Cologne; là, elle quitta le yacht et prit ses voitures. Elle arriva le 5 août à Aix-la-Chapelle, visita la cathédrale, se rendit de là à une exposition des produits d'industrie, et revint à Saint-Cloud par Liége, Namur, Soissons et Compiègne. Elle fut reçue dans les villes où elle s'arrêta par les principales

autorités, et ne manqua pas de leur donner audience avant son départ. A notre arrivée à Coblentz, je trouvai, à ma grande surprise, dans un salon d'attente de la maison destinée à l'habitation de l'impératrice, la femme de mon collègue Mounier. Son mari, qui était resté à Dresde pendant le voyage de l'empereur à Mayence, avait profité de cette absence pour venir voir sa femme à Coblentz. Madame Mounier venait pour être présentée à l'impératrice; je fus charmé de pouvoir lui rendre ce léger service.

Madame de Montesquiou attendait l'impératrice à sa descente de voiture, pour mettre son fils dans ses bras. C'était un bel enfant; il avait toutes les apparences de la force et de la santé, et son intelligence se développait d'une manière remarquable. La reine de Naples lui avait fait présent d'une petite calèche, dans laquelle il se promenait joyeusement dans les jardins du château. Cette voiture était traînée par des moutons qu'avait dressés l'habile écuyer Franconi.

L'ouverture du bassin de Cherbourg devait avoir lieu le 15 août, jour de la fête de l'empereur; elle fut remise au 25, jour de la fête de Marie-Louise, pour laisser à l'impératrice le temps de se reposer de la fatigue du voyage de Mayence. Elle voulut bien me dispenser de la suivre à Cherbourg; elle arriva dans cette ville « à moitié morte de fatigue et mou-« lue du mauvais chemin qu'elle avait trouvé de-

« puis Carentan, suffoquée par la poussière et très-« enrhumée de la poitrine. » (Expressions tirées de ses lettres en date du 25 et du 26 août.) Le lendemain de son arrivée, elle se rendit au port, accompagnée du ministre de la marine, et descendit dans le bassin, pour en admirer le travail, avant que les eaux de la mer ne vinssent le remplir pour toujours. La nouvelle lune et une forte marée firent décider qu'on procéderait dès le lendemain à la destruction du batardeau. Des marins de la garde et de nombreux ouvriers furent employés à pratiquer, dans la digue, trois ouvertures par lesquelles la mer, en s'élevant, devait pénétrer dans le bassin. On avait construit auprès du batardeau un pavillon élégant que devait occuper l'impératrice; de chaque côté de ce pavillon avait été dressée une longue tente, destinée à recevoir les autorités et les principaux fonctionnaires. L'impératrice s'y rendit vers cinq heures, suivie de sa cour, au moment où la mer commençait à entrer dans le bassin; sa présence fut annoncée par des fanfares et par des salves d'artillerie. L'évêque de Coutances, accompagné de son clergé, la reçut et lui adressa un discours; puis, se tournant du côté de l'avant-port, il récita les prières et les bénédictions d'usage. La mer montait majestueusement et envahissait en bouillonnant le bassin par ses trois ouvertures. A huit heures du soir, l'impératrice, qui souffrait du froid, se retira, se proposant de revenir pour être témoin de la rupture du centre du batar-

deau. Une heure après son départ, la débâcle eut lieu, de sorte que l'impératrice ne put en être témoin ; elle n'arriva que pour voir le bassin rempli jusqu'au niveau de la mer. Aucun accident n'attrista cette belle opération. Dans une lettre que l'impératrice eut la bonté de m'écrire, elle parlait de cette inauguration ; elle me disait : « On a ouvert le bassin « hier... mais le beau moment où l'eau partait avec « fracas est arrivé au moment où tout le monde « dînait, et personne ne l'a vu ; et comme jamais un « malheur ne va sans l'autre, j'ai aussi manqué le « feu d'artifice. »

IX

Congrès de Prague. — Réflexions à ce sujet. — Lettres de l'impératrice. — Lettres de l'empereur. — Revers. — Bataille de Hanau. — Retour de l'empereur à Saint-Cloud. — Renvoi du pape à Rome et de Ferdinand VII en Espagne. — Propositions de Francfort. — Ouverture du corps législatif. — Commission de l'adresse. — Présentation par l'empereur de sa femme et de son fils à la garde nationale. — Adresse de la garde nationale à l'impératrice. — Sa réponse. — Congrès de Châtillon. — Grandeur d'âme de l'empereur. — Victoires. — Vexations commises dans les provinces par les alliés. — Lettre interceptée de l'empereur à l'impératrice. — Conciliabules royalistes à Paris. — Intrigues dans le sénat. — Vœu pour la paix.

Un congrès avait été ouvert à Prague pour traiter de la paix; ce congrès ne fut qu'un leurre. On ne put pas y échanger de pouvoirs; les plénipotentiaires ne se virent même pas. L'Autriche, qui avait mis son alliance au prix de l'abandon de l'Illyrie, de la moitié de l'Italie, du protectorat de la confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Espagne, quand l'empereur était avec trois cent mille hommes au cœur de l'Allemagne et n'avait encore rien perdu, était parvenue à ses fins, et dominait au congrès

comme médiatrice. Dérogeant à son rôle, au lieu de tenir la balance égale, elle s'occupait de ses intérêts personnels, et plaidait la cause de la coalition. Le congrès devait s'ouvrir le 5 juillet ; il ne commença que le 29, et l'armistice devait expirer le 10 août. Douze jours, dont une partie se passa en discussions de formes et de traditions d'usages suivis dans des congrès analogues, pouvaient-ils suffire pour résoudre des questions aussi graves ? D'autres incidents, soulevés par les ministres russes et prussiens, et jugés en leur faveur par le médiateur autrichien, achevèrent de consommer un temps précieux ; enfin, trois jours avant l'expiration de la trêve, un ultimatum fut notifié. Le surlendemain 9, l'empereur fit connaître les cessions auxquelles il consentait ; pas une heure n'avait été perdue. Le lendemain à minuit, les plénipotentiaires alliés déclarèrent au médiateur que leurs pouvoirs étaient expirés. Celui-ci, en transmettant cette déclaration aux plénipotentiaires français, les informa que sa mission avait aussi cessé. Si le terme de la médiation de l'Autriche était arrivé, toute négociation n'était point fermée avec elle ; car tout dépendait du parti qu'elle prendrait, neutralité, alliance, ou déclaration de guerre ; mais cette puissance était dès longtemps d'intelligence avec les alliés, et ses engagements étaient réglés avec eux. L'empereur attendait avec anxiété la réponse à ses propositions, lorsqu'il reçut la notification de la dissolution du congrès. Il n'hé-

sita plus, il consentit à tout ce qui lui était demandé, et fit partir en courrier le général Bubna, pour porter à l'empereur d'Autriche son adhésion entière aux conditions qui lui étaient imposées. Il fut répondu qu'il était trop tard, et qu'il devait s'adresser à l'empereur Alexandre. En même temps le manifeste de l'Autriche parut, et la reprise des hostilités fut dénoncée pour le 16 août. La paix conclue à Prague eût laissé sans doute à Napoléon un assez beau lot de ses conquêtes, et, comparée aux rigoureuses conditions qui lui ont été imposées depuis, elle eût été grandement avantageuse; mais on a pu juger de la sincérité des dispositions de ses ennemis et de celles de la puissance médiatrice. L'empereur avait de nouveau à combattre les armées alliées, augmentées de toutes les forces de l'Autriche, tandis que, sans l'intervention de cette puissance, la paix aurait pu être faite. La partialité de l'Autriche au congrès de Prague, à laquelle le nom de trahison conviendrait mieux, le refus d'admettre une libre discussion sur des concessions qui valaient bien la peine d'être débattues, la froide et insultante rupture des négociations, qui ne laissait aucune voie ouverte à la pacification, convainquirent l'empereur qu'il n'avait pas d'autre alternative que de vaincre ou de mourir, ou d'abdiquer, si la nation l'abandonnait. Ajoutons, à l'honneur de ce caractère si fortement trempé, si fier et si intraitable sur les questions d'honneur national, que quand l'excès de l'adversité

l'a réduit à souffrir des démembrements, il n'a cédé qu'à des considérations tirées du salut du pays, devant lesquelles il s'est tout à fait effacé ; seulement il n'a pas cru qu'il fût libre de livrer à l'étranger des provinces qui composaient le dépôt de l'intégrité du territoire remis par la nation dans ses mains. De quels applaudissements les contemporains l'auraient salué, quelles bénédictions auraient été réservées à sa mémoire, s'il eût réussi !

La fatale nouvelle de la défection de l'Autriche affecta sensiblement l'impératrice. Elle craignit qu'il n'en résultât une diminution dans l'affection de l'empereur ; mais il ne cessa de lui donner des témoignages de confiance. Elle chercha à faire passer dans l'esprit de son époux la foi qu'elle avait dans la probité de son père, et s'offrit, avec un sentiment qu'on peut appeler français, à être l'intermédiaire entre eux. Elle avait, en effet, pris des habitudes françaises telles, que, dans sa correspondance avec son père, qui était en allemand, elle était souvent obligée de recourir à des expressions françaises, parce qu'elle avait oublié les mots équivalents dans sa langue maternelle.

Jusqu'au 30 août l'armée française obtint des succès qui ranimèrent les espérances qu'avait affaiblies l'abandon de l'Autriche. L'impératrice partagea le sentiment général. Elle me faisait l'honneur de m'écrire de Cherbourg le 31 août, à l'occasion de la victoire de Dresde du 27 :

« Ma santé pourrait être très-bonne, si je n'avais « un gros rhume de poitrine, qui me fatigue beau- « coup ; je ne ferai rien cependant pour le guérir « jusqu'à ce que je sois revenue à Paris. D'ailleurs « les bonnes nouvelles que j'ai reçues aujourd'hui « me feront beaucoup plus de bien que toutes les « drogues possibles. J'espère que cette grande vic- « toire ramènera bientôt l'empereur, et avec lui la « paix. »

Une autre lettre du 2 septembre, écrite de Rouen, où elle s'était arrêtée lors de son retour à Paris, portait ce qui suit :

« Vous devez être bien content de tous les détails « de la belle victoire que l'empereur vient de rem- « porter ; celui qui m'a fait le plus de plaisir est de « savoir qu'il ne s'est pas exposé. Dieu veuille que « cela nous amène la paix ! J'en aurais bien besoin, « comme toutes les personnes qui sont dévouées à « l'empereur, etc. »

Une autre lettre m'était adressée de grand matin, le 11 septembre, de Saint-Cloud, par l'impératrice. Il y avait huit jours qu'elle n'avait eu de lettre de l'empereur.

« Je vous envoie une lettre de l'empereur que « j'ai reçue hier très-tard. (Un moment après que « je l'eus quittée.) Je pense que vous serez content « de la lire, parce que vous partagiez bien mon in- « quiétude. Quand vous en aurez pris connaissance, « je vous prie de me la renvoyer. »

Le désastre essuyé le 30 août par le général Vandamme à Culm, fut un triste revers de médaille. Il commença la série des malheurs qui amenèrent les défections successives de la Bavière, du Wurtemberg et de tous les princes confédérés du Rhin, et qui se terminèrent par les désastres de Leipzig.

Le 27 septembre, l'empereur adressa à l'impératrice régente la lettre suivante : « Madame et chère « amie, vous irez présider le sénat ; vous y tiendrez « le discours suivant. Le ministre de la guerre « fera un rapport et les orateurs du conseil d'État « présenteront le sénatus-consulte pour la levée de « la conscription. Vous irez dans les voitures de « parade, avec toute la pompe convenable, et « comme il est d'usage quand je vais au corps lé- « gislatif.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 27 septembre 1813. »

« *P. S.* Le discours ayant dû être chiffré, le duc « de Bassano le fera déchiffrer et l'enverra à l'archi- « chancelier, qui vous le remettra. »

Ce discours est celui qui a été inséré au *Moniteur* du 8 octobre.

Le sénatus-consulte ordonnait la levée de deux cent quatre-vingt mille conscrits, dont cent vingt mille sur les années 1814 et antérieures, et cent soixante mille sur l'année 1815. Cette anticipation sur la conscription de deux années suggéra à l'im-

pératrice de tristes réflexions ; elle s'inquiétait de l'avenir. Le rôle qu'elle allait jouer au sénat l'effrayait aussi par sa nouveauté ; cependant sa jeunesse et la modestie de sa tenue firent beaucoup d'impression sur les sénateurs. M. de Talleyrand me disait le soir, au spectacle de la cour, qu'elle n'avait été ni hardie ni timide, et qu'elle avait montré de la dignité jointe à beaucoup de tact et de convenance.

L'empereur ne recueillit pas le fruit de la glorieuse bataille de Dresde ; cette importante victoire ne fut suivie que de revers, qui le décidèrent à quitter Dresde et à retourner sur le Rhin. La victoire lui réservait une dernière faveur à Wachau ; elle l'abandonna le lendemain à Leipzig ; il se replia sur Erfurt avec les débris de l'armée. La retraite se fit sans obstacle, malgré les nombreux partisans qui la harcelaient ; mais, aux approches de Hanau, soixante mille Bavarois et Autrichiens entreprirent de lui fermer le passage ; le général de Wrede les commandait. Dans l'ardeur de son zèle pour la nouvelle cause qu'il avait embrassée la veille, ce général, qui se déclarait naguère si *glorieux de l'estime du premier héros du siècle* et de la dotation de 30,000 francs qu'il en avait reçue, crut avoir bon marché d'une armée en retraite. Le succès ne justifia pas cette audacieuse prétention : le lion, quoique grièvement blessé, *n'était pas encore mort*. Le gain de la bataille de Hanau ouvrit à l'armée française le chemin des frontières.

L'empereur écrivit, à cette occasion, la lettre suivante à l'impératrice :

« Madame et très-chère épouse, je vous envoie « vingt drapeaux pris par nos armées aux batailles « de Wachau, de Leipzig et de Hanau ; c'est un « hommage que j'aime à vous rendre. Je désire que « vous y voyiez une marque de ma grande satisfac- « tion de votre conduite pendant la régence que je « vous ai confiée. Cette lettre n'étant à autre fin, « je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne « garde. »

« *Signé* NAPOLÉON.

« A Francfort, le 1er novembre 1813. »

L'empereur suivit de près cette lettre ; le 9 novembre il était de retour à Saint-Cloud. Le bonheur de revoir sa femme et son fils fut un baume versé sur ses plaies, mais ne fit qu'une courte diversion à ses peines ; tous ses moments étaient réclamés par le soin de pourvoir aux moyens de défendre le territoire menacé. Des efforts extraordinaires furent faits pour recruter l'armée ; le trésor amassé depuis dix ans dans les caves des Tuileries fut employé à ces dépenses. Ce trésor était le produit de quatorze millions d'économies annuelles faites sur les fonds de la liste civile ; et la cour impériale était la plus splendide peut-être de l'Europe ! Tel était le résultat d'une administration sagement réglée et exempte d'abus.

La guerre d'Espagne était un chancre qui rongeait l'empire. L'empereur conclut avec Ferdinand, resté prisonnier à Valençay, un traité qui le reconnaissait roi d'Espagne et rappelait les troupes françaises de cette terre de feu. Les affaires religieuses et l'absence de Rome du souverain pontife entretenaient une irritation que le renvoi du pape en Italie devait faire cesser. Des pourparlers eurent lieu à Fontainebleau à cet effet. Les paroles furent portées par madame la comtesse Brignole, dame du palais de l'impératrice et mère de l'ambassadeur actuel de Sardaigne à Paris. C'est la seule femme que l'empereur ait employée dans des négociations diplomatiques. Il est nécessaire d'ajouter que l'amitié qui liait cette dame au cardinal Consalvi, et ses relations à Rome, où l'un de ses fils était prélat, décidèrent le choix de l'empereur autant que ses qualités personnelles. Enfin, rien ne fut négligé pour diminuer les obstacles et accroître les ressources ; mais la prospérité avait enivré les puissances coalisées. Elles exploitaient la fierté et les malheurs de l'empereur, et semblaient se jouer de son agonie. De mensongères paroles de paix, dictées par un faux semblant de modération, furent transmises de Francfort par M. de Saint-Aignan, qui avait été retenu prisonnier à Weymar, où il occupait le poste de ministre de France. Pendant que les ministres d'Autriche, de Russie et d'Angleterre, avec lesquels M. de Saint-Aignan avait été mis en rapport, paraissaient vouloir entamer des

négociations, les généraux ennemis arrêtaient un plan d'invasion en France. Il convenait aux alliés de se montrer disposés à la paix, pour mieux abuser la nation et l'isoler de l'empereur, en le signalant comme un homme dont l'ambition personnelle était le seul obstacle à toute pacification. L'empereur avait fait répondre aux ouvertures faites à M. de Saint-Aignan qu'il adhérait aux bases proposées, savoir : la France renfermée dans ses limites naturelles, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Espagne rendue à son ancienne dynastie; l'Italie, l'Allemagne et la Hollande rétablies dans leur indépendance. Il proposa la réunion d'un congrès à Manheim, pour traiter sur ces bases. Le ministre d'Autriche répondit que les deux empereurs et le roi de Prusse avaient vu avec satisfaction l'adhésion donnée à leurs propositions, qu'ils les transmettaient à leurs co-alliés, et qu'ils acceptaient le choix de la ville de Manheim. En même temps que les alliés laissaient le ministre d'Autriche leurrer Napoléon de l'espoir d'une pacification qui était loin de leur pensée, ils publiaient la déclaration de Francfort du 1er décembre, par laquelle ils proclamaient qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'empereur seul, ou plutôt à cette prépondérance qu'il avait trop longtemps exercée hors des limites de son empire. Ils protestaient des intentions les plus libérales pour la France, qu'ils désiraient laisser grande, forte et heureuse; assurances aussi sincères que les

ouvertures de paix qui furent oubliées quand ils eurent pris la résolution, devant laquelle ils hésitèrent longtemps, de franchir nos frontières. Malgré les belles paroles de M. de Metternich, le duc de Vicence, qui en attendait l'effet aux avant-postes, ne put être admis, et les hostilités continuèrent.

L'empereur ouvrit la session du corps législatif le 19 décembre; le langage qu'il tint aux représentants de la nation fut noble et touchant; une commission fut nommée pour rédiger l'adresse. La réponse du corps législatif devait exercer une grande influence non-seulement sur l'opinion publique, mais aussi sur les dispositions des alliés. L'empereur, confiant dans les sentiments patriotiques de cette assemblée, auxquels la crise présente devait donner une nouvelle énergie, voulut que la commission ne fût point composée d'hommes placés dans la dépendance du gouvernement. Les choix se portèrent en effet sur des hommes étrangers aux fonctions publiques, voués à l'étude des lettres et des lois, mais qui songèrent moins à servir le pays qu'à faire montre d'indépendance; l'opinion royaliste trouva même des échos parmi eux. Au lieu d'appeler la nation à s'unir étroitement à son chef, la commission, en convenant que l'énergie de la défense était nécessaire pour obtenir la paix, élevait des doléances sur l'oppression des peuples, demandait des garanties contre le pouvoir arbitraire, et réclamait l'exécution des lois favorables à la liberté, à la sureté des propriétés et au

libre exercice des droits politiques. Ces remontrances, qui auraient été justes dans un autre temps, si Napoléon avait négligé de les prévenir, mais intempestives alors, étaient un acte d'accusation dirigé contre celui qui pouvait seul sauver l'État; elles le décréditaient aux yeux de l'Europe et de la nation qu'il s'agissait d'appeler aux armes quand le territoire était envahi. Ainsi les Grecs, moins coupables, s'occupaient de querelles religieuses, quand le bélier de Mahomet II battait les portes de Constantinople. Le corps législatif adopta le rapport de la commission à une majorité considérable. Une épreuve du rapport ayant été portée à l'empereur, il convoqua un conseil privé, à la suite duquel fut adopté le parti violent de dissoudre le corps législatif, qui, dans les mains des meneurs, au lieu d'être un levier, devenait une massue. Dans mes audiences du soir, l'empereur, préoccupé d'un esprit d'opposition qui profitait de son adversité pour l'accabler quand il avait besoin d'être aidé, s'informait de la manière dont l'impératrice envisageait cette dissidence si nouvelle pour cette princesse et la mesure qui s'en était suivie.

L'impératrice entretenait une correspondance active avec son père. Elle n'en recevait que des marques d'intérêt et des assurances répétées qu'il ne sacrifierait jamais, quoi qu'il arrivât, la cause de sa fille et de son petit-fils; mais telle n'était pas l'arrière-pensée de la coalition. En général, les souve-

rains étaient personnellement peu hostiles à l'empereur ; mais ils étaient dominés par l'ascendant qu'exerçaient l'Angleterre et la haute aristocratie sur leurs cabinets et sur les chefs de leurs armées. Napoléon disait à Sainte-Hélène que la démocratie était furieuse, mais qu'on pouvait s'entendre avec elle ; que l'aristocratie, au contraire, était froide, implacable, et ne composait jamais.

Napoléon avait réalisé en six semaines tout ce que la volonté, l'énergie du caractère et une activité surhumaine pouvaient créer de ressources. Il ne pouvait différer plus longtemps son départ pour l'armée. Un simulacre de congrès avait été indiqué à Châtillon, en même temps que les armées ennemies poursuivaient leurs progrès dans les provinces de France.

Le 23 janvier, avant-veille de son départ, l'empereur réunit au palais des Tuileries les officiers des légions de la garde nationale ; il leur présenta l'impératrice et le roi de Rome, et termina son allocution par ces touchantes paroles : « Je pars, je vais « combattre l'ennemi. Je vous confie ce que j'ai de « plus cher, l'impératrice ma femme, et le roi de « Rome mon fils. » Il confirma par de nouvelles lettres patentes la régence de l'impératrice, et partit le 24, après avoir embrassé sa femme et son fils, qu'il ne devait plus revoir.

Le lendemain du départ de l'empereur, une députation de la garde nationale ayant à sa tête le maré-

chal Moncey, aide-major général, qui la commandait en l'absence de l'empereur, fut présentée à l'impératrice par l'archichancelier Cambacérès. Le maréchal Moncey lut une adresse en réponse au discours de l'empereur. La veille de ce même jour, je reçus très-tard ce billet de l'impératrice :

« Je vous prierai de venir un peu de bonne heure « demain chez moi. Il ne s'agit de rien moins que « de faire une réponse au discours de la garde na- « tionale. J'espère que vos conseils m'aideront à en « faire une belle, car je n'ai pas d'idées du tout jusqu'à « ce moment. Je vous prie de croire à tous les senti- « ments avec lesquels je suis votre très-affectionnée.

« *Signé* LOUISE.

« Saint-Cloud, ce 25 janvier 1814. »

Je me rendis chez l'impératrice le lendemain de bonne heure, et je rédigeai sous ses yeux la réponse suivante à la députation de la garde nationale :

« Messieurs les officiers de la garde nationale, je « suis vivement touchée des sentiments que vous « venez de m'exprimer, et heureuse d'avoir à les « transmettre à l'empereur. Au milieu des sollici- « tudes et des soins de toute espèce dont il est agité, « son cœur sera flatté des nouvelles assurances de « la fidélité et du dévouement dont la garde natio- « nale de Paris lui a donné si souvent des preuves. « L'empereur, en me plaçant avec mon fils au milieu

« de vous, a rempli un vœu qui m'est cher. Ma « confiance dans les bons habitants de Paris est « entière. Les témoignages d'affection que j'ai reçus « d'eux me sont garants de ceux que j'ai droit d'en « attendre. Les circonstances présentes seraient « bien propres à resserrer les liens qui m'attachent « à eux, si depuis longtemps nos sentiments et nos « intérêts n'étaient confondus, et si ma cause n'était « inséparable de celle des Français. »

L'impératrice, qui sentait le besoin de gagner la confiance et l'intérêt du peuple de Paris, dans la prévision des événements qui pouvaient amener les ennemis aux portes de la capitale, adopta cette réponse. Elle dut la soumettre au contrôle de l'archichancelier, premier conseiller de la régence. L'archichancelier ne la trouva pas assez digne et peut-être trop personnelle ; il se contenta de faire dire à l'impératrice qu'elle avait partagé les sentiments que l'empereur éprouvait en parlant à la garde nationale ; que comme lui elle avait une entière confiance dans son courage, dans son dévouement et dans sa fidélité, et qu'elle donnerait des ordres pour que son adresse fût transmise sans délai à l'empereur. L'impératrice me dit qu'elle craignait que cette réponse n'eût été trouvée froide ; mais la garde nationale était animée d'un tel esprit de patriotisme, qu'elle ne faillit pas au moment du danger. J'ai cité ce fait pour faire connaître la bonne volonté et les louables sentiments qui animaient l'impératrice.

Le congrès de Châtillon était ouvert depuis le 5 février. Il n'y était plus question des propositions faites par les alliés à Francfort, auxquelles l'empereur avait adhéré. Depuis qu'ils foulaient le sol sacré, et qu'ils faisaient dans les provinces françaises des progrès inespérés, ils ne voulaient rien moins que renfermer la France dans ses anciennes limites. L'empereur déclara qu'il ne lui était pas permis de laisser la France moindre qu'il ne l'avait reçue en 1800; qu'il n'achèterait pas la conservation d'une couronne par un traité avilissant, et qu'il abdiquerait si la nation ne le soutenait pas. Le duc de Vicence, plénipotentiaire français, remplissait avec courage et dévouement le rôle pénible dont il était chargé au congrès. Ce ministre, le duc de Bassano et le prince de Wagram, conjuraient l'empereur de céder à la nécessité. L'empereur consentait à fermer les yeux, mais ne voulait pas consacrer, par un ordre signé de sa main, la honte de la France, et dicter lui-même les termes de sa propre humiliation. Son plénipotentiaire hésitait devant cette énorme responsabilité. Napoléon fit envoyer les propositions des alliés à Paris pour être examinées en conseil. Tout le conseil privé pensait que la paix était nécessaire; cependant la condition de livrer, par l'occupation de Besançon et de nos principales places, la clef de nos frontières, l'arrêtait. Parmi ceux qui furent consultés, et qui montrèrent le plus de fermeté dans cette circonstance solennelle, je dois citer

le général Dejean, premier inspecteur général du génie. On connaît la loyauté et le désintéressement de cet officier général, et la généreuse indignation avec laquelle il combattit en 1815 les résolutions tendantes à recevoir la loi de l'étranger ; mais ce qui n'est pas aussi connu, c'est le trait suivant, qui honore également la mémoire de ce général et celle de l'empereur. A la suite d'un conseil de ministres, qui se tint dans les premiers mois de 1810, après une explication assez vive, relative, autant que je puis m'en souvenir, à l'insuffisance des fonds assignés à l'habillement et à l'entretien des troupes, le général Dejean, qui remplissait les fonctions de ministre-directeur de l'administration de la guerre, fut amené à donner sa démission, qui fut acceptée. Le général Dejean trouva, en rentrant chez lui, un décret qui pourvoyait à son remplacement. Le lendemain, il dépose son costume de ministre, se rend aux Tuileries en habit de simple officier général du génie, et se présente au lever. L'empereur fut surpris en l'apercevant ; mais, touché de cet acte d'abnégation de soi-même, il lui tendit la main en lui adressant quelques paroles dont le sens était que, bien qu'il le connût comme l'un des fonctionnaires les plus probes et les plus habiles de l'empire, il ne l'avait pas, jusque-là, cru capable de porter aussi loin l'amour du devoir et l'exercice de la vertu. Il est doux et honorable au nom français de pouvoir citer de pareils traits.

Pendant qu'on délibérait dans ces tristes conjonctures, les victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamp vinrent ranimer la confiance. Les alliés recoururent à leur tactique ordinaire ; l'Autriche assura qu'elle n'avait jamais eu de mauvaise intention contre l'empereur, ni de projets contre sa dynastie ; les plénipotentiaires ennemis reçurent l'ordre d'entrer de nouveau en pourparlers ; ils renouvelèrent la fallacieuse proposition d'un armistice. Dans le même temps, le parti royaliste s'agitait sourdement à Paris ; le prince de Bénévent, se préparant à profiter de l'événement, quel qu'il fût, mettait un redoublement d'activité dans ses intrigues avec l'étranger, auquel il était lié par de nombreuses et hautes relations. Ainsi, quand l'immense déploiement des forces ennemies, aidées par les mensonges d'une diplomatie à double face, rendait nuls les succès qu'obtenait Napoléon, la trahison domestique préparait au dedans sa ruine. La confiance revint bientôt au cœur de l'étranger avec le succès ; il rompit l'artificieux congrès de Châtillon, dès qu'il comprit que ce manteau, dont il s'était couvert, lui devenait inutile.

L'empereur exaltait, dans le cœur des Français, le sentiment de résistance dont ils étaient animés contre ces hordes de barbares que les alliés vomissaient au centre de la civilisation, et qui commettaient des atrocités qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Il soutenait les courages par des exhi-

bitions de trophées enlevés à l'ennemi. Le 27 février, le ministre de la guerre présenta à l'impératrice dix drapeaux russes, prussiens et autrichiens, pris aux batailles de Montmirail et de Vauchamp et au combat de Montereau. Ces drapeaux étaient portés par des officiers de la garde impériale, de la ligne et de la garde nationale. Le cortége, précédé par une musique militaire et formé par plusieurs détachements de troupes de toutes armes, partit de l'hôtel du ministre de la guerre, et parcourut les quais, le Pont-Royal et la place du Carrousel. L'impératrice les reçut avec pompe et répondit au discours qui lui fut adressé par le ministre. Ces drapeaux avaient été apportés par le baron, aujourd'hui duc de Mortemart, officier d'ordonnance de l'empereur. Les sabres de généraux ennemis, faits prisonniers dans diverses rencontres, furent aussi envoyés à l'impératrice, qui les fit exposer dans les salons des Tuileries. Les journaux étaient remplis de rapports faits par des auditeurs chargés de constater les cruautés et les vexations commises par les alliés dans tous les lieux qu'ils avaient occupés, sans que la présence des souverains y mît empêchement. Le corps municipal de Paris recevait des députations des villes de la Champagne et de la Bourgogne, qui lui portaient le récit des malheurs que ces provinces avaient à souffrir de la présence de l'ennemi ; mais ces récits ne produisaient pas l'excitation qu'avaient autrefois communiquée les

allocutions de Pierre l'Ermite, le prédicateur des croisades.

Une ronde composée par M. Emmanuel Dupaty, faisant allusion aux paroles adressées par l'empereur aux chefs de la garde nationale, dont le refrain était *Gardons-la bien*, et d'autres couplets faits à l'occasion du départ de l'empereur pour l'armée, avec ce refrain : *Il est parti !* étaient chantés sur tous les théâtres. Ces chants avaient pour but d'encourager les Parisiens à défendre l'impératrice et à se confier dans le génie et le patriotisme de l'empereur.

Malgré tout, l'alarme était dans Paris ; elle avait succédé aux alternatives de craintes causées par les premiers échecs essuyés et d'espérances inspirées par les avantages qui étaient venus en affaiblir les effets. Les deux lettres suivantes de l'impératrice représentent les sentiments qui agitaient la population de Paris. Le 12 février, elle m'écrivait : « Bonne nouvelle ; l'empereur a détruit le corps « d'York, et lui a pris son matériel ; le reste est « enfoncé dans les chemins de traverse. L'empereur « devait coucher à la Ferté-sous-Jouarre, et se « portait bien. Voilà ce que mande M. Anatole (de « Montesquiou) à l'archichancelier, à trois heures « et demie [1]. Je m'empresse de vous l'écrire, en

[1] Le lendemain de la bataille de Montmirail, le colonel Anatole de Montesquiou, aide de camp de l'empereur, fut chargé d'explorer, avec un régiment de la garde impériale, toute la

« vous priant de croire à tous les sentiments d'estime
« de votre très-affectionnée. Louise. »

Le 27 mars, elle m'écrivait : « Je vous renvoie
« la lettre que vous m'avez prêtée ce matin, et j'y
« joins deux pétitions que je vous prierai d'envoyer
« aux ministres, en disant que je m'y intéresse.
« Il paraît que nos affaires vont si mal du côté du
« duc de Raguse, que nous pourrions fort bien
« avoir une visite sous très-peu de jours. Quelle
« terrible perspective ! »

Une circonstance fâcheuse était venue aggraver nos inquiétudes. L'empereur avait écrit à l'impératrice pour l'informer de sa manœuvre sur Saint-Dizier, qui devait arrêter la marche de l'ennemi sur Paris, et l'obliger à un mouvement rétrograde. Malheureusement cette lettre tomba aux mains d'un parti prussien ; elle éclaira l'ennemi, qui, après en avoir fait son profit, la renvoya à l'impératrice avec de grandes démonstrations de respect. L'impératrice crut devoir tenir secrète cette inquiétante

contrée depuis le champ de bataille jusqu'au IIe corps, commandé par le maréchal Macdonald, et d'opérer ainsi la jonction de la principale armée avec ce corps, que le colonel Montesquiou rencontra à la Ferté-sous-Jouarre. C'est de cette ville que cet officier écrivit à l'archichancelier pour lui donner des nouvelles de l'empereur et les renseignements les plus récents sur les opérations militaires à la suite desquelles l'armée du général York venait d'être anéantie dans les plaines de Montmirail.

communication, dont elle tira les plus tristes augures.

Tandis que les dames royalistes, dans l'espérance du retour de l'ancienne dynastie, s'occupaient dans les pièces les plus secrètes de leur maison à faire des cocardes blanches, l'impératrice et les dames de sa cour, comme les reines et les châtelaines du moyen âge, réunies dans le principal salon de son appartement, préparaient de la charpie pour les blessés.

Une fermentation sourde régnait dans les corps de l'État ; des insinuations indirectes, qui furent bientôt suivies d'instigations plus à découvert, avaient pour but d'écarter l'empereur, et de le faire abdiquer en faveur de son fils. Un membre du sénat alla jusqu'à pressentir plusieurs de ses collègues, entre autres le comte de Ségur, qui voulut bien lui garder le secret, sur l'idée de faire supposer la démence de l'empereur, et de le frapper d'interdiction. D'autres menées avaient pour but de se servir des étrangers pour ramener les Bourbons. Au conseil d'État même, le duc de Dalberg, qui avait été placé dans la section de l'intérieur dont je faisais partie, parce qu'il n'y avait pas de section des relations extérieures, ne déguisait pas cette coupable espérance. L'empereur n'ignorait pas que le projet des ennemis intérieurs et extérieurs était de se servir du sénat pour faire proclamer Napoléon II ; que les alliés espéraient allumer la guerre civile en France, en séparant

l'empereur de son fils et de sa famille ; l'événement a justifié cette prévoyance. Il ne supposait pas que les Bourbons eussent beaucoup de chances de succès ; il pensait que les meneurs, autres que ceux du comité Morfontaine qui étaient peu influents, n'avaient d'autre but que de le forcer à céder la couronne à son fils. Le roi Joseph avait été sondé par quelques membres du sénat. On lui faisait espérer la lieutenance générale sous l'empereur mineur. La loyauté du roi Joseph s'indignait de cette pensée. Ému de ce péril, il désirait que la paix pût se faire, même au plus haut prix. A la suite d'un travail qui avait eu lieu chez l'impératrice, ce prince et l'archichancelier me proposèrent de porter ce vœu à l'empereur. Je demandai, avant de faire cette démarche, à l'en prévenir, pressentant qu'elle serait mal accueillie. Effectivement, je reçus de Soissons une lettre écrite de la main de Napoléon, datée du 12 mars à deux heures après midi, qui débutait par ces mots : « J'ai reçu votre lettre ; vous avez bien « répondu. La première adresse qui me serait pré- « sentée pour me demander la paix, je la tiendrais « pour une rébellion... » Il sentait que, si la paix était possible, rien ne serait plus propre à l'empêcher qu'une manifestation des corps de l'État, dont les étrangers tireraient parti pour faire croire à une mésintelligence entre l'empereur et la nation. Le roi Joseph n'a jamais pensé à donner de l'éclat à la commission dont il voulait me charger ; le

choix qu'il faisait de moi indiquait assez qu'elle avait été toute confidentielle; mais l'empereur était bien aise de profiter de cette circonstance pour faire perdre l'idée d'une démarche officielle, si elle avait pu venir à l'esprit de quelqu'un.

X

Lettres de l'empereur au roi Joseph sur la défense de Paris. — Conseil privé. — Lettre de l'empereur qui y est lue. — Proposition faite à l'impératrice de rester à Paris. — Instances des officiers de la garde nationale auprès de cette princesse. — Refus du roi de Rome de quitter les Tuileries. — Départ de Paris. — Le roi Joseph et les ministres de la guerre et de la marine aux barrières de Paris.

La présence des coureurs de l'armée ennemie aux portes de Paris y avait fait refluer les habitants des campagnes dont les bestiaux, les denrées et les meubles encombraient les barrières. Les familles riches fuyaient du côté de la Loire. Une partie de la population de Paris, tourmentée par une vague inquiétude, errait dans les rues, sur les places et les boulevards, ou se portait aux débouchés des routes et sur les hauteurs. Les ordres prescrits par l'empereur pour la défense de Paris avaient été exécutés. Le comité de défense avait pourvu aux travaux de détails; mais la nécessité de recourir à l'empereur, et divers obstacles dont sa présence et son énergique volonté auraient pu seules triompher,

empêchèrent de donner aux ouvrages projetés l'extension et l'efficacité nécessaires.

Le 27 mars, le roi Joseph avait passé en revue la garde nationale, incomplétement armée et habillée, et le faible corps de la garnison de Paris, composé des dépôts de la garde impériale. La pénurie d'armes était telle, que, pour y suppléer, on armait de lances une partie des gardes nationaux, qui ne s'en servaient qu'avec répugnance. Les troupes défilèrent devant l'impératrice et le roi de Rome ; elles étaient animées des meilleurs sentiments, et disposées à les défendre.

La lettre suivante montre qu'au milieu de ses manœuvres, l'empereur ne perdait pas de vue Paris.

AU ROI JOSEPH.

Nogent-sur-Seine, le 7 février 1814.

« Mon frère, j'ai reçu vos deux lettres ce matin à « une heure. Je ne crois pas que l'ennemi ait été à « la Ferté-sous-Jouarre ; je ne crois pas non plus « qu'il ait été à Meaux : ce sont là de vaines alar- « mes. Le maréchal Macdonald m'a écrit de Châ- « lons, le 5, qu'il couvrait les routes d'Épernay, de « Montmirail et de Sézanne. Au moment même, je « fais partir deux mille hommes pour occuper Sé- « zanne ; je m'y porterai dans la nuit avec ce qui « est nécessaire pour battre et culbuter ce qui se-

« rait sur cette communication. De là, je me porte-
« rai rapidement sur la communication de Meaux.
« Je crois, par mes manœuvres, avoir obligé la
« grande armée à se porter de devant Troyes sur
« Bar-sur-Aube, et avoir au moins trois marches sur
« elle. La division Leval est arrivée à Provins. Il
« me faut des détails militaires plus précis. Vous
« avez envoyé deux bataillons à Meaux, mais vous
« ne me dites pas lesquels ; je dois savoir cela pour
« ramasser les troupes. Quand vous m'envoyez un
« détachement de cavalerie, dites aussi de quel corps.

« Je ne vous donne pas d'ordre pour la Bouil-
« lerie, je ne crois pas que cela soit nécessaire. Tou-
« tefois, il peut en six heures de temps charger tout
« ce qu'il a sur quinze voitures, et, avec des chevaux
« que fournissent mes écuries, se transporter d'abord
« à Rambouillet ; mais je ne crois pas que les choses
« en soient encore là. Je ne crains point l'ennemi ;
« je suis plein d'espérance dans l'événement. Tenez
« ferme aux barrières de Paris ; faites placer deux
« pièces de canon aux différentes barrières ; que la
« garde nationale qui a des fusils et des fusils de
« chasse y ait des postes. Surtout faites en sorte
« que le ministre de la guerre envoie des fusils à
« Montereau et à Meaux. Je vais laisser à Soissons
« un bataillon de garde nationale, et faire venir les
« autres à Meaux en poste. Envoyez le duc de Valmy
« à Meaux pour correspondre avec moi et se mêler
« de tous ces détails.

« Comme les nouvelles doivent me venir de vous, « tenez-moi au fait de tout. Ayez des observateurs « sur les trois routes d'Épernay à Meaux, de la « Ferté-sous-Jouarre à Montmirail, et de Meaux à « Sézanne. Indépendamment des officiers militaires « que doit y avoir le ministre de la guerre, que la « police y ait aussi des agents secrets ; car la con- « naissance des mouvements de l'armée est un des « grands éléments d'une parfaite réussite.

« Il doit y avoir à chaque barrière cinquante « hommes armés de fusils d'ordonnance, cent hom- « mes armés de fusils de chasse, et cent hommes « armés de piques, ce qui ferait deux cent cin- « quante hommes à chacune des principales bar- « rières. Vous devrez former tous les jours une « réserve de quatre à cinq cents hommes armés de « fusils d'ordonnance, du double de fusils de chasse, « et d'un tiers armés de piques, ce qui fera une ré- « serve de deux mille hommes pour se porter par- « tout où il serait nécessaire, avec des batteries at- « telées de la garde ou de l'École Polytechnique.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* NAPOLÉON. »

Une autre lettre, postérieure de plus d'un mois, informait le roi Joseph du mouvement opéré par l'empereur sur les derrières de l'ennemi. Elle était ainsi conçue :

« Épernay, le 18 mars 1814.

« Mon frère, je suis arrivé ce soir à Épernay ; je « me mettrai demain en marche avant le jour pour « me rendre à Arcis-sur-Aube, où je serai le 19 à « midi. J'y jetterai trois ponts, et, selon les cir- « constances, je me porterai sur Méry ou sur Troyes, « pour tomber sur les derrières de l'ennemi. Il faut « donc que le duc de Tarente dispute le terrain pied « à pied. Dès demain, à dix heures du soir, l'effet « de mes dispositions aura lieu, car l'ennemi con- « naîtra mon mouvement ; et dès ce moment cela « influera sur toute son opération. Le duc de Raguse « est resté à Bery-le-Bac ; le duc de Trévise est à « Reims ; le général Charpentier est à Soissons. J'ai « mandé au ministre de la guerre d'envoyer un « général de brigade à Compiègne. Je laisse à Éper- « nay le général de brigade Vincent, qui est chargé « de toutes les levées en masse, et qui a quelques « détachements de cavalerie. Je ne suppose pas que « Blücher, qui a beaucoup souffert, puisse se mettre « en mouvement avant deux jours. Il aura alors « l'Aisne à passer, et le duc de Raguse, ainsi que « le duc de Trévise, lui disputeront le terrain. Je « m'attends à de grands résultats de mon mouve- « ment, qui va jeter un grand désordre et une « grande confusion sur les derrières de l'ennemi « et sur son quartier général, s'il est encore à « Troyes. Il faudra m'expédier les courriers par la

« Ferté-sous-Jouarre, et de là sur Arcis-sur-Aube, « par Épernay et par Montmirail. Il faut recommander aux ministres de la guerre et de la police « de ne rien dire d'inutile, et de chiffrer ce qui serait important, jusqu'à ce qu'enfin j'aie rétabli « les communications par Nogent. Envoyez des « officiers à Compiègne, à Soissons, à Reims et à « Épernay. J'ai donné ordre à une division de douze « mille hommes, que je fais réunir à Metz, de se « rendre à Châlons. Je ne sais pas si cet ordre par- « viendra ; ce serait un grand bonheur.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* NAPOLÉON. »

La veille, la lettre suivante avait été reçue :

« Reims, le 16 mars 1814.

« Conformément aux instructions verbales que je « vous ai données et à l'esprit de toutes mes lettres, « vous ne devez pas permettre que, dans aucun « cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre « les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de ma- « nière qu'il serait possible que vous fussiez plu- « sieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'en- « nemi s'avançait sur Paris avec des forces telles « que toute résistance devînt impossible, faites par- « tir dans la direction de la Loire la régente, mon « fils, les grands dignitaires, les ministres, les « grands officiers de la couronne, le baron la Bouil-

« lerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rap-
« pelez-vous que je préférerais le savoir dans la
« Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la
« France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs,
« m'a toujours paru le sort le plus malheureux de
« l'histoire.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* NAPOLÉON [1]. »

[1] Les originaux des lettres ci-dessus ne sont pas entre mes mains, mais les copies que je possède sont revêtues du certificat et de la légalisation qui suivent :

« Pour copie conforme et collationnée avec l'original qui m'a
« été représenté par M. le comte de Survilliers, et à lui rendu.
« A Philadelphie, le 18 décembre 1828.
« *Signé* PETER S. DU PONCEAU, notaire public. »

« Nous, Alexandre Pillavoine, consul de France à Philadel-
« phie, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra que la
« signature apposée au bas de la copie collationnée de la lettre
« ci-dessus est véritablement celle de M. Peter S. du Ponceau,
« docteur ès lois et notaire public de l'État de Pensylvanie, dû-
« ment nommé et commissionné, résidant à Philadelphie, et qu'en
« cette qualité foi doit y être ajoutée, tant en jugement que hors.
« En foi de quoi nous avons signé ces présentes, contre-signées
« par le chancelier, et scellées du sceau royal de ce consulat.
« Fait à Philadelphie, le 17 février 1829.

« Le consul de France,
« *Signé* PILLAVOINE.

« Par M. le consul,
« Le chancelier du consulat,
« *Signé* TRUCHET. »

Cette légalisation porte le cachet du consulat.

Quand les corps des maréchaux Marmont et Mortier, réduits à une grande faiblesse numérique, eurent été refoulés sur Paris par des forces ennemies très-supérieures, et que la capitale fut menacée ; lorsque la surprise, par le général Blücher, de la lettre par laquelle l'empereur informait l'impératrice de son mouvement, eut encore aggravé ce danger, le roi Joseph jugea que le cas prévu par les instructions verbales et ensuite écrites de l'empereur, et exprimées en termes si précis et si positifs, était arrivé ; il communiqua à l'impératrice et à l'archichancelier la lettre qu'il avait reçue. On fut d'avis de réunir un conseil privé qui fût composé des grands dignitaires, des ministres, des présidents des sections du conseil d'État et du président du sénat. Il s'assembla dans la soirée du 28 mars ; la lettre de l'empereur ne fut pas communiquée tout d'abord au conseil pour servir de texte à sa délibération ; on posa seulement la question de savoir si l'impératrice devait quitter Paris ou y rester avec son fils. La majorité des membres du conseil, entre autres le comte Boulay de la Meurthe, était d'avis que l'impératrice ne devait point quitter Paris ; que sa présence rassurerait la capitale et imposerait aux étrangers. M. Boulay développa son opinion et la soutint avec beaucoup d'énergie. Comme cette opinion était contraire aux intentions exprimées dans la lettre de l'empereur, et que son adoption allait grandement engager la responsabilité du conseil, cette lettre fut

produite. Elle termina tous les débats, et le départ fut résolu ; seulement le roi Joseph exposa qu'il importait de s'assurer de la force réelle de l'armée ennemie qui suivait les corps des deux maréchaux Marmont et Mortier, et s'offrit de rester à Paris avec les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine. On convint que la décision du conseil serait rendue publique, que les forces ennemies seraient reconnues, et que, si elles étaient telles que toute résistance fût impossible, le roi Joseph et les ministres rejoindraient le gouvernement sur la Loire. Une proclamation fut publiée après le départ de l'impératrice et de son fils, pour tempérer le découragement. Le ministre de la guerre avait été interpellé dans le conseil sur la quantité de fusils dont il pourrait disposer dans le cas où il faudrait armer la population ; il avait déclaré qu'il y en avait très-peu de réparés, ayant l'habitude de faire distribuer journellement aux conscrits qui partaient pour l'armée ceux qui étaient en bon état.

Après la séance du conseil, qui se prolongea au delà de minuit, le roi Joseph et l'archichancelier suivirent l'impératrice chez elle ; j'étais présent. Après avoir échangé quelques paroles sur les fâcheuses conséquences que pouvait avoir l'abandon de Paris, le roi Joseph et l'archichancelier se hasardèrent à dire que l'impératrice seule pouvait prescrire le parti à prendre dans une si grave conjoncture. La réponse de l'impératrice fut qu'ils étaient ses con-

seillers obligés, et qu'elle ne prendrait pas sur elle de donner un ordre contraire à celui de l'empereur et à la délibération du conseil privé, sans avoir leur avis en forme et signé. Tous deux refusèrent d'assumer sur eux cette responsabilité. Aujourd'hui qu'on peut examiner de sang-froid le passé, peut-on blâmer leur conduite? Si l'honneur et la fidélité ne sont pas de vains mots, leur était-il permis de sacrifier l'homme qui s'était confié à leur foi, et de traiter avec l'ennemi de lui et sans lui? S'ils avaient consenti à la déchéance de l'empereur, car c'était s'y engager en contrevenant à son ordre, ils pouvaient sans doute obtenir : l'impératrice la reconnaissance de son fils, le roi Joseph la lieutenance générale du royaume, et l'archichancelier la conservation de ses dignités; mais à quel prix! L'entretien se termina par cette déclaration de l'impératrice, que, dût-elle tomber dans la Seine avec son fils, comme le disait l'empereur, elle n'hésiterait pas un moment à partir, et que le désir qu'il avait si formellement exprimé était un ordre sacré pour elle. L'empereur s'est plaint depuis de ce que son ordre avait été trop rigoureusement interprété; il a dit que l'exécution de cet ordre était subordonnée aux circonstances, qui avaient changé depuis l'époque à laquelle il avait été donné. Il n'est point douteux que la présence de l'impératrice à Paris aurait pu déjouer de coupables manœuvres et donner à l'empereur le temps d'arriver au secours de la capitale en

prévenant l'ennemi ; le conseil privé l'avait senti ; la régente et son conseil le comprenaient ; mais qui aurait osé contrevenir à des instructions aussi formelles ? Les lettres postérieures de l'empereur n'étaient venues ni l'infirmer ni la modifier, pendant les quinze jours qui s'étaient écoulés entre la date de son ordre et celle de son exécution.

Le trésor et les effets les plus précieux furent chargés sur les fourgons qui devaient suivre l'escorte de l'impératrice. Je fis venir le commis archiviste du cabinet de l'empereur ; je lui désignai, d'après les instructions que j'avais reçues, les papiers les plus importants qui n'avaient point suivi les équipages de l'empereur, pour qu'il eût à les brûler. Cette recommandation ne fut exécutée qu'en partie ; beaucoup de pièces importantes, qui auraient dû être détruites, furent trouvées par le gouvernement de la restauration. Je pris avec moi les papiers et les correspondances de famille que je gardai jusqu'à ce qu'ils fussent en danger d'être pris, auquel cas je devais les détruire. Je me retirai alors chez moi, et je fis mes dispositions pour suivre l'impératrice le lendemain avec ma famille.

Il avait été convenu que le roi Joseph se porterait aux avant-postes, pour prendre une connaissance personnelle de la situation des corps des maréchaux Marmont et Mortier, et que l'impératrice attendrait son retour pour partir.

Le départ avait été fixé pour le lendemain 29 mars,

à huit heures du matin. Les voitures, attelées, stationnaient dans la cour du Carrousel. L'impératrice, habillée et prête à partir, se tenait depuis sept heures dans son appartement avec son fils et les dames de son service. Distraite et l'âme remplie de tristes pressentiments, elle éludait les questions que lui adressait son fils, dont ce mouvement inaccoutumé troublait l'heureuse insouciance. Dès le point du jour, les salons se remplissaient des personnes désignées pour la suivre. Un silence pénible avait succédé aux conversations bruyantes d'abord échangées sur l'objet de la sollicitude générale, mais l'anxiété n'en était pas moindre. Un bruit soudain, l'ouverture d'une porte, faisaient accourir tout le monde. On s'attendait à voir paraître le roi Joseph, qui s'était rendu avant le jour aux barrières, ou quelqu'un envoyé par lui. Tout à coup les officiers de la garde nationale qui étaient de service au palais des Tuileries, et auxquels se réunirent plusieurs autres officiers, entrèrent précipitamment ; ils furent introduits auprès de l'impératrice, qu'ils conjurèrent de ne point abandonner Paris, promettant de la défendre. L'impératrice, touchée jusqu'aux larmes de leur dévouement, alléguait l'ordre de l'empereur. Cependant elle retardait d'heure en heure son départ, et cherchait à gagner du temps ; elle pressentait que son éloignement serait un malheur public ; elle espérait, sans oser se l'avouer, qu'un événement fortuit viendrait l'empêcher. Le

ministre de la guerre Clarke, qui avait insisté la veille sur la nécessité du départ de l'impératrice, et déclaré qu'il ne restait plus d'armes à Paris, avait envoyé dans la matinée un officier pour lui représenter l'urgence de ce départ ; enfin à onze heures il lui fit dire qu'elle n'avait pas un moment à perdre, et que, si elle tardait encore, elle s'exposerait à tomber dans des partis de Cosaques. L'impératrice, ne recevant aucun message du roi Joseph, se décida à partir. Lorsqu'il fallut monter en voiture, le jeune roi de Rome ne voulut pas quitter son appartement. Il semblait qu'un funeste pressentiment lui eût communiqué le don de seconde vue. « N'allez pas à Ram-« bouillet, criait-il à sa mère, c'est un vilain châ-« teau ; restons ici. » Il se débattait dans les bras de M. de Canisy, écuyer de service qui le portait, en disant : « Je ne veux pas quitter ma maison (c'est « l'expression qu'il répétait) ; je ne veux pas m'en « aller ; puisque papa est absent, c'est moi qui suis « le maître. » Il se cramponnait aux portes et à la rampe de l'escalier. Cette opiniâtreté excitait un étonnement douloureux, et jetait dans l'âme de ceux qui en étaient témoins je ne sais quel triste présage. Les voitures défilèrent lentement, et comme si l'on espérait un contre-ordre, par le guichet du Pont-Royal. Dix lourdes berlines vertes, aux armoiries impériales peintes sur les panneaux des portières ; une foule de voitures de bagages et de fourgons, formaient une ligne qui occupait toute la longueur

de la cour. Soixante ou quatre-vingts curieux contemplaient dans un morne silence ce triste cortège comme on regarde passer un convoi funèbre ; ils assistaient en effet aux funérailles de l'empire. Leurs sentiments ne se trahirent par aucune manifestation ; pas une voix ne s'éleva pour saluer par une expression de regret l'amertume de cette cruelle séparation. Si l'inspiration fût venue à quelqu'un de couper les traits des chevaux, l'impératrice ne partait pas ; elle franchit le guichet de la cour des Tuileries, les larmes aux yeux et la mort dans l'âme. Arrivée aux Champs-Élysées, elle salua pour la dernière fois la ville impériale qu'elle laissait derrière elle, et à laquelle elle dut dire un éternel adieu.

Le danger qui menaçait la capitale avait répandu une grande agitation dans Paris. La générale avait battu toute la nuit, la garde nationale se rassemblait en toute hâte. Quelques bataillons de volontaires se portèrent en avant pour soutenir les corps des maréchaux de Raguse et de Trévise. D'autres se réunirent aux barrières pour en défendre l'entrée et arrêter les progrès de l'ennemi. La population des faubourgs était remplie d'ardeur ; elle demandait à aller combattre les ennemis, et réclamait à grands cris des armes ; mais soit les armes, soit les munitions, manquèrent. La nouvelle de la translation du gouvernement impérial vint surprendre Paris au milieu de cette agitation ; la haine de l'étranger et l'imminence du danger auquel la capitale était expo-

sée prévinrent les désordres qu'aurait rendus faciles l'absence du gouvernement et d'une force capable de les réprimer.

Pendant ce temps, le roi Joseph était avec les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine hors des barrières ; ils apprirent par l'ingénieur du corps des sapeurs-pompiers de Paris, fait prisonnier le matin, que la presque totalité des forces ennemies était sous Paris. Cet officier, après avoir été conduit devant l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzemberg, avait été renvoyé aux avant-postes ; il avait rendu compte de ce qu'il avait vu au maréchal Marmont, qui l'avait expédié au roi Joseph. Ce maréchal ne tarda pas à prévenir le prince du danger de sa position, qui ne lui permettait pas de résister au delà de quelques heures ; il demandait à être autorisé à conclure un arrangement qui prévînt une occupation de vive force, dont Paris était menacé peut-être pendant la nuit, n'étant pas en mesure de s'y opposer. Le roi et les ministres qui l'accompagnaient reconnurent que la résistance était impossible, et que Paris était exposé à être emporté pour ainsi dire d'assaut. Le général Hullin fut envoyé au maréchal Marmont avec l'autorisation qu'il demandait. Effectivement les colonnes ennemies se déployaient dans la plaine, et commençaient à déborder les faibles corps des maréchaux Mortier et Marmont ; elles manœuvraient sur Saint-Denis, en s'approchant des ponts, dont

elles furent maîtresses peu d'instants après le passage du roi Joseph et des ministres, qui n'eurent plus d'autre parti à prendre que d'aller rejoindre l'impératrice et le conseil de régence, conformément à leurs instructions.

XI

Marche de l'impératrice. — Tentative du maréchal Mortier auprès du prince de Schwarzemberg pour obtenir une suspension d'armes. — Prévoyance du prince de Talleyrand. — Arrivée à Blois. — Capitulation du maréchal Marmont. — Entrée des souverains alliés dans Paris. — L'empereur Alexandre à l'hôtel Talleyrand. — Le général Beurnonville. — Formation d'un gouvernement provisoire. — Abdication de l'empereur. — Sa munificence envers ses compagnons d'armes. — Ordre du jour du 4 avril. — Correspondance entre l'empereur et l'impératrice. — Missions successives du duc de Cadore, du comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, du comte de Saint-Aulaire et du baron de Bausset auprès de l'empereur d'Autriche. — Distribution de fonds aux troupes de la garde et aux différents services de la maison impériale. — Démarche des frères de l'empereur et de l'archichancelier auprès de l'impératrice mal interprétée. — Arrivée à Blois du comte Schouwaloff.

L'impératrice, partie des Tuileries le 29 vers midi, s'acheminait tristement sur Rambouillet; on avait une idée vague qu'on pourrait s'arrêter dans ce château, quoique aucun motif plausible n'autorisât cette espérance. La suite de la souveraine fugitive se composait de la duchesse de Montebello, dame d'honneur; de la comtesse de Lucay, dame d'atour;

de mesdames de Castiglione, Brignole et Montalivet, dames du palais; du comte Claude de Beauharnais, chevalier d'honneur; de MM. de Gontaut et d'Haussonville, chambellans; du prince Aldobrandini, premier écuyer; de MM. d'Héricy et Lambertye, écuyers; de Cussy et Bausset, préfets du palais; de Seyssel, maître des cérémonies; de Guerchy, maréchal des logis du palais, et de MM. Corvisart, Bourdier, Lacourner et Royer, composant le service de santé. Le roi de Rome était accompagné par la comtesse de Montesquiou, sa gouvernante, par mesdames de Boubers et Mesgrigny, sous-gouvernantes, par M. de Canisy, écuyer, et par M. Auvity, médecin. Le prince archichancelier et les grands officiers de la couronne qui se trouvaient à Paris suivaient la marche de l'impératrice. Une escorte d'environ douze cents hommes, composée des dépôts des grenadiers, chasseurs, dragons et lanciers de la garde impériale, et de gendarmes d'élite, accompagnait les voitures.

L'impératrice arriva le même jour à Rambouillet, d'où elle partit le lendemain pour venir coucher à Chartres, sans avoir reçu de nouvelles de Paris. Le préfet était absent; elle logea à l'hôtel de la préfecture; elle était fort impatiente de recevoir des nouvelles de l'empereur. Ce ne fut que dans la nuit que les rois Joseph et Jérôme, avec les reines, et les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine, arrivèrent à Chartres; tous

avaient quitté Paris le 30 à cinq heures du soir. Point de nouvelles directes de l'empereur, si ce n'est qu'on apprit que le général Dejean, l'un de ses aides de camp, était arrivé, envoyé par lui, pour annoncer sa marche sur Paris, et les propositions qu'il avait faites à l'empereur d'Autriche, propositions qui étaient de nature à lever tout obstacle à la conclusion de la paix. En conséquence des instructions notifiées par le général Dejean au maréchal Mortier, ce maréchal avait fait demander au prince de Schwarzemberg une suspension d'armes, en se fondant sur ce que des négociations étaient entamées avec l'empereur d'Autriche. Le généralissime autrichien avait répondu qu'il n'en avait aucune connaissance, et refusa la suspension d'armes demandée, ayant déjà conclu avec le maréchal Marmont la convention de la reddition de Paris. Nous apprîmes qu'il ne restait dans la capitale que le préfet du département et le préfet de police. Le prince de Bénévent, voulant se mettre en règle pour tout événement probable, avait demandé au ministre de la police l'autorisation de rester à Paris, sous le prétexte qu'il pourrait y être utile. Quoiqu'il fût facile d'augurer le rôle qu'il y jouerait, l'autorité n'était plus en état de le contraindre à suivre le gouvernement à Blois; il lui fut répondu qu'on n'avait point d'ordre à lui donner. Cette réponse ne le mettait pas assez à couvert; il voulut tout prévoir. Il partit de son hôtel avec quelque apparat, feignant d'aller rejoindre l'impé-

ratrice; mais il eut soin de se faire arrêter aux barrières. Ayant ainsi mis toutes les apparences de son côté, il revint à Paris pour y attendre les événements. La reine Hortense s'était retirée à Navarre avec l'impératrice Joséphine. Telles étaient les nouvelles que nous reçûmes à Chartres.

La première destination était Tours. A Vendôme, l'impératrice reçut une lettre de l'empereur, annonçant son arrivée le 30 mars à la Cour-de-France, où il avait appris la capitulation de Paris; cette lettre contenait l'ordre de se diriger sur Blois. En même temps arrivait à Vendôme la nouvelle que les troupes alliées, ayant à leur tête l'empereur de Russie et le roi de Prusse, étaient entrées à Paris, et que le prince de Bénévent présidait le sénat. L'impératrice arriva dans la soirée du 2 avril à Blois, où elle fut reçue par le préfet, M. le baron Christiani. Elle alla s'établir à l'hôtel de la préfecture. Ce fut à Blois que les ministres et plusieurs conseillers d'État, qui s'étaient rendus à Tours, rejoignirent l'impératrice. Cette princesse séjourna à Blois jusqu'au 8 avril; on y apprit successivement les événements qui s'étaient passés depuis son départ.

Le maréchal Marmont, profitant de l'autorisation qu'il avait reçue, avait envoyé un officier au prince de Schwarzemberg, pour traiter d'une capitulation. En vertu de la convention qui avait été conclue, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzemberg, représentant l'empereur d'Au-

triche, que les événements de la guerre avaient séparé des siens et de son ministre, étaient entrés le 31 mars à Paris, précédés par les gardes russe et prussienne. L'empereur Alexandre était descendu à l'hôtel Talleyrand, où son ministre Nesselrode était venu marquer son logement. Là, on avait mis en délibération la question de savoir si l'on conserverait l'empereur Napoléon, si l'on établirait la régence, ou si l'on rappellerait les Bourbons. Talleyrand, acculé dans ses derniers retranchements, avait enfin pris son parti. Aidé par le duc de Dalberg, par les abbés Louis et de Pradt, par le général Dessole et autres, il avait décidé les deux souverains et le généralissime autrichien à déclarer que les alliés ne traiteraient plus avec l'empereur ; il avait même fait ajouter : ni avec aucun membre de sa famille. Cette déclaration, que l'imprimeur Michaud attendait dans un salon voisin, avait été sans perte de temps imprimée et affichée dans Paris. Il restait à décider quel gouvernement remplacerait celui que de basses intrigues venaient de renverser. Quelques royalistes, qui avaient suivi l'empereur Alexandre à son entrée chez le prince de Bénévent, le conjuraient de leur rendre leurs anciens maîtres ; le conseil municipal de Paris, par l'organe de son président Bellard, avait exprimé le vœu du rappel des Bourbons ; mais l'empereur de Russie n'avait pas dans ce moment fait connaître sa pensée. L'empereur Napoléon avait dans le duc de Vicence, ce noble courtisan du mal-

heur, un avocat dont aucune difficulté ce pouvait refroidir le zèle ni lasser le dévouement. Le prince de Bénévent, qui avait brûlé ses vaisseaux, ne voulait ni ne pouvait rester en arrière; il avait convoqué le sénat; le résultat de l délibération avait été la formation d'un gouvernement provisoire qui serait chargé d'administrer et de rédiger un projet de constitution. Les membres de ce gouvernement sont connus; mais ce qui l'est moins, c'est que le 31 mars au soir le général Beurnonville avait quitté fort tard M. de la Vallette, avec lequel il déplorait les funestes événements qui s'étaient passés; ils étaient convenus de se revoir le lendemain matin. M. de la Vallette, en arrivant chez Beurnonville, apprit que ce général avait été mandé dans la nuit chez le prince de Bénévent; la liste des membres du gouvernement provisoire lui apprit dans quel dessein il avait été appelé. Talleyrand avait besoin d'un général dans le gouvernement provisoire; il avait bien choisi; le général Beurnonville fut un des plus zélés.

Le corps législatif adhéra à tous les actes du sénat. On réunit un noyau de députés qui représentèrent tant bien que mal le corps législatif; il se compléta plus tard. Quoi qu'il fît, il était précédé et vaincu en servilité par le sénat. Un débordement d'avanies, de diffamations, de calomnies, remplaça les démonstrations de respect et de dévouement qui avaient été poussées jusqu'à l'adulation. Tout senti-

ment d'indépendance fut abjuré par la majorité des corps de l'État. Ceux auxquels il restait dans le cœur une étincelle de dignité et d'honneur national durent se voiler la face pour cacher la rougeur que provoquait tant de bassesse. Puisqu'on était assez malheureux pour ne pas comprendre que l'empereur était alors notre seul moyen de salut, ceux qui se séparaient de lui pouvaient l'abandonner, puisque par patriotisme il s'abandonnait lui-même; mais perdre toute dignité dans le malheur, se précipiter aux genoux de l'étranger, lui donner le spectacle honteux et funeste de l'oubli de toute décence dans la défection, insulter l'idole qu'on adorait la veille, voilà ce qui laissera un long et pénible souvenir. Le caractère national ne sera pas entaché, parce qu'on pourra dire justement que cette erreur n'a été que celle de quelques individus, et que la nation n'a point partagé ces sentiments.

La contagion n'avait pas épargné la majorité des chefs de l'armée. Au lieu de répondre à l'appel de l'empereur, ils lui imposèrent l'abdication. Napoléon fit ce sacrifice pour conserver les droits de son fils. Le duc de Vicence, auquel furent adjoints le duc de Raguse et le prince de la Moscova, et, au défaut du premier, le duc de Tarente, furent chargés de porter cet acte aux souverains alliés; mais Marmont, dont le souvenir dans l'esprit de l'empereur, surtout aux jours du malheur, avait été inséparable de celui d'une affection qu'il croyait réciproque, poussé

par une fatalité qui semble peser sur lui, abandonnait en ce moment les drapeaux français. M. Laffitte, pressé par la maison Lassabathie de Bordeaux de faire agir sur le duc de Raguse la famille de ce maréchal, lui avait dépêché son beau-frère Perregaux, peu de jours auparavant, pour l'engager à abandonner les drapeaux de l'empereur. Ces semences de séduction tombèrent sur une terre qui n'était pas alors préparée, mais qui plus tard porta des fruits amers.

La défection du maréchal Marmont, qui portait un coup mortel à la cause impériale, décida l'empereur Alexandre, qui avait paru jusqu'alors hésiter sur la question de la régence, à exiger, au nom des puissances alliées, une abdication sans condition. Cette notification fut faite aux plénipotentiaires impériaux dans la nuit du 4 au 5 avril. Le 6 était publié dans Paris un acte qui appelait Louis XVIII au trône de France. Napoléon, retiré à Fontainebleau, abandonné de ses compagnons d'armes impatients de jouir en repos des honneurs et des richesses dont il les avait comblés [1], consomma le sacrifice en signant,

[1] Jamais chef de gouvernement n'a récompensé plus magnifiquement les services militaires; je n'en citerai qu'un exemple. Lors de la guerre de 1809, l'empereur chargea le ministre des finances de remettre un million à chacun des maréchaux qui devaient faire la campagne. Telle était l'idée qu'ils s'étaient faite de la magnificence du prince et de la fortune à laquelle ils devaient prétendre sous ses drapeaux, que l'un d'eux refusa de

le 10 avril, une abdication absolue. J'ai passé rapidement, pour n'y plus revenir, sur ces malheureux événements, dont les détails se trouvent dans toutes les publications auxquelles cette époque a donné lieu.

Le prince de Bénévent, dont l'habileté a toujours consisté à faire tourner à son profit les événements, et à porter le dernier coup aux gouvernements qui l'ont employé quand la fortune les abandonnait, faisait servir à la ruine de l'empire un corps qui portait le titre de *conservateur*. Ce corps, auquel l'empereur, dans son ordre du jour du 4 avril[1], a

donner reçu du million qui lui avait été payé, comme si la somme n'avait pas assez d'importance pour nécessiter cette formalité. Le ministre eut besoin de recourir à l'intervention d'un de ses proches parents pour l'obtenir.

[1] Ordre du jour du 4 avril 1814 :

« L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui « témoigne, et principalement parce qu'elle reconnait que la « France est en lui, et non pas dans le peuple de la capitale. Le « soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son hon- « neur et sa religion. Le duc de Raguse n'a pas inspiré ces sen- « timents à ses compagnons d'armes ; il est passé aux alliés. « L'empereur ne peut accepter la condition sous laquelle il a « fait cette démarche ; il ne peut accepter la vie ni la liberté de « la merci d'un sujet. Le sénat s'est permis de disposer du gou- « vernement français ; il a oublié qu'il doit à l'empereur le pou- « voir dont il abuse maintenant ; que c'est lui qui a sauvé une « partie de ses membres de l'orage de la révolution, tiré de « l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation. Le « sénat se fonde sur les articles de la constitution pour la ren- « verser. Il ne rougit pas de faire des reproches à l'empereur

fait de si justes reproches, disposait illégalement du gouvernement, et n'oubliait pas, dans ses projets de constitution, de stipuler la jouissance à perpétuité des émoluments et des prérogatives qu'il tenait du chef de l'État.

L'empereur entretenait, de Fontainebleau, une correspondance active avec l'impératrice. Il n'y avait pas de jour qu'il ne lui expédiât un officier, malgré l'interception de la route de Blois par les partis ennemis. Marie-Louise exprimait quelquefois le regret d'avoir quitté Paris et parlait de son désir de se réunir à l'empereur. Les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de ce désir, le conflit des opi-

« sans remarquer que, comme le premier corps de l'État, il a « pris part à tous les événements; il est allé si loin, qu'il a osé « accuser l'empereur d'avoir changé des actes dans la publica- « tion. Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de tels arti- « fices : un signe était un ordre pour le sénat, qui faisait tou- « jours plus qu'on ne désirait de lui. L'empereur a toujours été « accessible aux sages remontrances de ses ministres; et il « attendait d'eux, dans cette circonstance, la justification la « plus indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme « s'est mêlé dans les adresses et discours publics, alors l'empe- « reur a été trompé; mais ceux qui ont tenu ce langage doivent « s'attribuer à eux-mêmes la suite funeste de leurs flatteries. « Le sénat ne rougit pas de parler de libelles publiés contre les « gouvernements étrangers; il oublie qu'ils furent rédigés « dans son sein. Aussi longtemps que la fortune s'est montrée « fidèle à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles, et « nulle plainte n'a été entendue sur l'abus du pouvoir. Si l'em- « pereur avait méprisé les hommes, comme on le lui a reproché, « alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des rai-

nions contradictoires de son entourage, lui faisaient différer de tenter cette réunion, qui était alors dans sa pensée. Son anxiété était au comble ; les émotions violentes qu'elle avait éprouvées, les pleurs qu'elle répandait continuellement, ses douloureuses insomnies, lui avaient causé un état nerveux et presque convulsif. Elle ne pouvait se faire une idée des passions qui agitaient la France. Les assurances qu'elle avait reçues de son père lui revenaient sans cesse à la mémoire ; elle ne pouvait se persuader que l'empereur d'Autriche la sacrifiât avec son époux et son fils. Cependant les événements qui se pressaient à Paris devaient lui laisser peu d'illusions ;

« sons qui motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de Dieu « et de la nation, eux seuls pouvaient l'en priver. Il l'a toujours « considérée comme un fardeau, et lorsqu'il l'accepta, ce fut « dans la conviction que lui seul était à même de la porter di- « gnement. Le bonheur de la France paraissait être sa destina- « tion. Aujourd'hui que la fortune s'est décidée contre lui, la « volonté de la nation seule pourrait le persuader de rester plus « longtemps sur le trône. S'il doit se considérer comme le seul « obstacle à la paix, il fait volontiers ce dernier sacrifice à la « France. Il a, en conséquence, envoyé le prince de la Moscova « et les ducs de Vicence et de Tarente à Paris, pour entamer « des négociations. L'armée peut être certaine que son honneur « ne sera jamais mis en contradiction avec le bonheur de la « France. »

Quoique cette pièce soit bien connue, je n'ai pas cru devoir me dispenser de la reproduire, parce qu'elle peint Napoléon mieux que tout ce qu'on pourrait en dire. C'est le cri d'une grande âme outragée, mais noble dans l'expression de sa douleur, et pleine de dignité dans sa résignation.

elle en était consternée ; mais comme un naufragé qui se noie, elle s'attachait opiniâtrément à l'affection paternelle, qui lui paraissait son seul moyen de salut. Apprenant que l'empereur d'Autriche n'était point à Paris, elle espérait qu'il ne consentirait pas à ce qui avait été fait pendant son absence, et que sa voix serait écoutée ; elle lui envoya le duc de Cadore avec une lettre pressante. Le duc de Cadore, ancien ambassadeur de France à Vienne, avait été traité avec une grande bienveillance par l'empereur François, qui avait voulu être parrain d'un de ses enfants. Il partit de Blois le 6 avril, et fut remplacé par M. de Montalivet dans l'emploi de secrétaire d'État de la régence. Le lendemain, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut expédié avec la même mission ; le 8, MM. de Saint-Aulaire et Bausset partirent chargés de nouvelles lettres de l'impératrice pour l'empereur d'Autriche. Le séjour de l'impératrice à Blois se passa en alternatives de craintes et d'espérances, dans l'attente du parti que prendrait l'empereur Napoléon, et surtout dans l'attente des événements ; il ne fut marqué par aucun acte important de gouvernement. L'impératrice présidait chaque jour des conseils de régence, dont l'objet était plutôt de se communiquer les nouvelles et d'échanger des réflexions que de s'occuper d'affaires ; celui qui leur imprimait le mouvement n'y était plus. Le seul acte qui émana du gouvernement retiré à Blois fut une proclamation aux Français,

qui fut à peine remarquée. Comme personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait le jour ou le lendemain, les ministres venaient au palais en costume de voyage.

Dans l'incertitude des événements, l'impératrice, pendant qu'elle en avait encore les moyens, et ne sachant pas s'il lui serait possible de le faire plus tard, s'occupa de récompenser la fidélité des officiers de sa maison et des troupes qui l'avaient suivie. Des gratifications furent distribuées aux deux sous-gouvernantes du roi de Rome, aux deux préfets du palais, à un maréchal des logis du palais, à quatre adjudants et fourriers, à deux écuyers d'honneur, à cinq officiers du service des pages, au commandant et aux pages de la vénerie, et aux médecins, chirurgiens et pharmaciens de la maison de l'impératrice et de celle du roi de Rome. Ces gratifications s'élevèrent à une somme de cent cinq mille francs, répartis entre vingt-trois personnes.

Une somme de quatre-vingt-trois mille francs, représentant trois mois de solde aux officiers et un mois de solde aux sous-officiers et soldats, fut distribuée aux différents détachements de lanciers, chasseurs, dragons, grenadiers, gendarmes d'élite et du 2e régiment de gardes d'honneur de la garde impériale, formant un ensemble de treize cents hommes.

Les personnes attachées au service du roi de

Rome, tant celles qui se retirèrent que celles qui suivirent, au nombre de vingt, reçurent des gratifications, dont le montant s'éleva à cinquante mille francs.

Un millier d'employés à gages des différents services du grand maréchal, du grand chambellan, du grand écuyer, de la vénerie, des pages et des postes, reçurent des gratifications qui s'élevèrent à cent soixante mille francs.

Après cette distribution, la seule indemnité qu'on pouvait offrir à des gens dénués de toute protection et de tout avenir, chacun s'éloigna et alla chercher fortune ailleurs. Ainsi fut dissoute et dispersée en quelques heures cette maison impériale, dont l'organisation était citée comme modèle.

Les frères de l'empereur et l'archichancelier firent auprès de l'impératrice, dans la matinée du 8, une démarche qui a été mal interprétée. Le roi Joseph et l'archichancelier Cambacérès, chargés, en qualité de conseillers de la régence, de la responsabilité des actes de l'impératrice régente, conçurent des craintes, tardives peut-être, sur le danger du séjour de cette princesse et de son fils à Blois. Leurs appréhensions étaient justifiées par la présence, dans le voisinage de cette ville, des troupes russes, dont les incursions pouvaient compromettre la sûreté de la femme et du fils de l'empereur, et les exposer à être enlevés et retenus comme otages. Dans cette pensée, ils vinrent, accompagnés du roi Jé-

rôme, représenter à l'impératrice la nécessité de se transporter avec son fils au delà de la Loire, et d'y établir le siége du gouvernement; c'était la conséquence des ordres que contenait la lettre communiquée au conseil privé, la veille du départ de l'impératrice, lettre dans laquelle l'empereur exprimait la crainte que sa femme et son fils ne tombassent aux mains des Russes ou des Prussiens. L'impératrice, confiante dans les sentiments de son père, attendait l'effet des lettres qu'elle lui avait écrites. En se tenant à portée de se placer sous sa protection en cas d'événement, elle se conformait aux intentions exprimées par l'empereur; elle ne crut donc pas devoir consentir à ce qui lui était proposé. Ses beaux-frères et l'archichancelier insistèrent fortement sur l'urgence de la translation du siége du gouvernement au delà de la Loire; le roi Jérôme mit plus de vivacité dans l'explication des motifs qui les avaient portés à faire cette démarche; mais il est faux qu'aucun d'eux ait eu recours à la menace. L'impératrice fut inébranlable dans sa résolution qu'elle exprima de ne pas quitter Blois. Sa résistance avait-elle pour motif un défaut de confiance dans ses conseillers? ou plutôt une seule pensée, dans l'état d'agitation où elle était, dominait-elle exclusivement son esprit? Bouleversée par les sensations de tout genre et par les cruelles épreuves qu'elle avait subies en si peu de jours, elle fut effrayée de l'idée d'un nouveau déplacement, qui

allait la rejeter dans les hasards d'une vie errante, dont elle ne prévoyait pas le terme. Dans son trouble, elle quitta brusquement ses conseillers pour aller chercher une protection contre leurs exigences. M. de Bausset, qui se trouvait sous sa main et qui partageait avec bien d'autres cette lassitude, courut donner l'alarme. A l'instant et par le seul sentiment qui les portait à répondre à un appel de la femme de Napoléon, sans prendre le temps de s'informer de quoi il était question, le général Caffarelli et quelques officiers civils et militaires de la maison de l'empereur accoururent tumultueusement et firent connaître leur résolution de protéger l'impératrice contre la violence. Ni Joseph, ni Jérôme, ni Cambacérès ne songeaient à y recourir; ils cédèrent à une opposition généreuse, mais irréfléchie. Trois heures après, un commissaire russe arrivait pour s'assurer de la personne de l'impératrice et de celle de son fils. Les princes et Cambacérès avaient agi dans le sentiment de leur devoir, quoique leur tardif projet n'eût abouti à aucun résultat utile; ils s'attendaient à un enlèvement à main armée; mais les alliés savaient trop qu'ils n'avaient pas besoin d'employer la force, et qu'un ordre verbal suffirait. Cet épisode n'est pas le plus glorieux d'un si triste drame.

Cette journée du 8 amena le dénoûment désiré par les uns, redouté par les autres. Un général russe vint notifier les ordres supérieurs du conseil

des alliés. Le comte Schouwaloff arriva à Blois à deux heures après midi. Ce commissaire des puissances alliées, aide de camp de l'empereur de Russie, s'était fait accompagner par le baron de Saint-Aignan, écuyer de l'empereur Napoléon, et beau-frère du duc de Vicence; il fit connaître l'objet de sa mission, qui était de conduire à Orléans l'impératrice et son fils. L'arrivée du général Schouwaloff fut le signal du départ des principaux personnages qui avaient suivi l'impératrice. Chacun alla chercher ses passe-ports à la mairie, pour les faire viser par l'officier russe, dont le logement ne désemplit pas pendant toute la journée. La plupart des ministres et des conseillers d'État partirent pour Paris. Je vis le ministre de la guerre qui, avec le sourire qui lui était habituel, me dit qu'il venait faire ses adieux à son ancien collègue (il avait été secrétaire du cabinet), et lui remettre une lettre qu'il adressait à l'empereur, pour prendre congé de lui; il ajouta que, quand on quittait les gens, il fallait le faire poliment; qu'il avait à rendre compte de l'état des archives de la guerre, du dépôt des cartes, etc.; qu'il ne voulait pas passer pour un voleur.

Dès ce moment, toute faculté de se réunir à l'empereur fut interdite à l'impératrice. Quelque illusion qu'elle voulût conserver à cet égard, la séparation des deux époux était arrêtée. Si les assurances données depuis par les ministres autrichiens et par

l'empereur François lui-même, qu'elle serait laissée maîtresse d'habiter l'île d'Elbe ou ses nouveaux États, ou de partager sa résidence entre Parme et l'île d'Elbe, ont été sincères, il n'était plus en leur pouvoir de tenir ces promesses; il fallut le reconnaître plus tard.

XII

Embarras de l'impératrice pour préserver les diamants de la couronne. — Sur les lettres autographes des souverains à l'empereur Napoléon. — Départ de Blois. — Les dernières voitures de la suite de l'impératrice pillées à Beaugency par les cosaques. — Arrivée à Orléans. — Je deviens le seul intermédiaire entre l'empereur et l'impératrice. — Lettre chiffrée de l'empereur. — Sa correspondance. — Projet qu'a eu l'empereur d'établir en Corse un gouvernement à la tête duquel il aurait placé sa mère. — Il désire connaître les intentions secrètes de l'impératrice. — Il lui recommande d'insister auprès de l'empereur, son père, pour obtenir la Toscane. — Avis de Corvisart sur le climat de l'île d'Elbe. — Arrangement de l'empereur pour un voyage commun avec l'impératrice. — Recommandations réitérées de l'empereur pour la restitution des diamants de la couronne. — Dispositions de voyage pour les maisons de l'impératrice et du roi de Rome.

Le 9 avril, de grand matin, je me rendis chez l'impératrice, que je trouvai levée et un peu inquiète de la manière dont se passerait son voyage; elle se fit apporter les diamants de la couronne, dont elle ne savait trop que faire. Sachant qu'elle devait traverser des postes de cosaques et être escortée par des troupes étrangères, elle craignait le pillage de ses voitures; elle pensait à porter sur elle

les différentes parures qui avaient été formées par ces joyaux, ne doutant pas que sa personne ne fût respectée. Restait le glaive impérial sur la garde duquel le *régent* avait été monté, et dont la lame était embarrassante. Ne pouvant mettre personne dans la confidence, je fus réduit à ma seule industrie pour séparer cette lame de sa poignée. Comme je n'avais à ma disposition aucun instrument propre à cette œuvre, j'eus l'idée de placer la lame sous un des chenets de la cheminée de l'appartement de l'impératrice, et, à ma grande satisfaction, je reconnus qu'elle était de laiton ; je n'eus donc pas de peine à la rompre. Je cachai la poignée sous mes habits, et je rejoignis ma voiture à travers les embarras occasionnés par l'encombrement des voitures et des chevaux, non sans trembler pour la sûreté de mon précieux fardeau. J'avais conservé jusqu'à ce moment des papiers de famille et autres pièces importantes que l'empereur m'avait ordonné d'emporter des Tuileries, au moment de notre départ, pour les détruire s'ils couraient le risque d'être pris ou égarés ; je crus le cas arrivé, et je les jetai au feu.

Je crois nécessaire d'avertir que parmi ces papiers ne se trouvaient pas les lettres adressées par les souverains étrangers à Napoléon ; si elles en avaient fait partie, on serait fixé sur la destinée de ces documents curieux sur laquelle il règne une obscurité jusqu'à présent impénétrable. Deux jours avant son départ de Paris pour Rochefort, en 1815, l'empereur

dit au roi Joseph : « Par précaution, j'ai fait faire « une copie des lettres qui m'ont été adressées par « les souverains de l'Europe ; elles peuvent seules « répondre aux calomnies dont ils se servent au- « jourd'hui contre moi. Maret conserve les origi- « naux ; c'est son droit comme secrétaire d'État : « gardez cette copie à tout événement. » Il avait effectivement chargé le duc de Bassano de faire faire des copies de ces lettres sur les originaux déposés aux archives. La veille du départ du roi Joseph de Paris, le ministre alla lui porter lui-même ces copies, formant un paquet qui avait à peu près l'épaisseur de la main. Les originaux restèrent aux archives ; on ignore ce qu'ils sont devenus : le duc de Bassano a fait pendant dix ans des tentatives infructueuses pour les découvrir. La correspondance des princes d'Espagne manquait à la collection des originaux qu'il avait fait copier ; le dossier qui les contenait était vide ; une note qui y avait été laissée portait qu'elle avait été remise à M. de Blacas par l'ordre de ce ministre. On assure que ces lettres avaient été soustraites par un secrétaire de M. de Blacas, qui les aurait vendues. Le duc de Bassano a pu acheter quelques lettres de cette correspondance au prix de treize cents francs.

Une caisse qui renfermait les copies des lettres des souverains étrangers et d'autres papiers importants fut remise à l'ancien hôtel Langeron, que le roi Joseph occupait rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Cette caisse fut confiée à une personne sûre; en 1820, elle passa par plusieurs mains avant d'être envoyée à sa destination; cependant quand elle fut expédiée de Paris à Point-Breeze, près New-York, résidence du comte de Survilliers (Joseph Bonaparte), elle était intacte. Les documents importants qu'elle contenait furent placés par parties au fond de malles de linge et de divers effets, pour les soustraire à l'inquisition de la police. Les malles furent vidées à leur arrivée en Amérique; tous les effets qui y avaient été placés s'y trouvèrent, hormis la correspondance de cabinet. Vers l'année 1820, l'empereur fit écrire de Sainte-Hélène, par le général Bertrand, à son frère, pour lui recommander l'impression des lettres, dont la publication ferait tomber l'échafaudage des calomnies qui le poursuivaient jusque dans son exil. Le comte de Survilliers multiplia les recherches, fit écrire à Paris; je fus même chargé de voir à ce sujet le duc de Bassano; mais toutes les perquisitions et toutes les démarches que nous fîmes ne purent mettre sur la trace de la disparition des lettres, ou originales ou copiées. Le docteur O'Méara qui, à son retour de Sainte-Hélène, avait été chargé des mêmes recommandations auprès du comte de Survilliers, écrivit depuis, de Londres, qu'il avait appris que les lettres originales avaient été déposées chez M. Murray, imprimeur; que celui-ci les avait offertes au gouvernement britannique, lequel ne voulut point les acquérir au prix de trente mille livres

sterling qu'on en demandait; que les lettres de l'empereur de Russie seulement avaient été achetées par M. Liévin, ambassadeur russe à Londres, au prix de dix mille livres sterling, et que les autres avaient été rendues par M. Murray à ceux qui les lui avaient procurées. Les démarches faites auprès de cet imprimeur n'ont amené, au moins à ma connaissance, aucun éclaircissement. L'effet qu'aurait pu produire la publication de ces documents précieux pour l'histoire préoccupait l'empereur. Il les avait recommandés encore à son frère lorsque celui-ci le quitta à l'île d'Aix, pour aller attendre à Royan la nouvelle du passage de l'empereur à travers l'escadre anglaise, avant de s'embarquer lui-même pour les États-Unis, où ils devaient se retrouver; leur perte aura dû être très-sensible à Napoléon. Il est étonnant que les ministres des souverains que ces lettres intéressaient n'aient pas pensé à les retirer en 1814; il est plus étonnant qu'ils ne l'aient pas fait en 1815, et qu'ils aient été obligés plus tard de les racheter. Les lettres de la collection les plus importantes sont celles qui furent écrites par l'empereur Alexandre. Celles des princes espagnols, celles de la Bavière et du Wurtemberg, et une partie de celles de la Prusse, sont de nature à piquer vivement la curiosité comme pièces historiques. Les autres n'avaient pas le même intérêt, autant que ma mémoire peut me le rappeler; cependant, puisqu'une copie en a été faite, peut-être reparaîtront-elles un jour.

A dix heures du matin, après avoir reçu le comte Schouwaloff, l'impératrice, accompagnée de son fils, des princes et des princesses de la famille impériale, partit de Blois pour se rendre à Orléans. Les dernières voitures de sa suite furent arrêtées à Beaugency et pillées par les cosaques; mais sur un ordre du général Schouwaloff, tout ce qui avait été pris fut rendu. L'impératrice arriva à Orléans à six heures du soir; elle fut reçue par les autorités civiles et militaires. La garde nationale et les troupes de la garnison formaient la haie depuis la porte de la ville jusqu'au palais de l'évêché, où elle logea. Son entrée fut saluée par des cris de *vive l'empereur!* et de *vive l'impératrice!* qui l'accompagnèrent jusqu'à son palais.

Pendant la nuit qui suivit notre arrivée à Orléans, je reçus une lettre chiffrée, dictée par l'empereur le 8 avril. Cette lettre avait été me chercher à Blois et m'était revenue à Orléans; elle me remplit de douleur et de consternation; elle avait été écrite dans un moment de découragement, et portait l'empreinte d'une profonde tristesse. La substance de cette lettre était : qu'il avait été convenu avec l'empereur d'Autriche que la couronne passerait au roi de Rome sous la régence de l'impératrice; que M. de Metternich était chargé de formuler cette convention; que, dans cet état de choses, il était nécessaire que l'impératrice se tînt toujours informée du lieu où se trouverait l'empereur d'Autriche,

pour pouvoir recourir à sa protection, et qu'il fallait tout prévoir, *même la mort de l'empereur*. Il m'était ordonné de brûler cette lettre après l'avoir lue, et de faire usage de son contenu avec la prudence convenable. Je brûlai cette lettre, pour me conformer à une injonction que j'étais tenté de considérer comme un acte de dernière volonté. J'étais tellement troublé de cette fatale confidence, que je crus devoir y associer la duchesse de Montebello, qui possédait la plus intime confiance de l'impératrice, et qui, par sa position, était la plus capable de soutenir son courage et de la consoler si le malheur que je redoutais venait à la frapper; j'attendis ensuite dans une affreuse anxiété des nouvelles de Fontainebleau. L'impératrice avait prévenu le désir qu'avait exprimé l'empereur, qu'elle se tint en communication avec son père, en envoyant successivement à l'empereur d'Autriche le duc de Cadore et MM. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, de Bausset et de Saint-Aulaire.

Depuis la retraite des ministres et des grands officiers de la couronne, l'empereur n'avait plus d'intermédiaire entre l'impératrice et lui; je restais auprès de l'impératrice le seul avec qui il eût des habitudes de confiance. Alors s'établit entre l'empereur et moi une correspondance, par le ministère de mon collègue le baron Fain, jusqu'au moment de son départ de Fontainebleau, et, après son départ, par l'intermédiaire du général Bertrand. M. Fain avait soin de me prévenir que chaque lettre qu'il

m'écrivait lui avait été dictée depuis le premier mot jusqu'au dernier. J'en recevais chaque jour une, et souvent deux, expédiées à des heures différentes. Je ne transcrirai point ces lettres textuellement; je copierai seulement les passages qui peuvent éclaircir les faits et faire connaître les pensées qui occupaient l'empereur, et sa sollicitude à l'égard de l'impératrice.

A la lettre du 9 était joint l'armistice conclu avec le prince de Schwarzemberg par les commissaires chargés des pleins pouvoirs de l'empereur, les maréchaux prince de la Moscova et duc de Tarente et le duc de Vicence. En vertu de cet armistice de quarante-huit heures, préliminaires des négociations, une ligne de démarcation était tirée, qui suivait depuis la mer les limites qui séparaient les départements de la Somme, de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Nièvre, Allier et Loire. De là, cette ligne suivait la frontière du département de l'Isère jusqu'au Mont-Cenis. Dans le département de Seine-et-Marne, la ligne de démarcation était marquée par le cours de la Seine, dont les troupes alliées occupaient la rive droite, et l'armée française la rive gauche. Dès l'ouverture des négociations entamées par les trois plénipotentiaires français avec les alliés, le prince de Schwarzemberg, malgré les intentions bienveillantes qu'avait témoignées l'empereur d'Autriche à sa fille,

s'opposa à ce que la Toscane, que l'empereur Napoléon avait demandée pour elle, lui fût donnée. Il paraît que l'empereur eut le choix de sa résidence personnelle. A son avénement à l'empire, il avait désiré que sa mère allât demeurer en Corse; il y aurait établi un gouvernement et une cour, à la tête desquels il l'aurait placée. Il est facile de juger des avantages dont cette mesure aurait pu être suivie. Il est probable qu'au lieu de choisir l'île d'Elbe, l'empereur aurait choisi la Corse. L'appui qu'il aurait trouvé dans ce pays, fier de son illustre compatriote, et que la résidence de Madame aurait plus immédiatement attaché à ses intérêts, aurait pu imposer aux souverains étrangers.

La lettre rapportée ci-dessus faisait connaître « que l'empereur attendait des nouvelles de Paris « pour se décider sur le voyage; qu'il voudrait se « réunir à l'impératrice du côté de Gien ; qu'il sup- « posait que Madame (sa mère) et ses frères s'é- « taient déjà mis en route pour la Provence, que « les étrangers qu'ils avaient auprès d'eux avaient « été licenciés, et qu'ils avaient supprimé tous les « embarras inutiles; que si le roi de Westphalie ou « le roi Louis avaient encore des étrangers auprès « d'eux, ou conservé un train inutile, l'empereur « désirait que je leur fisse sentir la nécessité de « renvoyer tout cela. Il désirait savoir si l'impéra- « trice marchait en poste ou avec ses chevaux. « Passant à ce qui m'était personnel, il supposait

« qu'il entrait dans mes projets de suivre l'impé-
« ratrice dans quelque endroit qu'elle allât; qu'il
« pensait que les pays chauds étaient favorables à
« ma santé ; que ma femme et mes enfants pour-
« raient m'y suivre ; qu'en prenant ce parti, qui
« était conforme à mes sentiments, je pourrais
« aussi être utile à l'empereur ; que sa plus grande
« peine était de penser aux embarras qu'éprouvait
« l'impératrice et au mal que cela devait faire à sa
« santé. »

Une lettre écrite le 10 au soir portait que, d'après des lettres reçues par l'empereur, l'impératrice paraissait décidée à aller voir son père. « Mais, ajou-
« tait-il, sait-elle où est son père? On a dit hier
« qu'il devait être à Brie-Comte-Robert, et arriver
« aujourd'hui à Paris ; toutes ces nouvelles sont bien
« vagues. Si vous en avez de plus positives, dites-
« nous-le. L'empereur attend cette nuit le duc de
« Vicence ; qui lui apportera quelque décision défi-
« nitive sur ses affaires. L'empereur désire que vous
« tâchiez de pénétrer les véritables intentions de
« l'impératrice, et de savoir si elle préfère suivre
« l'empereur dans toutes les chances de sa mauvaise
« fortune ou se retirer, soit dans un État qu'on lui
« donnerait, soit chez son père avec son fils. L'em-
« pereur désirerait que vous lui procurassiez des
« renseignements sur ce que veut faire chaque
« dame rouge de l'impératrice ou du roi de Rome...
« Tâchez de savoir aussi ce que chacun des trois frères

« de l'empereur veut faire ; bien entendu que cette « communication sera confidentielle. »

Je répondis que j'avais lieu de craindre que l'impératrice ne fût plus libre de se réunir à l'empereur ; que je pensais qu'elle en avait personnellement le désir, mais qu'elle se confiait encore dans l'affection de son père, qui, disait-elle, ne souffrirait pas qu'elle fût séparée de son époux et de son fils ; qu'elle s'autorisait du désir exprimé par l'empereur pour attendre l'effet des démarches qu'elle avait faites auprès de l'empereur d'Autriche. J'ajoutai que la crainte d'être arrêtée dans sa route pouvait la retenir, et que l'idée d'une fuite lui répugnait.

Dans une lettre postérieure du même jour, l'empereur me recommande de lui envoyer des nouvelles de la santé de l'impératrice. Il voudrait avoir à ce sujet l'avis du docteur Corvisart.

Dans une lettre du 11 à quatre heures du matin, il me fait écrire « que M. de Metternich est arrivé « à Paris, mais qu'il ne paraît pas mieux disposé « que M. de Schwarzemberg ; que le projet de « l'impératrice d'aller voir son père lui paraît donc « toujours convenable ; que cependant on ne sait « pas encore à Paris où est l'empereur d'Autriche ; « que si l'impératrice le sait, il désirerait qu'elle le « lui fît savoir avant de prendre le parti de se « mettre en route. »

Dans une lettre du même jour à midi, l'empe-

reur me fait informer de ce qui suit : « Il paraît « que les arrangements ont été signés cette nuit « entre le duc de Vicence et les ministres de Russie, « d'Autriche et d'Angleterre ; qu'on donne l'île « d'Elbe à l'empereur, Parme, Plaisance et Guastalla « à l'impératrice et au roi de Rome. Il serait bon « néanmoins que l'impératrice continuât ses in- « stances auprès de son père pour avoir la Toscane, « et, si ce n'est pas possible, pour obtenir du « moins l'adjonction à Parme et à Plaisance des ter- « ritoires de Lucques, Piombino, Massa di Carrare « et des enclaves de Pontremoli ; par ce moyen, « l'impératrice serait en communication avec l'île « d'Elbe... Le projet de l'empereur serait de se « porter, aussitôt que ses affaires seront terminées, « sur Briare, où l'impératrice viendrait le re- « joindre, pour de là continuer leur route sur « Nevers, Moulins et le Mont-Cenis jusqu'à Parme. « L'impératrice et le roi de Rome pourraient se « reposer à Parme, tandis que l'empereur irait à « l'île d'Elbe préparer tout ce qui serait nécessaire « pour l'arrivée de l'impératrice. Il est stipulé au « traité que tout Français qui suivra conservera ses « droits de Français et ses biens, et pourra ren- « trer.

« L'empereur pense qu'il faudrait que l'impéra- « trice écrivît à madame de Boubers pour savoir si « elle peut venir pour se charger de l'éducation du « roi de Rome, puisqu'il paraît que madame de

« Montesquiou veut revenir à Paris. » (Je mandai à l'empereur que madame de Montesquiou n'avait jamais exprimé l'intention de retourner à Paris, et qu'elle me chargeait de lui faire connaître que, quelque événement qui arrivât, elle était résolue à ne pas se séparer de son royal élève, à moins que la force ne l'arrachât de ses bras.) « L'impératrice « recomposera sa maison à Parme et à Plaisance, où « il y a beaucoup de dames de bonne noblesse. « Comme le grand maréchal vient avec l'empe- « reur, la comtesse Bertrand accompagnera l'impé- « ratrice.

« On ne sait pas où est l'empereur d'Autriche ; « peut-être pourrait-on s'arranger de manière à ce « qu'il vît sa fille en route.

« En prenant la route que je viens de vous indi- « quer ci-dessus, il n'y aurait de grande ville à « traverser que Lyon et Turin. On y passerait de « nuit, et l'on se trouverait bientôt dans le pays qui « doit appartenir à l'impératrice.

« L'empereur n'a pas encore la copie des arran- « gements qui ont été faits ; il y a des stipulations « pour les princes de la famille. Je crois que cinq « cent mille francs de revenu en terre seront don- « nés à chacun des princes et princesses de sa « famille. Je vous enverrai une copie des articles « aussitôt qu'ils seront arrivés, afin que vous puis- « siez les communiquer aux princes. Si la Toscane « est donnée au grand-duc de Wurtzbourg ; si

« Milan, comme on le dit, reste au vice-roi et « Naples au roi de Naples, la famille aura bien des « lieux où elle pourra s'établir.

« L'empereur croit se souvenir qu'il a remis au « roi d'Espagne son sabre, dont les diamants ap- « partiennent à la couronne. L'empereur désire « que vous lui en parliez, pour qu'il le remette à « M. de la Bouillerie.

« Il faut aussi que tous les diamants de la cou- « ronne que l'impératrice aurait soient remis à « M. de la Bouillerie, parce que tous les diamants « de la couronne doivent être restitués.

« Tous les chevaux et voitures qui conduiront « les bagages et la domesticité s'arrêteront à Parme « et à Plaisance.

« Ce voyage, s'il est définitivement arrêté tel que « je viens de vous l'indiquer, ne sera pas fatigant « pour l'impératrice. Demandez à M. Corvisart s'il « croit que le climat de l'île d'Elbe soit favorable à « l'impératrice.

« L'empereur pense qu'il sera convenable que la « duchesse de Montebello reste quelques mois avec « l'impératrice, et jusqu'à ce que sa maison ait été « reformée.

« L'empereur se porte bien, et comme je vous « l'ai déjà mandé, sa santé est au-dessus de toutes « les peines morales ; il lui tarde d'apprendre que « l'impératrice se console et lui donne l'assurance « qu'elle pourra être heureuse dans l'état de mé-

« diocrité où elle va se trouver réduite. L'empe-
« reur est content que l'impératrice ait Parme et
« Plaisance, dans la seule idée que cela assure du
« moins à l'impératrice son indépendance, et qu'elle
« aura le plus beau pays du monde à habiter, si
« elle vient à s'ennuyer des rochers de l'île d'Elbe;
« tandis que l'île d'Elbe est une retraite qui ne peut
« convenir qu'à l'empereur, qui ne veut plus rien
« gouverner.

« L'empereur avait écrit à l'impératrice pour
« différentes dispositions à faire sur le *trésor*. Sa
« Majesté désire que vous lui mandiez ce qui a été
« fait. Il est bien important que l'on ait quelques
« millions pour s'établir à l'île d'Elbe et pour les
« premières dispositions à faire, d'autant plus que
« Parme et Plaisance, ravagées par la guerre, ne
« rendront pas grand'chose la première année. »

Je communiquai à l'impératrice la substance de cette lettre. Elle me dit qu'elle allait faire connaître à son père les arrangements dont il était question. Je mandai à l'empereur que le glaive sur la garde duquel était monté le *régent* et tous les diamants de la couronne avaient été remis, selon son désir, à M. de la Bouillerie; que parmi ces diamants, qui avaient servi à composer différentes parures, se trouvaient mêlés d'autres diamants appartenant à la liste civile, dont la valeur s'élevait à six ou sept cent mille francs, et qui étaient destinés à compléter ces parures; que M. de la Bouillerie en était con-

venu, et avait assuré qu'on en tiendrait compte; qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de démonter les parures pour en retirer les diamants qui étaient la propriété de l'impératrice. Cette propriété ne fut pas plus respectée que celles de l'empereur, et rien ne fut restitué.

Je l'informai de la résolution de madame de Montesquiou, dans laquelle elle n'avait point varié, de continuer l'éducation du roi de Rome.

« Fontainebleau, 11 avril 1814, à sept heures du soir.

« L'empereur me dicte la réponse qui suit à votre « lettre d'aujourd'hui, onze heures du matin.

« M. de Caulaincourt n'est pas encore arrivé; « on l'attend dans la nuit; on expédiera alors un « major polonais, qui demande à accompagner Sa « Majesté, et qui aidera le général Caffarelli dans « toutes ses fonctions.

« Si l'impératrice est embarrassée du trésor privé « de l'empereur, elle peut confier deux millions à « la femme du grand maréchal (la comtesse Bertrand), et faire placer quatre ou six millions « dans ses voitures et dans celles du roi de Rome. « Toute la grosse argenterie et ses atours pourront « être laissés en dépôt avec une garde, et seront « expédiés après que les premiers moments seront « passés. L'impératrice emportera toutefois tout ce « qui lui sera le plus nécessaire.

« Je vous ai mandé ce matin qu'il paraît qu'on « donne Parme et Plaisance à l'impératrice. Le « climat de l'une et de l'autre ville est doux. Cor- « visart doit savoir si les bains de Lucques ou de « Pise sont favorables à la santé de l'impératrice; « s'ils sont favorables, rien ne serait plus simple. « L'empereur et l'impératrice voyageraient ensem- « ble jusqu'à Parme, où l'impératrice pourrait sé- « journer, et venir à Lucques ou à Pise pour y « prendre les eaux. Le voyage de l'impératrice « pourrait être aussi lent que l'exigerait sa santé. « Voilà donc une affaire et des inquiétudes arran- « gées. Demandez à Corvisart quelles sont les eaux « de ces environs les plus favorables à l'impéra- « trice.

« S'il y a deux femmes rouges [1] qui soient des- « tinées à rester avec l'impératrice, il faut n'em- « mener que celles-là. Il faut de même n'emmener « que les femmes blanches [2] qui doivent rester. « Les autres femmes, il faut les laisser pour garder « les effets de l'impératrice que le défaut d'attelage « empêche d'emmener.

« Il faut également que madame de Montesquiou « n'emmène avec elle que ce qui est nécessaire au

[1] Les femmes rouges étaient les dames d'annonce de l'impératrice, ainsi désignées par l'empereur parce qu'elles portaient des robes de couleur amarante.

[2] Les femmes blanches étaient les femmes de chambre de l'impératrice.

« roi de Rome. S'il y a une partie des atours qui ne « puisse pas être transportée, on la laissera en ma- « gasin, et cela viendra après.

« En général, il ne faut emmener d'abord que ce « qui est le plus nécessaire.

« L'empereur désire que vous parliez de nou- « veau au roi Joseph de ce qui est relatif au sabre « garni de diamants. Il faut l'adresser à M. de la « Bouillerie, ainsi que les diamants de la couronne « qui seraient dans les écrins de l'impératrice. Le « défaut d'exactitude à cet égard pourrait faire em- « barras.

« Si le roi de Westphalie avait écouté l'empereur, « il n'aurait pas fait sortir sa femme de Paris ; l'em- « pereur lui en avait donné l'ordre positif.

« Sa Majesté désire que vous lui fassiez connaître « le jour où la reine de Westphalie, celui où Ma- « dame, le cardinal Fesch et le roi Louis sont partis, « si on leur a donné de l'argent, enfin l'état du « trésor. »

La substance de ma réponse aux différents points de cette lettre fut que j'avais fait part au docteur Corvisart de la sollicitude de l'empereur pour la santé de l'impératrice ; qu'il m'avait chargé de répondre que la santé de cette princesse était profondément altérée ; qu'elle avait besoin des plus grands ménagements, et que la moindre émotion la tuerait ; que lorsque je lui avais demandé son avis sur les eaux qui lui conviendraient le mieux, il avait con-

damné toutes les eaux minérales d'Italie ; qu'il avait indiqué exclusivement les eaux d'Aix en Savoie, et insisté fortement sur leur adoption ; qu'ayant appris que l'impératrice devait aller à l'île d'Elbe, il croyait de son devoir de déclarer qu'il avait la conviction que le climat de cette île lui serait funeste. J'engageai M. Corvisart à formuler, dans une consultation écrite, son avis sur les eaux et sur le danger que courrait l'impératrice en habitant l'île d'Elbe, et je transmis cette consultation à l'empereur.

L'empereur n'avait pas encore reçu l'avis que j'avais donné de l'exécution de ses ordres relatifs à la remise des diamants de la couronne. On peut juger du sentiment de délicatesse et en même temps de dignité qui lui inspirait cette sollicitude. Je l'informais dans la même lettre que, d'après ses ordres, les membres de sa famille recevaient des fonds de son trésor, et qu'ils n'attendaient pour partir que la communication des articles du traité qui les concernaient.

Quant à ce qui avait trait au roi de Westphalie, ce prince avait parfaitement saisi l'intention de l'empereur ; il avait insisté vainement auprès de la reine pour lui persuader de rester à Paris, où sa présence pouvait être utile ; mais rien ne put ébranler ce modèle de dévouement conjugal dans sa résolution de ne point se séparer de son époux. Huit jours après, comme si l'empereur eût eu le pressentiment d'un

odieux guet-apens, cette vertueuse princesse était dévalisée et dépouillée de ses diamants et de ses objets précieux par Maubreuil, son ancien écuyer, qui était allé guetter son passage sur la route de Montereau. Tel avait été le résultat d'une mission plus criminelle dirigée contre l'empereur, dont je ne parlerai pas, parce que je n'en ai point d'autre preuve que la clameur publique.

Le roi Jérôme était entré dans toutes les pensées de l'empereur avec la pénétration d'un esprit vif et résolu et l'élan d'un cœur généreux. C'est au moment où la maturité de son jugement donnait à des qualités personnelles de l'ordre le plus élevé tout leur développement, que la fortune vint renverser un édifice dont il était appelé à devenir l'un des plus fermes appuis. Ce prince, qui donnait à l'empereur les plus grandes espérances, le seconda, aux jours de l'adversité, avec l'ardeur d'un dévouement sans bornes. Il lui en avait donné les dernières preuves dans la courte campagne de Waterloo, où il s'était illustré par des prodiges de valeur ; il avait quitté le dernier le champ de bataille.

XIII

Retour du duc de Cadore. — Il apporte des nouvelles peu rassurantes de l'empereur d'Autriche. — L'impératrice demande des conseils à madame de Montesquiou. — Ses adieux aux dames et officiers de sa maison. — Arrivée à Orléans de M. Dudon, chargé d'enlever le trésor de l'empereur. — Envoi de fonds à l'empereur, à Fontainebleau. — M. Peyrusse. — Arrivée tardive du général Cambronne, avec deux bataillons de la garde impériale, à Orléans. — Note envoyée de Fréjus à l'impératrice. — M. de Bausset revient de sa mission auprès de l'empereur d'Autriche. — Lettre de M. de Metternich. — Les États de Parme sont assignés à l'impératrice par le traité du 11 avril. — Arrivée à Orléans de deux généraux autrichiens chargés de conduire l'impératrice à Rambouillet. — Lettre de M. de Metternich relative à la mission de ces officiers. — Lettre de l'empereur à ce sujet. — Ses illusions. — Anecdote sur le prince royal de Wurtemberg.

Le lendemain de son arrivée à Orléans, qui était le jour de Pâques, l'impératrice reçut après la messe le duc de Cadore, de retour de sa mission auprès de l'empereur d'Autriche, qu'il n'avait pu rencontrer qu'à Chanceaux, près Dijon. Ce prince y avait été entraîné par les fuyards, à la suite du mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier ; il s'y trouvait séparé

de son armée et de son ministre. L'impératrice était sous l'empire des réflexions que lui suggérait la recommandation qui lui était faite par l'empereur Napoléon, de se mettre en communication avec son père. Elle s'alarmait de cette prévoyance, qui semblait l'avertir que la protection sous laquelle elle s'était toujours abritée n'avait plus la même efficacité. La lettre de l'empereur d'Autriche, que lui remit le duc de Cadore, dans laquelle ce prince, en protestant de sa bonne volonté, laissait voir la crainte que ses coalliés ne partageassent pas son zèle pour ses intérêts, redoubla les inquiétudes de l'impératrice. Elle avait reçu si souvent des protestations stériles, qu'elle en était arrivée à n'y avoir plus de confiance. Sa réunion à l'empereur Napoléon se peignit dans son âme, troublée par tant d'émotions, comme un devoir impérieux dont elle se reprochait d'avoir trop longtemps différé l'accomplissement. Se dérobant à des conseils qui n'étaient pas en harmonie avec la pensée qui la préoccupait, elle sortit précipitamment un jour de son cabinet de toilette, à demi vêtue, traversa une terrasse qui séparait son appartement de celui de son fils, et alla se jeter dans les bras de madame de Montesquiou, qu'elle tenait en grande estime. Des intrigues avaient toujours travaillé à éloigner de l'impératrice cette dame, que son caractère rigide et son inflexibilité si connue dans l'accomplissement de toutes les vertus portaient à lui rappeler des devoirs qu'on avait quelquefois

cherché à lui faire oublier. Le souvenir de bons conseils donnés dans quelques circonstances importantes, et une confiance entière dans sa sagesse et dans la pureté de ses principes, l'attirèrent irrésistiblement vers madame de Montesquiou ; cette dame n'a jamais eu d'autre pensée que de rester fidèle au malheur. L'impératrice s'affermit auprès d'elle dans sa résolution d'aller rejoindre l'empereur à Fontainebleau. Elle fit alors sérieusement des dispositions pour son départ, qu'elle devait effectuer aussitôt qu'elle aurait reçu la réponse à ses lettres à l'empereur d'Autriche, portées par MM. de Saint-Aulaire et de Bausset ; elle attendit le retour de ces messieurs avec la plus vive impatience. Ils avaient dû aller jusqu'à Paris, où ils espéraient que l'empereur d'Autriche serait enfin arrivé.

La journée du 11 se passa dans cette attente. Après la messe, que l'impératrice entendit, comme la veille, dans sa chapelle, les chambellans, les écuyers et les dames qui l'avaient accompagnée, et qui n'avaient pas voulu la quitter à Blois, vinrent prendre congé d'elle. Les adieux furent tristes ; elle leur fit quelques présents de bagues et autres bijoux. Un moment après arriva la nouvelle que les États de Parme lui étaient donnés. Tout le monde rentra pour la féliciter ; elle n'avait pas encore reçu la notification officielle de cette faveur des alliés. Là s'était borné l'effet de la sollicitude dont l'empereur d'Autriche lui avait tant de fois renouvelé l'assurance,

ou plutôt il n'y avait eu aucune part ; car son ministre n'arriva que pour apposer sa signature à un acte déjà consenti avant son arrivée à Paris par le prince de Schwarzemberg, qui s'était, on doit se le rappeler, formellement opposé à ce que la Toscane fût donnée à l'impératrice.

L'empereur Napoléon avait exprimé, dans ses lettres, le désir que quelques fonds de son trésor particulier lui fussent envoyés à Fontainebleau. L'arrivée à Orléans de M. Peyrusse, son trésorier, me donna les moyens de remplir ses intentions. M. Peyrusse s'empressa de mettre à part deux millions cinq cent mille francs, à la sûreté desquels il veilla avec autant de zèle que de fidélité [1]. Dans la situation où se

[1] Le deuxième paragraphe du troisième codicille du testament de l'empereur a pu faire naître dans l'esprit de ceux qui en ont eu connaissance une impression défavorable à M. Peyrusse. Il est ainsi conçu : « J'avais chez le banquier Torlonia, « de Rome, deux à trois cent mille francs en lettres de change, « produit de mes revenus de l'île d'Elbe depuis 1815. Le sieur de « la Peyrusse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier et n'eût pas « de caractère, a tiré à lui cette somme. On la lui fera resti- « tuer. »

Il est de toute justice de donner, en réponse à ce paragraphe, la déclaration suivante du général Bertrand, qui avait été chargé par l'empereur de correspondre avec M. Peyrusse et avec le cardinal Fesch, pour la disposition de ces fonds.

DÉCLARATION

« Sur la demande qui m'est adressée par une lettre de M. le « baron Peyrusse, ancien trésorier de l'empereur dans l'île « d'Elbe, je déclare qu'il résulte des faits à ma connaissance, des

trouvait l'impératrice, quand sa réunion à l'empereur devenait plus incertaine que jamais, alors même qu'elle aurait pu s'effectuer, il lui importait d'avoir dans les mains des fonds qui seraient là plus en sûreté qu'ailleurs. Elle consentit, après un premier refus, qui ne céda qu'au désir exprimé par l'empereur, à ce que je m'entendisse avec M. Peyrusse pour faire placer dans ses voitures les sommes

« renseignements qui m'ont été donnés, ainsi que des comptes « de M. Torlonia, duc de Bracciano :

« 1° Que les sommes provenant des lettres de change envoyées « à Rome en 1814 et 1815, pour le service de l'île d'Elbe, et dont « la valeur a pu être réalisée, ont été dépensées par M. Torlonia « conformément aux déclarations régulières qu'il a reçues à « cet effet, et qu'aucune partie n'en a été remise à M. Peyrusse ;

« 2° Que les autres lettres de change passées à la même époque aux ordres de M. le duc de Torlonia ayant été protestées, « et ce banquier n'ayant pu, par suite des événements de 1815, « en faire effectuer le payement, il les a renvoyées à M. Peyrusse, qui les a mises à la disposition des exécuteurs testamentaires, à leur arrivée de Sainte-Hélène ;

« 3° Que le second paragraphe du troisième codicille du testament de Sainte-Hélène, en date du 15 avril 1821, a été rédigé « dans une supposition qui s'est trouvée sans fondement, et qui « tenait à la difficulté où était le testateur d'avoir des nouvelles « exactes de ses affaires.

« Paris, 24 avril 1829.

« *Signé* BERTRAND. »

MM. le général Montholon et Marchand, coexécuteurs testamentaires, ont confirmé, par des lettres sous la même date, la déclaration ci dessus du général Bertrand.

qu'elles pourraient contenir. L'ensemble de ces sommes s'éleva à deux millions neuf cent mille francs, sur lesquels elle envoya de Rambouillet à Fontainebleau environ neuf cent mille francs par diverses occasions. Ainsi l'empereur, accompagné de quelques serviteurs fidèles, et suivi par six cents braves qui s'attachaient à sa mauvaise fortune, quittait la France avec trois millions quatre cent mille francs. C'est avec ces faibles ressources que celui qui avait été le maître de l'Europe, qui avait disposé des finances de l'empire, des trésors que la victoire avait rassemblés dans sa main, et qui ne s'en était pas réservé la moindre part, allait gagner l'humble retraite que ses ennemis n'avaient pas osé refuser à son adversité. La pensée de se ménager, en cas de revers, un bien-être personnel, ne s'était jamais présentée à son esprit; il s'était tellement identifié avec la patrie, que le jour où il était enlevé à la France, il croyait n'avoir plus besoin de rien.

Le surlendemain, le général Cambronne arriva à Orléans avec deux bataillons de la garde. L'empereur, apprenant qu'une des raisons qui pouvaient empêcher l'impératrice d'aller à Fontainebleau était la crainte d'être arrêtée dans ce trajet par des partis ennemis, lui envoyait sans doute cette escorte pour la protéger. J'ignore quelles étaient les instructions du général Cambronne. Aucun avis de son expédition ne nous fut donné. Il ne trouva plus l'impératrice à Orléans; elle était partie la veille pour Ram-

bouillet. Sa mission se borna à protéger le transport à Fontainebleau des fonds du trésor restés sous la garde de M. Peyrusse.

Le jour même où les dispositions de fonds ordonnées par l'empereur s'exécutaient, arriva à Blois M. Dudon, ancien maître des requêtes au conseil d'État, auquel la protection de l'archichancelier avait procuré un avancement rapide. Il avait encouru la disgrâce de l'empereur pour avoir abandonné son poste en Espagne. Le gouvernement provisoire, qui considérait comme d'excellents instruments les mécontents du régime impérial, le jugea propre à la mission d'aller s'emparer du trésor de l'empereur. Pour justifier cette odieuse spoliation, le gouvernement provisoire feignit d'avoir été informé que des fonds considérables avaient été enlevés de Paris avant l'occupation de cette ville par les alliés ; que ces fonds s'étaient grossis par le pillage des caisses publiques, municipales, et même des hôpitaux. L'arrêté qu'il rendit à cet effet ordonnait à tous dépositaires de ces fonds d'en faire la déclaration et le versement immédiat dans les caisses des receveurs généraux et municipaux, sous peine d'être déclarés eux-mêmes spoliateurs des deniers publics, et, comme tels, poursuivis judiciairement dans leurs personnes et dans leurs biens. Cet arrêté, daté du 9 avril, était signé par les cinq membres du gouvernement provisoire, prince de Bénévent, duc de Dalberg, François de Jaucourt, Beurnonville et abbé de

Montesquiou [1]. Muni de cette pièce, M. Dudon se rendit directement à Orléans, où se trouvait le trésor impérial, objet de l'arrêté des membres du gouvernement provisoire. Il descendit chez le baron de la Bouillerie, trésorier général de la couronne, étranger à tous maniements de fonds publics, déclina sa qualité de commissaire du gouvernement, et se fit présenter les registres du trésor. De là il se rendit chez le général Caffarelli, et lui notifia l'arrêté qui confisquait le trésor de l'empereur, comme produit de la spoliation des caisses publiques. Malgré les protestations de ce général et du duc de Cadore, qui persistaient à nier que l'arrêté dont M. Dudon était porteur fût applicable au trésor impérial, qui était bien la propriété de l'empereur et le produit des économies de sa liste civile dûment constatées, M. Dudon, aidé par l'officier de la gendarmerie d'élite préposé à la garde du trésor, fit enlever, le soir, les fourgons qui le contenaient. Ces fourgons étaient stationnés sur la place, et renfermaient une dizaine de millions en pièces d'or et d'argent, trois millions d'argenterie et de vermeil, une valeur d'environ quatre cent mille francs en tabatières et en bagues enrichies de diamants, destinées à être données en présents, les habillements et ornements impériaux chargés de broderies d'or, et jusqu'aux mouchoirs de poche de l'empereur, marqués d'un N couronné.

[1] Voir *le Moniteur* du 7 avril 1814.

Le général russe Schouwaloff, dont l'intervention fut réclamée, ne mit aucune opposition à l'exécution d'un acte aussi révoltant.

Au moment de son embarquement à Fréjus, l'empereur me fit envoyer par le général Bertrand la note suivante. Je la remis par son ordre à l'impératrice, en lui faisant connaître que l'empereur en désirait la transmission à l'empereur d'Autriche.

NOTE.

« D'après l'article 11 du traité, ce qui provient de « la liste civile appartient à l'empereur.

« Le duc de Cadore a l'état de tout ce qui appar- « tient à la liste civile et des économies qui ont été « faites depuis quatorze ans.

« Un trésor de dix à douze millions a été injus- « tement pris à Orléans, et est aujourd'hui sous le « séquestre à Paris.

« Le duc de Cadore et M. de la Bouillerie, tréso- « riers de la couronne, sont porteurs de tous les ef- « fets appartenant à la couronne, tels qu'effets de « banque et placements dans divers établissements.

« Il est évident que le gouvernement français « faisant tout de mauvaise grâce, contre toute idée « de justice, il n'y a rien à espérer de lui pour les « deux millions placés sur le grand-livre et destinés « à l'entretien de l'île d'Elbe, si une intervention « étrangère ne s'en mêle pas.

« Il y avait quatre à cinq cent mille francs de pré-

« sents avec des portraits de l'empereur, qui avaient « été achetés sur les fonds de la liste civile, et qui « ont été pris à Orléans, ainsi que toute sa vaisselle « et son argenterie.

« On a également privé l'empereur de sa biblio- « thèque et de tout ce qui est à l'usage journalier « de l'empereur et de l'impératrice.

« Fréjus, ce 28 avril 1814. »

L'impératrice envoya à son père cette note, accompagnée de la demande instante de son intervention ; mais sa réclamation n'obtint pas de résultat.

Telle fut la destinée de ce trésor amassé avec tant de soins et d'épargnes, fruit des seules économies faites pendant dix ans sur les revenus de la liste civile. Des cent vingt millions environ dont il se composait, cent millions avaient reçu la plus noble destination : ils avaient été employés à réorganiser l'armée et à faire face aux besoins du trésor. Le reste fut la proie de la violence et de la déception.

Le même jour où cet attentat se consommait à Orléans contre les débris de ses ressources matérielles, l'empereur signait à Fontainebleau son abdication absolue.

Le 12, arriva de grand matin à Orléans M. de Bausset, porteur d'une lettre de l'empereur, qu'il avait prise en passant à Fontainebleau, et d'une lettre du prince de Metternich. M. Regnault de Saint-

Jean-d'Angely n'avait pu parvenir à sa destination; MM. de Saint-Aulaire et de Bausset, qui s'étaient dirigés sur Paris, n'y trouvèrent point l'empereur d'Autriche; ils remirent les lettres dont ils étaient porteurs au prince de Metternich, qui arrivait au même moment à Paris, et descendait à l'hôtel du prince de Schwarzemberg, où ils étaient allés l'attendre.

M. de Metternich répondait à l'impératrice, de Paris, le 11 avril : « Que MM. de Saint-Aulaire et « de Bausset lui avaient remis les lettres adressées « par elle à l'empereur, son auguste père; qu'arrivé « à Paris dans le courant de la journée, il s'était « empressé de les expédier à leur haute destination; « qu'il aura l'honneur de lui fournir le lendemain « de nouvelles preuves de la sollicitude de l'empe- « reur pour elle et pour son fils; qu'il a précédé Sa « Majesté Impériale pour ne pas rester étranger aux « arrangements que l'on négocie avec Sa Majesté « l'empereur Napoléon; que dès que cet arrange- « ment sera signé, il aura l'honneur de lui envoyer « quelqu'un; qu'il peut toutefois lui donner d'avance « la certitude qu'on lui réserve une existence indé- « pendante qui passera à son auguste fils; qu'il serait « superflu de l'assurer que l'empereur lui voue le « plus vif intérêt, et avec quelle satisfaction il la re- « cevrait chez lui; que l'arrangement le plus conve- « nable serait sans doute qu'elle se rendit momenta- « nément en Autriche avec son enfant, en attendant

« qu'elle ait le choix entre les lieux où se trouvera « l'empereur Napoléon et son propre établissement ; « que l'empereur aurait de cette manière le bonheur « d'aider de son mieux à sécher les larmes qu'elle « n'a que trop de motifs de répandre ; qu'elle serait « tranquille pour le moment et libre de sa volonté « pour l'avenir ; qu'elle emmènerait avec elle les « personnes auxquelles elle voue le plus de con- « fiance ; que l'empereur sera ici dans deux ou trois « jours. » M. de Metternich ajoute « que ce qu'il lui « dit sur son voyage en Autriche doit être regardé « comme entièrement conforme aux intentions pa- « ternelles que lui porte son auguste père ; qu'il ne « peut assez la supplier d'être parfaitement tran- « quille sur la sûreté actuelle de tout ce qui lui ap- « partient ; qu'elle a souvent daigné lui vouer de la « confiance ; qu'elle ne le fasse pas moins dans la « crise du moment, et qu'il lui donne une assu- « rance fondée sur la connaissance plénière des « choses. »

Quand le prince de Metternich arriva à Paris, tout était décidé et même accompli entre les souverains alliés et le prince de Schwarzemberg ; celui-ci se montrait aussi ardent à briser les liens de famille et d'alliance qu'il avait été empressé à les former. Le prince de Metternich n'avait eu qu'à ratifier ce qui avait été fait. Lord Castlereagh, qui avait été au-devant de ce ministre et qui entra à Paris dans sa voiture de poste, s'était chargé de lever tous les scrupules. Le désir

exprimé dans la lettre du prince à l'impératrice de la voir se rendre en Autriche était seul réel. L'assurance de la réversibilité à son fils de l'État qui lui serait donné et la promesse qu'elle serait libre de choisir entre le lieu où se trouvera l'empereur Napoléon et son propre établissement, n'a pas besoin de commentaires.

Peu d'heures après la réception de cette lettre, arrivèrent à Orléans le prince Paul Esterhazy et le prince Wenzel-Lichtenstein, porteurs d'une nouvelle lettre du prince de Metternich, annonçant à l'impératrice la conclusion de l'arrangement qui devait lui fournir, selon sa lettre du 11, une preuve de la sollicitude de l'empereur son père pour elle et pour son fils, c'est-à-dire la cession des duchés de Parme et de Plaisance. Cette lettre avait aussi pour objet de l'inviter à venir au château de Rambouillet, pour y voir l'empereur d'Autriche, qui, de son côté, devait s'y rendre de Paris.

Les envoyés autrichiens pressèrent le départ de l'impératrice et de son fils pour Rambouillet, et la décidèrent à se mettre en route dès le soir du même jour. Elle n'eut que le temps d'écrire à l'empereur son époux, pour le prévenir du nouveau retard apporté à sa réunion avec lui, et l'informer de l'ordre qui lui était transmis de partir sur-le-champ pour Rambouillet, où elle devait avoir une entrevue avec son père.

En même temps que l'impératrice annonçait à

l'empereur son départ pour Rambouillet, ce prince me faisait adresser la lettre suivante, datée du 12 avril à dix heures du matin : « Combien l'impé-« ratrice a dû être affligée de la dureté qu'on a en-« vers elle! L'empereur vous envoie la copie d'une « lettre écrite hier par M. de Metternich à M. de « Caulaincourt. Sa Majesté suppose que M. de Saint-« Aulaire vous sera arrivé en droite ligne à Orléans « avec des nouvelles. Rambouillet paraît à l'empe-« reur un lieu bien éloigné, et il ne voit pas d'ail-« leurs le besoin qu'il y a d'aller dans une maison « impériale, qui ne peut que réveiller des souvenirs « tristes pour l'impératrice ; c'est toutefois à l'impé-« ratrice à voir ce qu'il lui convient de faire. M. le « duc de Vicence n'est pas encore arrivé avec l'ar-« rangement ; nous l'attendons dans la journée. Je « vous expédierai sur-le-champ un courrier. Ce qui « paraît de plus en plus convenable, c'est que l'im-« pératrice, le roi de Rome et l'empereur voyagent « ensemble... »

Copie d'une lettre que M. le duc de Vicence reçoit à l'instant de M. de Metternich, jointe à la lettre précédente.

« J'envoie MM. les princes Esterhazy et Lichten-« stein près de Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise, « pour inviter Sa Majesté à un rendez-vous avec son « auguste père. Le lieu de Rambouillet nous parais-

« sant le plus convenable, je prie Votre Excellence « de s'employer à ce qu'il soit également agréé par « Sa Majesté l'empereur Napoléon. On aura soin de « neutraliser Rambouillet et un rayon convenable. « L'empereur mon maître verrait sans doute avec « grand plaisir que ce fût vous, monsieur le duc, « qui soyez chargé d'accompagner l'impératrice.

« Recevez, monsieur le duc, les assurances de « ma haute considération.

« *Signé* le prince DE METTERNICH.

« Paris, le 11 avril 1814. »

Quoique M. de Metternich parût désirer avoir l'agrément de l'empereur Napoléon pour le choix du château de Rambouillet, comme lieu de rendez-vous de l'impératrice avec son père, cependant on pressa tellement le départ de cette princesse, qu'elle quittait Orléans au moment même où la dépêche de M. de Metternich au duc de Vicence parvenait à l'empereur. Aussi, quoique l'empereur blâmât le choix du château de Rambouillet, quand bien même sa voix eût encore été écoutée, sa désapprobation serait arrivée trop tard. Ces formes du cabinet autrichien n'étaient que dérisoires, puisqu'il avait soin de disposer les choses de telle manière que ses promesses n'étaient jamais suivies d'effet.

J'avais reçu, avant la lettre qu'on vient de lire, la lettre suivante, datée du même jour, à quatre heures

du matin. En transcrivant ces lettres, je me refuse à penser que l'empereur éprouvât réellement les sentiments de confiance qu'il paraissait conserver. Ces illusions apparentes n'étaient-elles pas plutôt une sanglante satire des procédés d'ennemis sans générosité, dont la conduite envers lui n'était qu'une série d'injustices, de perfidies, d'insultes à son caractère et de manquements aux égards dus à un grand homme malheureux? ou répugnait-il à sa dignité de supposer qu'ils pussent rompre les liens les plus sacrés et lui enlever sa femme et son fils? L'empereur a été le maître de leurs États et de leurs personnes; ils se sont livrés à sa générosité. Si on peut lui reprocher quelques traits trop vifs, échappés dans ses bulletins, écrits qu'il n'avouait pas, à une irritation excusable ou à l'ivresse de succès inespérés, a-t-il jamais conçu la déloyale pensée de frapper les souverains dans leurs familles, d'arracher les enfants à leurs pères et les femmes à leurs maris, d'attenter à la fidélité des peuples et de séparer leur cause de celle de leurs princes? Quand le fils d'un des rois ses alliés, retiré à Paris, fuyait l'humeur violente de son père, qui l'a aidé de sa bourse, qui l'a préservé du danger d'une union disproportionnée et l'a réconcilié avec un père implacable? Voici le fait qui donne lieu à cette réflexion.

En 1806 ou 1807, je vis arriver à Saint-Cloud un jeune homme d'une tournure élégante, d'une figure intéressante et noble, portant l'uniforme de hussard

avec un dolman de couleur chamois. C'était le prince héréditaire de Wurtemberg, qui venait remercier l'empereur de la bienveillance avec laquelle il avait été traité par lui, et des bons offices qu'il en avait reçus. Ce jeune prince, contraint à s'éloigner de la cour de son père, pour se soustraire à une autorité qui dégénérait en tyrannie, s'était réfugié à Paris. Il fréquentait habituellement la maison de M. Abel, résident des villes libres hanséatiques. Les charmes de la fille de ce ministre firent sur le prince une impression assez forte pour qu'il conçût la pensée de l'épouser. Une tendresse réciproque, autant que le découragement où l'avait jeté la sévérité de son père, l'avait conduit à prendre cette résolution. L'empereur, instruit de la situation où le prince de Wurtemberg se trouvait à Paris, l'engagea à venir le voir. Il l'accueillit avec bonté, lui donna des conseils paternels, et chargea même son trésorier de lui fournir les fonds dont il aurait besoin. En même temps, il ouvrit avec le roi de Wurtemberg une correspondance ayant pour objet de rappeler ce prince à des sentiments plus doux. Il obtint que le roi se réconcilierait avec son fils, et lui rendrait ses bonnes grâces. Le prince royal, protégé par l'ascendant que l'empereur exerçait naturellement sur les princes qui lui devaient leur élévation, retourna à Stuttgard, où le roi consentit à oublier ce qui s'était passé. Il vécut depuis dans des termes tolérables avec son père, auquel il succéda en 1816.

Je reprends mon récit :

« Fontainebleau, ce 12 avril 1814, à quatre heures du matin.

« Le courrier qui était porteur de votre lettre « d'hier, relative à la mission du duc de Cadore, « arrive. J'expédie aussitôt la réponse dictée par « l'empereur.

« Il paraît que l'empereur d'Autriche est arrivé à « Paris. Il sera fort mal reçu par le peuple, qui est « indigné de sa conduite avec l'impératrice ; il va « faire proposer de voir sa fille à Rambouillet. Il « faudrait donc que l'impératrice fît vingt-cinq « lieues. C'est à elle à voir ce qu'elle veut faire ; mais « après une manière de la traiter si dure, il paraît « qu'elle ne gagnerait rien à cette entrevue. Si l'em- « pereur d'Autriche veut réellement la voir, elle « pourrait lui dire de venir à huit ou dix lieues « d'Orléans, sa santé lui permettant à peine de « faire ce mouvement. Au reste, Caulaincourt n'est « pas encore arrivé ; nous ne l'attendons que dans « la journée, et alors l'empereur écrira de nouveau. « Vous savez maintenant que Parme a été donné à « l'impératrice.

« L'empereur pense toujours que ce qu'il y a de « mieux, c'est que l'impératrice vienne avec lui à « petites journées. Elle pourra rester à Parme ou à « Plaisance, ou à quelques eaux minérales d'Italie. « L'empereur croit que rien ne peut être plus avan-

« tageux à la santé de l'impératrice que de se trou-
« ver avec l'empereur, et il pense que Corvisart sera
« de son avis. » (Le docteur Corvisart maintint avec opiniâtreté la supériorité des eaux d'Aix en Savoie, et soutint qu'aucunes autres ne pourraient convenir, que même elles seraient nuisibles à la santé de l'impératrice.)

« Sa Majesté répète ce qu'elle vous a déjà dit sur
« le renvoi par M. de la Bouillerie des diamants
« de la couronne. »

Ces lettres, et celle du même jour à dix heures du soir, qui renfermait la copie du traité signé le 11, m'arrivèrent à Orléans. Je m'empressai de communiquer le traité à l'impératrice, et d'envoyer au roi Joseph les articles qui concernaient les membres de la famille impériale. Ces princes partirent pour la Suisse immédiatement après leur réception. Madame, mère de l'empereur, le roi Louis et le cardinal Fesch étaient partis la veille d'Orléans pour se rendre en Italie. La reine (d'Espagne) Julie retourna à Paris avec ses enfants. Ces princes et princesses avaient fait leurs adieux à l'impératrice la veille de leur départ.

XIV

Départ de l'impératrice pour Rambouillet. — Elle y attend son père pendant deux jours. — Arrivée de l'empereur d'Autriche. — Son entrevue avec sa fille. — Mécontentement et innocents sarcasmes du roi de Rome. — Tentative de suicide de Napoléon. — Détails nouveaux à ce sujet. — L'empereur d'Autriche décide sa fille à venir à Vienne. — Le grand écuyer d'Autriche vient prendre les ordres de l'impératrice pour ce voyage. — Visite de l'empereur de Russie et du roi de Prusse à Rambouillet. — Lettre de Napoléon à ce sujet. — Autres lettres. — Réserve de deux millions destinés aux officiers de sa maison, stipulée par un article du traité du 11 avril.

Marie-Louise, partie d'Orléans le 12, à huit heures du soir, arriva le lendemain à midi à Rambouillet, exténuée de fatigue. A Angerville, petite ville distante de dix lieues de Rambouillet, elle rencontra les troupes russes. La garde impériale escortait l'impératrice depuis sa sortie d'Orléans; arrivée à Angerville, cette fidèle garde fut congédiée, et alla rejoindre l'empereur à Fontainebleau. Le général Schouwaloff, qui accompagnait l'impératrice dans ce voyage, prit une escorte de vingt-cinq Cosaques

qui l'amena à Rambouillet. L'avenue et l'intérieur du château étaient gardés par des troupes russes. L'impératrice entra par le parc ; mais elle ne put éviter la vue des uniformes étrangers. Des sentinelles russes gardaient toutes les grilles. Arrivée là, elle eut lieu de regretter la précipitation avec laquelle on lui avait fait quitter Orléans ; elle apprit que l'empereur d'Autriche ne devait arriver à Paris que le 14, et qu'il ne pourrait venir à Rambouillet que le 16 ; mais les alliés connaissaient sans doute la marche du général Cambronne et des deux bataillons de la garde impériale, avec lesquels il arriva à Orléans, le lendemain du départ de l'impératrice.

Cette princesse passa deux jours à Rambouillet, gardée par les Russes et attendant impatiemment la venue de son père, qui arriva effectivement le 16 après midi, accompagné du prince de Metternich. Dans la matinée de ce jour, elle fut dans une agitation continuelle ; elle sentait que cette entrevue allait décider de son sort, et l'avenir ne se peignait à ses yeux que sous de sombres couleurs. Avertie de l'approche de l'empereur, elle vint le recevoir à la porte du palais, suivie de son fils, que conduisait madame de Montesquiou, et de quelques officiers et dames de sa maison. L'impératrice, vivement émue, saisit son fils d'un geste animé, et le jeta en pleurant dans les bras de son père, auquel elle dit, d'un ton chagrin, quelques mots en allemand. L'empereur embrassa son petit-fils ; mais le jeune prince parut

peu sensible à cette marque de tendresse; il considérait avec étonnement cette longue et grave figure. Quand on l'avait conduit à son grand-père, il avait dit : « Je vais voir l'empereur d'Autriche. » Quand il rentra dans son appartement, il dit : « Je viens de « voir l'empereur d'Autriche; il n'est pas beau. » La précoce intelligence du pauvre orphelin se vengeait bien doucement par cette innocente épigramme du tort que lui avait causé la faiblesse de son grand-père. Il avait compris que cet important personnage, dont la présence et le nom excitaient tant de trouble, était l'un des principaux auteurs des angoisses et des larmes de sa mère, et la cause de tout le remue-ménage qui se faisait autour de lui depuis sa sortie des Tuileries; il disait que Blücher était son plus grand ennemi; que Louis XVIII avait pris la place de son papa, et qu'il retenait tous ses joujoux, mais qu'il faudrait bien qu'il rendît l'un et l'autre. La prudence de madame de Montesquiou écartait de l'esprit de cet enfant tout ce qui aurait pu y exciter une irritation dangereuse; mais un mot qu'il saisissait au passage, au milieu de ses jeux, sans avoir l'air de le comprendre, se gravait dans sa jeune imagination.

Il tardait à l'impératrice de se trouver seule avec son père; elle prit à peine le temps de lui présenter les personnes de sa maison qui se trouvaient auprès d'elle, et passa rapidement dans son appartement avec l'empereur. Dans l'épanchement de leur dou-

leur mutuelle, ils s'embrassèrent à plusieurs reprises en pleurant. On fit rentrer le petit prince, que l'empereur ne pouvait se lasser d'admirer, en disant que c'était bien son sang qui coulait dans ses veines; il dit à sa fille qu'il prenait son petit-fils sous sa protection, et qu'il lui servirait de père. Il dit, entre autres choses, que tout s'était fait sans son concours à Paris, parce que la fatalité avait voulu qu'il fût retenu à Chanceaux, près Dijon, par les mouvements de l'armée française, sans pouvoir communiquer avec le prince de Schwarzemberg; il faut bien savoir gré à l'empereur et à son ministre du sentiment de convenance qui les a portés à ne pas sanctionner, par leur présence, le détrônement de la mère et du fils.

A partir de ce jour, l'impératrice et son fils furent mis sous la tutelle de l'Autriche. Deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de cuirassiers autrichiens vinrent remplacer la garde russe. Les sentinelles russes furent relevées par des grenadiers autrichiens, et deux cuirassiers furent placés de plus, comme vedettes, à la principale grille du château.

Depuis la fatale lettre chiffrée du 8, qui m'avait donné de si vives inquiétudes sur la personne de l'empereur, la fâcheuse impression qu'elle m'avait causée s'était effacée de mon esprit. J'avais reçu plusieurs lettres qui me faisaient voir que l'empereur s'occupait de ses affaires avec sa liberté d'esprit ordinaire. Le grand écuyer duc de Vicence et le colo-

nel Montesquiou, aide de camp de l'empereur, qui vinrent successivement à Rambouillet, me dirent le premier mot d'un triste événement qui n'avait pas transpiré jusqu'à nous, et que l'impératrice, je crois, ignora longtemps ; du moins elle ne m'en avait point parlé. Dans la nuit du 11 au 12 avril, Napoléon, dont l'âme était si fortement trempée, avait cédé à un moment de découragement, et avait accompli le sinistre projet dont il me paraît évident qu'il était préoccupé depuis le 8. Le renversement de toutes ses espérances et des illusions auxquelles il faisait de vains efforts pour s'attacher, la chute du magnifique édifice qu'il avait élevé avec tant de peines, mais par-dessus tout la conscience de la haine implacable de ses ennemis qui ne pouvait s'éteindre que par la perte d'une vie, obstacle insurmontable à l'avenir de son fils, excitèrent au dernier point les fibres de son cerveau. Il céda à une hallucination funeste ; mais la Providence ne permit pas que ce grand sacrifice se consommât ; elle le réservait à d'autres épreuves et à une fin qui devait encore ajouter à sa gloire passée. C'était celle d'un grand homme aux prises avec l'adversité, et la dominant par le calme et la dignité portés au plus haut degré où ces vertus puissent s'élever.

Voici ce qu'il y a de certain dans cette malheureuse tentative de suicide. Pendant la retraite de Moscou, le 18 novembre 1812, l'armée ayant couché à Dombrowna, une alerte qu'on peut qualifier de

panique eut lieu le matin. Il y avait un employé de l'armée nommé Ozanne, dont le nom, appelé de plusieurs côtés à la pointe du jour, fit croire qu'on criait aux armes. De toutes les maisons et de tous les bivacs qui entouraient la maison où logeait l'empereur, on se précipite vers cette maison, et la frayeur est générale. L'empereur lui-même s'habille à la hâte, sort de sa maison au moment où le tumulte cessait, et en apprend la cause. Cette circonstance, le souvenir de l'alerte de Gorodnia où, trois semaines auparavant, il avait failli être enlevé au milieu de son armée par un poulk de Cosaques lorsqu'il revenait de Maloïaroslavetz avec une faible escorte, des dangers semblables auxquels il était journellement exposé, les inquiétudes que lui causait la perte du corps du maréchal Ney, dont on n'avait à cette époque aucune nouvelle, inspirèrent à l'empereur de sérieuses réflexions. Il se rappelait que, dans la guerre de 1805, le respect d'un de ses maréchaux pour une parole royale peu scrupuleuse avait préservé l'empereur Alexandre du malheur d'être pris par un détachement de l'armée française, et qu'il n'avait éprouvé au fond du cœur aucun regret d'avoir manqué cette importante capture. Quelque confiance aveugle qu'il eût dans les sentiments élevés de l'empereur Alexandre, il réfléchissait que ce prince était dominé par les sinistres influences d'ennemis de la rage desquels il avait tout à craindre. Il ne put supporter l'idée de servir d'ornement à leur

triomphe. Il demanda au docteur Yvan, son chirurgien ordinaire, un sachet de poison qu'il pût porter sur sa poitrine, et qui le dérobât à l'humiliation de tomber vivant pendant la retraite au pouvoir des Cosaques, et d'être exposé aux outrages de ces barbares. La même prévoyance le porta à faire brûler le lendemain, à Orcha, ses voitures, ses bagages, ses papiers secrets et tout ce qui pouvait servir de trophée dans les mains de l'ennemi.

Heureusement l'empereur n'eut pas besoin de recourir à la funeste ressource dont il s'était muni à Dombrowna. A son retour à Paris, il détacha de son cou le sachet de taffetas noir où le poison était renfermé, et le déposa dans une des boîtes de son *nécessaire ;* il y resta jusqu'en 1814. Durant le plus grand paroxysme de son découragement, ce sachet revint à la mémoire de l'empereur. Un jour, après avoir consulté Yvan sur les divers moyens de mettre fin à sa vie, il tira devant lui le sachet en question et l'ouvrit. Yvan, effrayé de cette action, saisit une partie du contenu et la jeta dans la cheminée. Il paraît que le lendemain, poursuivi par les plus noires idées, le désespoir s'empara un moment de cette grande âme. L'empereur se leva sans appeler personne, délaya le reste du poison dans un gobelet et l'avala ; ce qui restait de cette substance léthifère était sans doute insuffisant, ou avait été trop délayé pour donner la mort. Le 12 avril 1814, vers onze heures du soir, le silence du palais de Fontainebleau

fut subitement troublé par des gémissements et par le mouvement d'allants et venants. Les ducs de Bassano et de Vicence, le comte Bertrand, se rendirent auprès de l'empereur ; Yvan fut en même temps appelé. L'empereur était étendu sur une causeuse de sa chambre à coucher, la tête appuyée dans ses mains. Il s'adressa au docteur Yvan : « La mort ne « veut pas de moi, dit-il ; vous savez ce que j'ai « pris. » Yvan, interdit, troublé, balbutie, dit qu'il ne sait ce que Sa Majesté veut dire, qu'il ne lui a rien donné ; enfin il perd tout à fait la tête et sort précipitamment de la chambre pour aller tomber dans la pièce voisine, sur un fauteuil, où il éprouve une violente attaque de nerfs.

La nuit se passa assez tranquillement. Le lendemain, le docteur Yvan, M. de Turenne et autres se présentèrent au lever de l'empereur, qu'ils trouvèrent presque entièrement remis de la nuit cruelle qu'il avait passée. Il était calme, profondément triste, et déplorait le malheureux état où il laissait la France. Quant au docteur Yvan, encore troublé de la scène de la veille, et sous l'impression des alarmes qu'elle lui avait causées, il était résolu à ne pas rester au palais. Aussi, en sortant du lever, il descendit précipitamment dans la cour, et trouvant un cheval attaché à l'une des grilles, il monta dessus et s'éloigna au galop.

L'empereur d'Autriche passa la nuit à Rambouillet, et repartit le lendemain, à neuf heures du ma-

tin, pour Paris, après avoir pris congé de l'impératrice. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Dans quel but le prince de Metternich accompagna-t-il l'empereur? Quelles confidences furent faites à l'impératrice? Quelles raisons secrètes lui furent données pour qu'elle se décidât à partir pour Vienne et à y séjourner jusqu'à ce qu'elle pût se rendre en Italie, au lieu d'aller attendre ce moment à l'île d'Elbe? Jugea-t-on à propos de lui révéler la résolution arrêtée de la séparer de son époux? Ce sont des questions sur lesquelles on peut former des conjectures, mais auxquelles il est difficile de répondre. Les motifs apparents qui décidèrent l'impératrice au voyage de Vienne, furent sa déférence à l'égard de son père, qui lui exprima le vif désir de la posséder pendant quelque temps dans sa famille, la perspective d'être prochainement envoyée en possession des États qui lui étaient assignés, et l'espérance d'y jouir de la liberté de se partager entre l'île d'Elbe et sa nouvelle résidence. Quoi qu'il en soit, les émotions que des événements aussi extraordinaires, et qui s'étaient succédé avec tant de rapidité, firent éprouver à cette princesse, avait sensiblement altéré sa santé et la plongèrent dans une profonde mélancolie. Le bonheur d'avoir revu son père, dans les tristes conjonctures où elle se trouvait, n'avait pas diminué son affliction. Elle se retirait fréquemment dans sa chambre, et là, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, elle s'abandonnait

à toute l'amertume de ses pensées et versait d'abondantes larmes.

Dès le lendemain, le comte Trautmansdorff, grand écuyer de la cour d'Autriche, vint à Rambouillet pour régler le voyage de Vienne. Le général russe Schouwaloff en partit pour se rendre à Fontainebleau, étant désigné pour accompagner l'empereur dans son voyage à l'île d'Elbe. Il fut remplacé par le général autrichien Wroleck. Le duc de Vicence, le comte de Flahaut et plusieurs dames, entre autres mesdames de Luçay et de Plaisance, vinrent prendre congé de l'impératrice.

Le 19, l'empereur de Russie arriva à Rambouillet et déjeuna avec l'impératrice. Cette visite paraît lui avoir été imposée par l'empereur d'Autriche ; du moins cette princesse se plaignit amèrement d'avoir été obligée à la subir. Rien ne pouvait lui être plus pénible que la nécessité de recevoir l'empereur Alexandre dans ce moment ; quelque soin qu'elle prît de sécher ses larmes et de composer son visage, il put y lire ce qu'elle souffrait intérieurement et le reproche tacite du manque de générosité de son procédé. La visite du roi de Prusse suivit, deux jours après, celle de l'empereur de Russie. Ces princes ne pouvaient ignorer qu'elle était instruite de la part qu'ils avaient eue au renversement de l'empereur. Ce devait être pour eux une triste satisfaction que le spectacle de l'abaissement d'une femme qu'ils avaient enveloppée dans la ruine de son époux et de

son fils. On a dit que cette démarche avait pour but de donner le change sur les sentiments de cette victime d'une odieuse politique, en faisant croire qu'elle avait renoncé volontairement à faire cause commune avec l'empereur, et qu'elle se séparait de lui pour se jeter dans les bras de ses ennemis. Si ce motif ne fut pas celui de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, il faut avouer que leur visite à Marie-Louise, dans de telles circonstances, donnait à cette opinion une grande vraisemblance ; de la part de l'empereur Alexandre surtout, elle contrastait avec cette magnanimité et ce sentiment délicat des convenances qu'on se plaisait à lui attribuer. Ce prince fit des offres de service très-empressées à l'impératrice, et la pria de ne pas s'adresser à d'autres qu'à lui. Il demanda à voir le roi de Rome, qu'elle ne pensait pas à lui présenter ; il alla seul chez ce jeune prince, qu'il vit en présence de madame de Montesquiou, et qui ne lui inspira que de froids compliments. Le roi de Prusse arriva le 22, après midi, à Rambouillet, et n'y passa que quelques instants. Il voulut aussi voir le roi de Rome. Cet intéressant enfant était assez ennuyé de ces visites ; il voyait bien, malgré la faiblesse de son âge, qu'elles ne lui étaient pas faites dans un sentiment d'intérêt, et qu'il n'était que l'objet d'une indiscrète curiosité.

Je reçus, au sujet de ces visites, une lettre de Fontainebleau du 18 avril, à cinq heures du matin. Elle était ainsi conçue : « Il n'est pas concevable

« que l'empereur d'Autriche n'ait pas senti l'incon-
« venance de faire venir l'empereur de Russie et le
« roi de Prusse à Rambouillet, surtout l'impératrice
« étant malade. Il est probable qu'il se désistera de
« ce projet.

« L'impératrice doit tâcher d'aller tout de suite
« aux eaux, puisque nous sommes dans la saison.

« M. de la Place (officier d'ordonnance), qui est
« parti hier à cinq heures du soir, doit être arrivé à
« Rambouillet; il est probable qu'il aura encore le
« temps de rejoindre l'empereur à Fontainebleau.
« Sa Majesté désire que vous le lui fassiez dire, et
« même que vous fassiez courir après lui s'il ne
« faisait que de partir. L'empereur voit avec plaisir
« que vous accompagniez l'impératrice. Sa Majesté
« vous recommande de saisir toutes les occasions de
« lui donner de ses nouvelles.

« Vous avez reçu la copie du traité; vous y avez
« vu qu'on avait garanti le voyage de l'impératrice,
« et promis une escorte pour l'assurer.

« Peyrusse vous écrit en détail enfin que vous
« mettiez en règle tout ce qui a été mis d'argent
« dans les voitures de l'impératrice; vérifiez tout
« avec attention, prenez les clefs, et veillez à la con
« servation de cette importante ressource. Aussitôt
« que vous serez à Bâle, faites-en convertir les deux
« tiers en lettres de change sur Livourne et sur Na-
« ples, que vous enverrez au comte Bertrand sous
« son nom. L'empereur vous recommande de pren-

« dre tous les moyens nécessaires pour cet en-
« voi. »

Je communiquai cette lettre à l'impératrice ; elle désapprouva comme l'empereur la visite des princes étrangers ; mais il n'était plus en son pouvoir de s'y soustraire. L'empereur Alexandre arriva à Rambouillet peu de temps après la réception de cette lettre ; quant à l'envoi à l'île d'Elbe d'une partie des fonds déposés dans ses voitures en lettres de change prises à Bâle, elle me chargea de l'exécution de cette disposition.

L'empereur partit le 20 avril, à midi, de Fontainebleau pour ses nouveaux États, accompagné de quelques amis fidèles, et escorté par le général russe Schouwaloff, le général autrichien Köhler, le comte de Truchsess-Waldbourg, commissaire prussien, et le colonel anglais Campbell, après une scène touchante dans laquelle il prit congé de ses aigles et de ses braves compagnons d'armes.

Je reçus le même jour les deux lettres suivantes qu'il avait dictées la veille.

« Fontainebleau, le 19 avril 1814.

« Comme l'impératrice a beaucoup demandé
« à M. de la Place des renseignements sur l'île
« d'Elbe, je vous envoie la notice qu'a remise un
« officier du génie qui en arrive ; c'est ce qu'il y a
« de plus complet sur ce pays. Vous pouvez la mon-

« trer à l'impératrice, si vous croyez que cela puisse « l'intéresser.

« L'empereur n'a pas pu partir aujourd'hui, « parce que toutes les dispositions du voyage n'é- « taient pas faites ; il partira demain en passant « par Nevers, Moulins, Lyon, Avignon, Aix et « Saint-Tropez. Il faudra donc faire parvenir dé- « sormais les lettres par Livourne ou par Gênes, en « les adressant alternativement au vice-roi et au roi « de Naples. »

« Fontainebleau, le 19 avril 1814, à onze heures et demie du soir.

« L'empereur part demain à neuf heures du ma- « tin ; il vous a écrit ce matin la route qu'il compte « suivre ; c'est celle de Lyon par le Bourbonnais, et « de là celle de Saint-Tropez par Avignon et Aix. « L'empereur désire recevoir des nouvelles de l'im- « pératrice demain à Briare, où il couchera ; il dé- « sire que vous lui en fassiez aussi parvenir à Saint- « Tropez. Enfin Sa Majesté vous recommande de « lui écrire par toutes les occasions. »

Au bas de cette lettre était ajouté ce qui suit : « L'empereur a signé ce soir la liste de distribution « des deux millions que l'article 9 du traité met à « sa disposition. Vous y êtes compris pour un capi- « tal de cinquante mille francs. »

Ce capital de deux millions était hypothéqué sur

les *fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la banque de France, soit sur les actions des forêts, soit de toute autre manière,* dont il faisait l'abandon au gouvernement français. L'article 9 du traité a été exécuté dans tout ce qu'il avait d'avantageux pour le nouveau gouvernement. Toutes les propriétés que Napoléon possédait en France, soit à titre de domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, sont restées à la couronne. Le trésor de dix millions saisi à Orléans, un reliquat de 6,800,000 francs, dû à la liste civile impériale, ont été versés au trésor public. Ces propriétés et ces fonds étaient d'une valeur immensément supérieure à la somme de deux millions dont Napoléon s'était réservé la disposition ; mais aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis 1814 jusqu'aujourd'hui n'a acquitté cette dette, légitime s'il en fut.

En 1829, les donataires ayant investi deux d'entre eux de leurs pouvoirs, pour les démarches à faire par suite du renvoi au président du conseil de leur pétition à la chambre des députés, ces délégués eurent plusieurs audiences du prince de Polignac à ce sujet. Les réponses de ce ministre ayant été évasives, ils eurent, en désespoir de cause, l'idée de recourir à l'intervention de l'ambassadeur de Russie. Le comte Pozzo di Borgo leur exprima son étonnement de ce que ce faible capital, dont l'empereur Napoléon n'avait voulu disposer que sur la

suggestion de l'empereur Alexandre, qui voulait même qu'on lui laissât la faculté de récompenser plus largement ses serviteurs, n'avait pas été acquitté par des princes qui avaient acheté à si bon marché la couronne de France. Il entra chaudement dans les intérêts des donataires, et se chargea d'écrire à Pétersbourg, pour faire venir de la chancellerie les pièces relatives à cette affaire. Il ne crut pas trop s'engager en les assurant qu'ils seraient payés. Sur ces entrefaites, la révolution de juillet arriva. Un gouvernement national ayant succédé au gouvernement déchu, les donataires furent unanimes dans l'opinion que ce serait lui faire injure que de recourir à une intervention étrangère. On remercia le comte Pozzo de son intérêt en le priant de ne point donner suite à ses démarches ; mais la fatalité nous poursuivait. Malgré l'appui que les donataires avaient trouvé dans la loyauté du roi, la chambre des députés, qui leur avait été jusque-là si favorable, s'ennuya de voir reparaître tous les ans la même pétition. Une dernière tentative, qui fut faite auprès d'elle pour qu'elle priât le gouvernement de proposer d'accorder les fonds nécessaires à l'acquittement de cette créance, fut cette fois accueillie par un ordre du jour, dans une séance qui ne comptait pas cent députés présents.

XV

Arrivée à Rambouillet de l'état-major qui doit conduire l'impératrice à Vienne. — Vérification des sommes provenant du trésor de l'empereur déposées dans les voitures de l'impératrice. — Arrivée de l'impératrice à Grosbois. — Elle passe deux jours dans ce château avec son père. — Elle en part pour se rendre à Vienne. — Son voyage à travers la France. — Pauvres forgerons sauvés de la vengeance des Autrichiens. — Séjour à Bâle. — Entrée dans le Tyrol. — Enthousiasme des habitants. — Fâcheux accidents. — Séjour à Inspruck. — Séjour à Salzbourg. — Arrivée à Schœnbrunn.

Le 22 avril, après la courte visite du roi de Prusse, le général-major comte Kinski, accompagné de son adjudant, comte Desselbrune; des comtes Eugène Wrbna, fils du grand chambellan; de Taff, chambellan, et de Karaczaï, Hongrois, officier d'état-major, désignés pour conduire l'impératrice à Vienne, arrivèrent à Rambouillet et pourvurent aux arrangements nécessaires pour ce voyage.

Dans le même temps, on s'occupa de vérifier le montant des sommes placées dans les voitures de l'impératrice à son départ d'Orléans; le compte se

trouva conforme à la note du trésorier. Je fis ensuite fermer les caisses, et, conformément aux injonctions de l'empereur, j'en pris les clefs, que je remis à l'impératrice avec le compte des sommes vérifiées. Elle reconnut les bons effets de la prévoyance qui m'avait porté à insister pour lui ménager cette ressource, et voulut bien m'en témoigner sa satisfaction. Elle réunit ensuite, pour la forme, MM. les généraux Caffarelli et Fouler, MM. de Saint-Aignan, de Bausset et moi, pour aviser au moyen de régler l'administration de sa maison. Nous nous séparâmes sans avoir rien réglé. MM. Caffarelli, Fouler et Saint-Aignan devaient retourner en France après avoir conduit l'impératrice à Vienne; ils refusèrent de se charger d'aucune responsabilité. J'engageai M. de Bausset, en sa qualité de préfet du palais, à se charger de la comptabilité de toutes les dépenses de bouche et des autres services. L'impératrice approuva cet arrangement. Je désirai rester étranger à tout maniement des fonds, et je n'ai eu qu'à m'applaudir d'avoir pris ce parti.

Rambouillet fut la dernière résidence impériale qu'habita Marie-Louise; elle en partit pour n'y plus revenir, le 23 avril, se dirigeant sur Vienne. Elle s'arrêta un jour à Grosbois, où l'attendait l'empereur d'Autriche. Ce prince, qui l'y avait précédée, la reçut à sa descente de voiture. Le prince de Wagram, pour céder à l'empereur d'Autriche et à sa fille l'habitation principale, s'était retiré à Marolles,

petit château attenant à Grosbois, avec la princesse et ses enfants. Le comte de Montesquiou, grand chambellan, s'y trouvait avec eux. Le prince de Wagram revint après dîner à Grosbois, pour présenter à l'empereur les officiers et les dames de la suite de l'impératrice. Pendant le peu de temps que cette princesse passa à Grosbois, elle reçut plusieurs personnes qui vinrent de Paris pour prendre congé d'elle. Après que la dernière se fut retirée, Marie-Louise se sentit dans un isolement qui l'avertissait que le dernier lien qui l'attachait à la France venait d'être rompu.

Le lendemain 25 avril, l'impératrice, qu'on avait qualifiée de duchesse de Parme, mais qui continua à porter son premier titre, reçut les adieux de son père, qui retourna, après son départ, à Paris, où il dînait chez le comte d'Artois. Elle poursuivit son voyage, qui ne devait plus être interrompu. Elle était accompagnée par mesdames de Montebello et Brignole, par le général Caffarelli, par les barons de Saint-Aignan, de Bausset et moi. Le prince de Parme était accompagné par sa noble et fidèle gouvernante, madame de Montesquiou, qui ne voulut pas se séparer de lui, et par mesdames Soufflot. Nous voyagions sous la garde du général autrichien comte Kinski et de son état-major. Nous rencontrâmes sur la route de Grosbois à Provins des camps d'Autrichiens et de Cosaques. Le pays présentait l'aspect de la désolation : des nuées de chevaux

épars dans les champs dévoraient l'espérance de la récolte. L'impératrice écrivit de Provins à l'empereur. Je mis sa lettre avec la mienne sous le couvert du général Bertrand, à la poste à Provins. Ces lettres parvinrent à leur adresse ; elles furent reçues à Porto-Ferraio le 25 mai suivant. Nous eûmes sur la route de Paris à Troyes le même spectacle de dévastation qui nous avait attristés depuis Grosbois jusqu'à Provins, le pays ravagé, les villages brûlés et la petite ville de Nogent ne présentant que des débris. Il n'y avait pas deux maisons intactes ; les cheminées seules, bâties en briques, étaient restées debout. L'impératrice logea à Troyes chez M. de Mesgrigny, père de l'écuyer de l'empereur, et beau-père de la sous-gouvernante du roi de Rome. Les deux frères de M. de Mesgrigny, dont l'aîné commandait la garde nationale, portaient tous deux la décoration de l'ordre de Malte. Nous arrivâmes à Dijon le 28 au soir, après avoir couché à Châtillon, ville de triste mémoire. Le général Giulai, gouverneur militaire du pays, le général Fresnel et plusieurs autres généraux et officiers supérieurs autrichiens reçurent la fille de leur maître. Toutes les troupes autrichiennes étaient sous les armes et bordaient les rues de Dijon. L'impératrice traversa presque toute la ville et descendit à l'hôtel de la préfecture, dont les cours, les escaliers, les antichambres et les premiers salons étaient remplis d'une foule de gens de tout état, attirés par la curiosité plus que

par la sympathie. Le général Giulai avait donné des ordres pour que le canon fût tiré et la ville illuminée. Heureusement que, prévenue à temps, l'ex-impératrice put être soustraite à ce surcroît d'intempestifs honneurs. Le lendemain, les officiers autrichiens, le gouverneur civil baron de Bartenstein et les capitaines des cercles qui administraient une partie de la Bourgogne et de la Franche-Comté et en percevaient les contributions, furent présentées à la duchesse de Parme par le général Giulai. Les principales autorités françaises lui furent présentées après les Autrichiens; ces derniers usaient de leurs droits.

Pendant qu'elle était à Dijon, elle reçut une pétition qui lui fut adressée par de pauvres forgerons, coupables, aux yeux des Autrichiens, du crime de rébellion, et retenus par eux en prison. Ces malheureuses victimes des fureurs de la guerre habitaient un petit village peu distant de Dijon. Il y avait deux mois environ qu'à la suite d'une affaire qui eut lieu près de leur village, une douzaine de soldats français arrivèrent chez eux et leur demandèrent à souper. Pendant que les Français soupaient, arriva un détachement de quinze ou vingt Autrichiens, qui voulut occuper la maison. Les Français se défendirent, tirèrent sur l'ennemi, et lui tuèrent huit hommes. Le lendemain, les Autrichiens revinrent au nombre d'une centaine, et s'emparèrent de la maison, d'où les Français s'étaient retirés. Les for-

gerons furent accusés d'avoir seuls fait feu la veille, quoiqu'une caisse de tambour, trouvée dans une salle, déposât que des soldats avaient occupé la maison. On les menaça de les traduire devant une commission militaire; ils furent jetés dans les prisons de Dijon, puis traînés à Paris, puis ramenés à Dijon; l'un d'eux était mort des suites de ces mauvais traitements. L'impératrice eut beaucoup de peine à obtenir leur grâce du général Giulai. Le général Caffarelli leur remit cent écus et leur fit donner des passe-ports pour retourner chez eux. Cette bonne action fit diversion aux idées affligeantes que nous inspirait la vue de nos malheureuses provinces en proie à l'étranger. Il nous tardait de gagner Bâle, pour être délivrés de ce triste spectacle. Les Autrichiens affectaient de rendre de grands honneurs à la fille de leur souverain, mais non à l'ex-impératrice des Français. Elle arriva à Bâle escortée par un détachement de cavalerie suisse, qui la reçut à la frontière, et y fit son entrée au milieu d'une haie de troupes suisses, autrichiennes et bavaroises. La maison qu'elle occupa avait été habitée par l'empereur d'Autriche; on eut soin de préparer son logement sur toute sa route dans les maisons où son père avait demeuré. La crainte que le voyage ne fatiguât le prince de Parme porta sa mère à s'arrêter un jour à Bâle. Le besoin de se distraire de l'ennui causé par les démonstrations affectées de respect dont elle était poursuivie dans sa traversée de la

France fut un autre motif de son séjour dans cette ville; elle en profita pour voir le panorama de Bâle et les environs, et pour aller visiter le château d'Alderscheim, dont la situation et les jardins sont très-pittoresques. Le propriétaire de ce domaine, M. d'Andlaw, ministre de Bade, qu'elle avait vu à Vesoul, où il remplissait les fonctions de commissaire civil pour l'Autriche, l'avait priée d'honorer Alderscheim de sa visite. Le courrier que l'impératrice avait expédié de Rambouillet à Fontainebleau lui rapporta une lettre de l'empereur, datée le 28 avril de Fréjus. L'empereur s'était embarqué pour l'île d'Elbe le même jour à Saint-Rapheau (point de la côte de Provence où il avait débarqué, environ quinze ans auparavant, en revenant d'Égypte). Je reçus par le même courrier deux lettres du général Bertrand à la même date : l'une d'elles contenait la copie d'une note relative à l'enlèvement du trésor privé à Orléans et à l'exécution de l'article du traité du 11 avril, dont le commissaire autrichien, général Kohler, s'était chargé, pour la remettre à l'empereur d'Autriche. J'ai donné cette note à la page 238, et j'ai parlé de l'usage qu'en fit l'impératrice. Ces lettres réveillèrent dans le cœur de cette princesse le regret de n'avoir pu rejoindre l'empereur à Fontainebleau; c'était une peine secrète qui se manifestait souvent, malgré tous les efforts qu'elle faisait pour la contenir. La vue des sites pittoresques et des scènes variées qu'offre la

traversée de la Suisse ne la lui faisait pas oublier. A Schaffouse, elle vit la chute du Rhin sous ses différents aspects, des bords du fleuve et du château de Lauffen placé au sommet de la montagne qui est sur la rive opposée. A Zurich, elle se promena sur le lac et jouit des beautés naturelles qui abondent dans ces contrées favorisées de la nature. Le chargé d'affaires d'Autriche à la diète, pendant l'absence du ministre M. de Lebzeltern, demanda à lui être présenté avec les agents de Russie, de Bavière et autres membres du corps diplomatique; elle refusa de les recevoir, en alléguant son incognito comme motif de son refus. Elle séjourna un jour à Constance, se promena sur le lac, et alla visiter l'île de Meinau. A Waldsée, elle logea au château du prince, qui lui présenta sa femme, grosse de son dix-septième enfant, et sa fille, chanoinesse d'un chapitre de Salzbourg.

Les guides que la sollicitude de l'empereur François avait donnés à sa fille furent fidèles à leurs instructions; ils ne négligèrent rien pour réveiller dans l'esprit de Marie-Louise les souvenirs de la patrie allemande. En France, et jusqu'à la frontière de Suisse, ils l'entourèrent d'hommages et d'honneurs; mais à son entrée dans le Tyrol, elle fut accueillie avec un délire d'enthousiasme; à Fuessen, à Reitti, à Inspruck, et jusqu'à Salzbourg, l'ivresse fut générale. Les habitants des villages accouraient en foule sur le passage de la fille de leur souverain

bien-aimé. C'était sur toute sa route des chants auxquels répondaient des troupes de chanteurs, placées comme des échos dans le lointain. Les Tyroliens excellent dans ces concerts en plein air et sans instruments. A Fuessen, on commença à tirer des boîtes ; à Reitti, du plus loin que le cortége de l'impératrice fut aperçu, une vingtaine de Tyroliens, armés de cordages, se précipitèrent sur sa voiture, dételèrent les chevaux, et la traînèrent jusqu'à sa maison. Pendant son dîner, une troupe d'hommes et de femmes chantèrent sous ses fenêtres des vers à sa louange. Le lendemain à sept heures, un capucin, suivi de trois ou quatre jeunes gens, s'introduisit dans un corridor qui conduisait à l'appartement de la princesse, et entonna, avec ses compagnons, des chants devant la porte de sa chambre.

La neige avait tombé toute la matinée, mais n'avait pas ralenti l'ardeur des Tyroliens. Sur toute la route de Reitti à Inspruck, les habitants étaient en armes dans les villages, chantaient en chœur des hymnes nationaux, saluaient avec des drapeaux, et tiraient des boîtes dès qu'ils apercevaient les voitures ; ils ne voyaient dans notre ex-impératrice qu'une princesse autrichienne. Pas un des hommes qui se livraient à ces signes bruyants d'allégresse ne savait peut-être qu'elle avait régné sur la France, mariée à l'empereur Napoléon. A Inspruck, où elle arriva à huit heures du soir, elle trouva la ville illuminée ; elle y fut accueillie avec les mêmes transports. Ses

chevaux furent dételés, et sa voiture traînée, ou plutôt portée à bras d'hommes jusqu'au château où elle descendit. La foule était si grande, que deux hommes et un enfant furent écrasés à la porte de la ville. Les fonctionnaires bavarois attendaient l'impératrice au pied du grand escalier du château, et semblaient se mettre sous sa protection. Les pauvres Bavarois qui avaient des emplois au Tyrol, brûlaient d'en sortir; ils ne regardaient pas leur vie comme en sûreté au milieu de cette exaltation populaire. Cependant l'exercice de leur autorité était modéré et libéral. La vivacité de l'attachement des Tyroliens pour la maison d'Autriche, qu'on avait encore excitée en affectant de leur montrer une princesse de cette maison, était un avertissement donné à la Bavière de ne point songer à conserver des provinces où cette affection était enracinée et la haine de l'étranger héréditaire. Aussi le Tyrol fut-il rétrocédé un mois après à l'Autriche.

Les Tyroliens montèrent la garde au château, et occupèrent tous les postes, en vestes ou en redingotes brunes, avec leurs chapeaux jaunes doublés de vert, et ornés de plumets verts. Plusieurs avaient ajouté à leurs panaches des plumes de paon. Une plume de paon indique un défi porté à qui voudra le relever; deux plumes défient deux adversaires; trois plumes en défient trois. Pendant tout le temps que dura le séjour de l'impératrice, l'arène resta ouverte; ces bravades ne furent qu'un lustre de plus

ajouté à la fête, car on n'entendit parler d'aucun combat.

L'impératrice, qui s'était fait rendre compte des accidents arrivés à son entrée à Inspruck, fit distribuer des secours aux personnes blessées et aux familles de ceux qui avaient payé de leur vie l'emportement de l'accueil qui lui avait été fait.

Le château où elle logea était immense ; on y comptait soixante-huit appartements complets. La grande salle d'entrée, qu'on appelle la galerie des Géants, d'une magnifique proportion, pavée en dalles de marbre, était décorée des portraits en pied des princes et princesses de la famille autrichienne depuis Marie-Thérèse; le portrait de l'infortunée Marie-Antoinette et celui de Louis XVI, placé au-dessus, attirèrent notre attention. Les autres pièces des grands appartements étaient tapissées de portraits et de grands tableaux représentant des événements auxquels la maison d'Autriche a pris part.

La ville est entourée, de tous côtés, de montagnes à pic qui lui donnent un aspect sombre et triste ; elles étaient encore couvertes de neige lorsque nous la traversâmes. L'impératrice resta deux jours à Inspruck ; elle profita de ce séjour pour aller visiter les salines du Hall.

A Salzbourg, elle fut reçue par le maréchal de la cour du prince royal de Bavière, à la porte du château où elle fut logée. Elle y reçut la visite de la princesse royale, fort belle personne, alors âgée

d'environ vingt ans, et le lendemain elle la lui rendit au château de Mirabelle, maison de plaisance à la porte de Salzbourg, où elle faisait sa résidence. Ces habitations royales ou princières sont toutes grandes et spacieuses. On s'étonne toujours de voir que les princes allemands, même les moins riches, possèdent de si vastes palais et en si grand nombre. Le château de Salzbourg est aussi considérable que le château d'Inspruck ; les salles y sont plus grandes que la plus grande salle du palais des Tuileries; mais tout y est consacré à la représentation. Les appartements d'habitation sont un enchevêtrement de pièces dénuées des commodités de la vie, qui forment un labyrinthe inextricable. Ce qu'il y a de plus remarquable à Salzbourg, est la principale porte de la ville, creusée dans le roc, qui a plus de cent pieds d'élévation sur une longueur quadruple. La ville est, comme Inspruck, enceinte de rochers à pic d'une hauteur à perte de vue, aux trois quarts de son périmètre ; le reste de son enceinte est fermé par la Salza.

Pendant le cours de ce voyage, le jeune prince resta confié aux soins particuliers de madame de Montesquiou ; il ne voyait sa mère qu'aux lieux où elle s'arrêtait. Il avait oublié le chagrin avec lequel il avait quitté les Tuileries ; la nouveauté des objets qui passaient sous ses yeux le divertissait, et il en jouissait avec l'heureuse insouciance de son âge.

Après s'être reposée un jour à Salzbourg, l'impé-

ratrice se dirigea sur Vienne par Mœlck. Elle fut reçue dans la célèbre abbaye de ce nom par le prince Trautmansdorff, grand écuyer, qui venait, de la part de l'impératrice d'Autriche, demander à quelle heure Marie-Louise se proposait de partir le lendemain. Elle rencontra effectivement, entre Saint-Pœlten et Siegartskirchen, à quatre lieues de Vienne, cette princesse, qui céda sa voiture à la duchesse de Montebello et à la comtesse Lazanski, ancienne grande maîtresse de l'archiduchesse Marie-Louise, et monta dans la voiture de cette dernière. Le soir même, l'impératrice arriva à Schœnbrunn, terme de son voyage ; les princes de sa famille, oncles et frères, s'y étaient rendus de Vienne pour la recevoir. Ses sœurs l'attendaient à la porte de son appartement, où elle fut conduite par l'impératrice d'Autriche. Les jeunes archiduchesses se jetèrent à son cou en la félicitant de son retour, comme si elle eût échappé à un danger dont elles étaient ravies de la voir sortie saine et sauve.

XVI

Situation de l'impératrice Marie-Louise à son retour en Autriche. — Elle se sépare de sa dame d'honneur et de quelques Français qui l'avaient accompagnée. — Présence de la reine de Sicile, sa grand'mère, à Vienne. — Conseils qu'elle lui donne. — Attentions intéressées de l'impératrice d'Autriche. — Visites et promenades de Marie-Louise à Vienne et aux environs. — Elle va au devant de l'empereur d'Autriche à son retour de France. — Entrée solennelle de ce prince dans Vienne. — Marie-Louise obtient l'autorisation d'aller aux eaux d'Aix en Savoie, sous la tutelle d'un officier général autrichien.

L'impératrice revenait à Vienne à peu près comme elle en était partie quatre ans auparavant, avec d'amers souvenirs de plus, déchue du sort brillant que lui avait prêté pour un moment la politique du cabinet autrichien, et leurrée de la jouissance d'une principauté qu'elle devait acheter par les plus pénibles sacrifices. Quand elle avait été destinée à devenir la compagne de l'empereur Napoléon, l'empereur son père lui avait donné, en se séparant d'elle, les conseils d'un bon père de famille : « Soyez bonne « épouse, bonne mère, et rendez-vous agréable en « tout à votre mari. » La politique autrichienne

avait sous-entendu : « Tant qu'il sera puissant et « heureux, et utile à notre maison. » Marie-Louise, sur le trône où le choix de Napoléon et le consentement empressé de son père l'avaient placée, s'était docilement conformée aux recommandations paternelles. Comme épouse, il n'y a eu rien à blâmer dans sa conduite. S'il eût été dans la destinée de l'empire de survivre à ses désastres, après avoir donné l'exemple des vertus privées, elle aurait laissé une mémoire honorée à l'égal de la femme de Louis XIV et de la femme de Louis XV; comme impératrice, soit par amour-propre, soit par devoir, elle avait paru s'enorgueillir des prospérités de l'empire. Elle ne s'était pas montrée indifférente à nos malheurs; elle n'avait toléré aucune machination contre la sûreté ou le repos de la France. Dans les jours qui précédèrent son agonie, elle fut un intermédiaire zélé et de bonne foi entre l'empereur et son père; mais elle ne s'était pas identifiée avec sa patrie adoptive. Passive, étrangère à la politique, envisageant avec effroi le spectacle si nouveau pour elle de la lutte des partis; n'ayant pas séjourné en France assez de temps pour y contracter des liens de quelque force, elle n'avait pas pris à nos malheurs cette part active et passionnée qui portait Anne d'Autriche et Marie-Antoinette à faire de la cause du pays leur cause personnelle dans des temps de troubles et de dangers. Elle avait renoncé sans une grande opposition à sa nouvelle patrie, pour se réfugier dans sa famille

comme dans un port contre de nouveaux orages. Pénétrée des impressions reçues dans sa première jeunesse, imbue de l'idée que l'intérêt de la maison d'Autriche ne peut être mis en balance avec aucun autre intérêt, quand son père lui dit à Schœnbrunn, à son retour : « Comme ma fille, tout ce que j'ai est « à toi, même mon sang et ma vie; comme souve- « raine, je ne te connais pas, » elle ne put que baisser la tête et confirmer par son silence la force irrésistible d'un pareil argument. Ce mot de l'empereur François donnerait gain de cause au préjugé populaire qui attribue aux princesses autrichiennes une influence funeste sur les destinées de la France.

Marie-Louise fut reçue dans sa famille avec toutes les apparences de la cordialité. L'impératrice d'Autriche et ses belles-filles étaient venues s'établir au château de Schœnbrunn, pour la recevoir et y demeurer avec elle. Les premiers jours furent donnés à l'intimité et à de longues causeries, qui se prolongeaient pendant une partie de la journée; ils furent aussi employés à quelques visites indispensables. L'impératrice partageait le reste de son temps entre son fils, dont l'appartement communiquait avec le sien, et les personnes françaises qui l'avaient accompagnée durant son voyage, et qui devaient la quitter après un court séjour. Le comte de Lobau, qui avait été retenu prisonnier, malgré la capitulation de Dresde, et que la cessation des hostilités rendit à la liberté, vint à Schœnbrunn, et y passa deux

jours avant de continuer son voyage pour Paris. Il partit le 29 juin ; le 31 était le jour fixé pour le départ de la duchesse de Montebello. Cette séparation fut extrêmement pénible pour l'impératrice, et ne fut adoucie que par l'espérance de revoir la duchesse aux eaux d'Aix. MM. de Saint-Aignan et Corvisart, qui partaient avec cette dernière, prirent aussi congé. Le lendemain, le général Caffarelli partit à son tour pour la France. Ces départs successifs renouvelèrent la douleur qu'éprouvait l'impératrice, en se séparant de personnes dont elle avait pu apprécier la fidélité et le dévouement. Elle remit au général Caffarelli un petit portefeuille en maroquin qu'elle avait porté, et sur la première page duquel elle avait écrit de sa main quelques mots obligeants.

Dès le lendemain de son arrivée à Schœnbrunn, elle avait réglé les affaires de sa maison, ou plutôt elle n'y avait prescrit aucun ordre. Elle se contenta de bannir toute étiquette, et réalisa son rêve favori de la vie privée. Elle ne voulut point vivre en commun avec sa famille, et conserva son indépendance domestique. Elle déjeunait et dînait à ses heures ordinaires, à onze heures du matin et à sept heures du soir, avec la comtesse de Brignole, M. de Bausset et moi, qui restâmes seuls avec elle. Elle invitait alternativement un petit nombre de personnes de sa famille, des ministres et leurs femmes, des officiers et des dames de la cour de l'empereur et de l'impé-

ratrice d'Autriche, et quelques personnages que recommandaient leurs dignités ou leur rang dans l'État. Nous étions dans cette cour accueillis diversement, mais non pas en amis. En général, nous n'eûmes ni à nous plaindre ni à nous louer de la réception qui nous fut faite.

L'impératrice séjourna environ six semaines à Vienne, attendant le retour de l'empereur d'Autriche, qui devait lui apporter l'autorisation de se rendre à Parme et à l'île d'Elbe. Une des consolations qu'elle éprouva pendant ce premier séjour, fut la société de la reine de Sicile, sa grand'mère, dont l'attachement sincère et les sentiments énergiques, quoique contrariant un peu son caractère timide, contribuèrent cependant à la réconforter. Cette princesse, dernière fille de Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, était arrivée presque en même temps que Marie-Louise à Vienne. Ne pouvant supporter plus longtemps l'autorité que les Anglais s'étaient arrogée sur la Sicile, elle s'était soustraite à leur joug; elle s'était échappée secrètement de Palerme, et était venue, bravant les dangers d'une navigation périlleuse, intéresser l'empereur son gendre à la restitution de son royaume de Naples. Elle était résolue à voir chaque souverain en particulier, et à ne point lâcher prise qu'elle n'eût obtenu l'expulsion du roi Joachim. Son caractère entreprenant et sa ténacité donnaient quelque inquiétude au gouvernement autrichien, dont elle accusait de son

côté l'égoïsme. Cette princesse qui, dans les temps de prospérité de l'empereur Napoléon, avait été son ennemie déclarée, et dont l'opinion ne pouvait être suspecte de partialité, professait une haute estime pour ses grandes qualités. Apprenant que je lui avais été attaché en qualité de secrétaire, elle me rechercha pour me parler de lui. Elle disait qu'elle avait eu autrefois à s'en plaindre ; qu'il l'avait persécutée et blessée dans son amour-propre (« car j'avais alors « quinze ans de moins, » ajoutait-elle) ; mais qu'aujourd'hui qu'il était malheureux, elle oubliait tout. Elle ne pouvait retenir son indignation des manœuvres employées pour arracher sa petite-fille à des liens qui faisaient sa gloire, et pour priver l'empereur de la plus douce consolation qu'il pût recevoir après les immenses sacrifices arrachés à son orgueil. Elle ajoutait que si l'on s'opposait à leur réunion, il fallait que Marie-Louise attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. « Voilà, répétait-elle, ce que je ferais à sa place ; « car quand on est mariée, c'est pour la vie. » Elle venait de prêcher d'exemple en quittant furtivement la Sicile. Un tel acte de hardiesse, qui souriait à l'esprit entreprenant de la vieille reine, n'était pas dans la mesure du caractère de Marie-Louise ni dans ses idées de décorum ; puis elle se berçait de l'espoir d'occuper prochainement Parme, où elle serait maîtresse de ses actions et libre d'aller où bon lui semblerait. Marie-Louise rendait de fréquentes visites à

sa grand'mère ; la vieille reine occupait le petit château d'Hetzendorf, auquel conduisait une avenue du parc de Schœnbrunn. Elle en recevait des conseils dont la fermeté n'était pas du goût de l'impératrice d'Autriche ni du cabinet autrichien.

Les prévenances dont Marie-Louise était l'objet de la part de sa belle-mère et des dames de sa cour masquaient le dessein de s'emparer de son esprit, de la renfermer dans sa famille et de la diriger. On sema des doutes sur la possibilité de son voyage aux eaux d'Aix, quoiqu'elle eût obtenu le consentement de l'empereur d'Autriche pour ce voyage. On parlait d'un château en Hongrie, où on l'engagerait à passer l'été, et qu'elle pourrait même habiter pendant le temps que les souverains alliés séjourneraient à Vienne, où ils devaient se réunir vers la mi-juillet. On trouvait que sa trop grande proximité d'une ville où se tenait le congrès, ne pouvait que lui être désagréable et lui offrir un spectacle pénible. Si elle avait absolument besoin des eaux, pourquoi aller à Aix? Les eaux de Carlsbad ou autres en Allemagne pourraient convenir à son état de santé. Elles n'auraient pas l'inconvénient de l'éloigner trop de sa famille. On allait même jusqu'à lui faire craindre qu'il survînt tel événement qui fût de nature à empêcher son établissement à Parme. Ces insinuations inquiétaient l'impératrice ; mais elle tenait au voyage d'Aix, parce qu'elle avait obtenu de son père la promesse qu'après la saison des eaux elle serait libre de

se rendre directement à Parme. Son autre motif était qu'elle y avait donné rendez-vous à la duchesse de Montebello, dont elle regrettait l'absence. Les souvenirs de la France et de l'empereur avaient alors de l'attrait pour elle. La peine qu'elle éprouvait à s'en détacher lui faisait accueillir avec empressement et comme une conquête les demandes de ceux qui lui exprimaient le désir de venir la retrouver, et la portait à prendre avec eux des engagements qu'elle aurait été dans l'impuissance de tenir. Les tracasseries dont elle était l'objet lui laissaient entrevoir confusément, et comme une lueur qui disparaissait bientôt, l'intention secrète de la séparer de l'empereur auquel l'attachaient encore le devoir et l'affection. Elle se reprochait d'avoir trop cru aux impossibilités de le rejoindre, et d'avoir eu trop de confiance aux promesses qui lui avaient été faites. Il faut ajouter que l'empereur, dans ses lettres, l'entretenait de projets de réunion.

Ces contrariétés altéraient un peu le calme de la vie paisible que Marie-Louise menait à Schœnbrunn; cette princesse consacrait ses matinées à son fils; elle dessinait, faisait de la musique, et étudiait la langue italienne, dont la connaissance lui serait nécessaire dans ses nouveaux États. Madame de Montesquiou amenait tous les jours le prince de Parme à la fin du déjeuner. Le régal du jeune prince était ce qu'il appelait le *bon plat;* c'était ordinairement une des cent espèces de gâteaux de *farinage* qui

figurent en Autriche sur toutes les tables. L'après-midi, elle montait à cheval ou faisait des promenades à pied dans les beaux jardins de Schœnbrunn; elle revoyait avec intérêt toutes les fabriques du parc, la Gloriette, dont la façade rappelle le grand Trianon, bâtie sur un coteau en face du palais; le jardin botanique et les serres chaudes, qui sont les plus belles de l'Europe; la Ménagerie, dont la disposition est peut-être celle de toutes les ménageries la mieux adaptée à sa destination; la maison tyrolienne de l'archiduc Jean, etc., etc.

Marie-Louise fut, dans les premiers jours de son arrivée, l'objet de la curiosité et de l'intérêt du peuple de Vienne. Durant les courses qu'elle fit dans la ville pour visiter le palais impérial, le trésor, le cabinet des antiques, la manufacture de porcelaine, les galeries de l'arsenal, sa voiture était suivie par une foule silencieuse, avide de la contempler. Durant les premiers dimanches, les jardins de Schœnbrunn étaient le rendez-vous des habitants de Vienne, qui, dans leurs chuchotements respectueux, semblaient la féliciter sur son retour au milieu d'eux, et admiraient la beauté des traits de son fils.

Ses excursions à cheval ou en calèche la conduisaient à Laxembourg, à Dornbach [1], dans la vallée

[1] Le château de Laxembourg est une des plus agréables résidences d'été de la cour d'Autriche. Le parc est semé de fabriques de toute espèce dont la description m'entraînerait trop loin. La plus considérable est le Richtschloss, château gothique qui

de Sainte-Hélène, où sont les bains de Baden, au château de Schœnau, dans les jardins duquel on va admirer les merveilles du temple de la Nuit, au Thiergarten [1], maison de chasse de l'empereur, au Kalemberg et au Leopoldsberg [2], et autres endroits remarquables des environs de Vienne.

représente dans tous ses détails la demeure féodale d'un chevalier du quatorzième siècle. Ce château est bâti dans une île au milieu d'un lac. On y a rassemblé à profusion des monuments de l'époque, meubles, armures, tapisseries, tableaux d'Albert Durer, représentation de tournois. Il y a salle d'armes, salle de conseil, tribunal et jusqu'au cachot, où est renfermé un templier qui se lève à l'approche du visiteur, en agitant ses chaînes, et fait quelques pas au-devant de lui. — Dornbach est un château appartenant au prince de Schwarzemberg, dont les vastes jardins ont de la célébrité.

[1] Le Thiergarten, à une lieue de Vienne, est un parc fermé de plusieurs lieues d'étendue, peuplé de cerfs, de daims et surtout de sangliers, qui errent par centaines. Son enceinte renferme plusieurs montagnes, du sommet desquelles on découvre la campagne dans une étendue de douze lieues. On domine Vienne, Presbourg, une quantité de châteaux et le Danube, qui coule majestueusement au milieu de tout le paysage. Ce parc est un vaste jardin anglais naturel où l'art n'a rien fait. Ce n'est qu'en Allemagne qu'on trouve ces immenses enclos réservés aux stériles plaisirs des princes. Le Thiergarten est à une lieue d'une grande capitale, au milieu d'un pays riche et populeux!

[2] Le Kalemberg et le Leopoldsberg sont deux mamelons très-pittoresques aux portes de Vienne. Le prince de Ligne y avait bâti quatre ou cinq petites cabanes, dont la réunion formait une maison complète; elles étaient chargées d'inscriptions françaises et latines. Du sommet de ces collines la vue est admirable

Le 15 juin, l'impératrice partit de grand matin de Schœnbrunn pour aller au-devant de l'empereur d'Autriche; elle s'arrêta à Siegartskirchen, à deux postes de Vienne, où l'impératrice d'Autriche et les enfants de l'empereur l'avaient précédée. Elle y reçut son père dans la même chambre de la maison de poste où l'empereur Napoléon avait reçu, en 1805, la députation qui lui présenta les clefs de Vienne. Marie-Louise accompagna seule l'empereur dans sa calèche jusqu'au dernier relais. Là, elle le devança d'un quart d'heure, pour se trouver à son arrivée à Schœnbrunn, où descendit l'empereur, et pour lui présenter son fils. L'affluence des habitants de Vienne et des environs était extraordinaire; ils couvraient la route, les avenues, et pénétraient jusque dans les premières salles des appartements du palais.

Le lendemain, l'empereur partit de Schœnbrunn pour faire son entrée solennelle dans sa capitale; il était à cheval, accompagné des archiducs ses frères, précédé et suivi par sa garde, à la tête de laquelle marchaient le prince Lambese, qu'on appelait à Vienne le prince de Lorraine, capitaine de la première garde des archers; le prince de Ligne, capitaine des trabans, et le prince Esterhazy, capitaine de la garde noble hongroise; l'uniforme et le harna-

et s'étend sur les îles du Danube et sur les fertiles campagnes qu'il arrose.

chement du cheval de ce dernier étaient couverts de perles et de diamants d'une valeur de plusieurs millions; il n'y eut peut-être pas une rue de Vienne que l'empereur ne parcourût, suivant l'usage, aux acclamations d'une population immense. La marche dura cinq heures; le terme en fut l'église métropolitaine de Saint-Étienne, à la porte de laquelle il fut harangué par l'archevêque de Vienne, et où il assista à un *Te Deum*. On avait conseillé à l'empereur de faire son entrée sur un cheval arabe qui avait servi à l'empereur Napoléon, et qui avait été amené de Paris avec les équipages de l'impératrice; le bon sens de ce prince lui fit refuser ce genre de triomphe. L'empereur et l'impératrice d'Autriche revinrent le lendemain à Schœnbrunn, où ils demeurèrent jusqu'au départ de l'impératrice Marie-Louise pour les eaux d'Aix. Cette princesse avait obtenu de son père la permission de s'y rendre; mais on lui fit sentir en même temps la nécessité d'avoir désormais auprès d'elle une personne qui pût être son conseil et son intermédiaire entre elle et le cabinet autrichien. Le choix de l'empereur s'était arrêté sur le prince Nicolas Esterhazy. Le rang de ce personnage, son âge et sa prudence justifiaient ce choix. Son cabinet fit substituer au prince Esterhazy le général comte Neipperg, qui commandait une division de troupes autrichiennes aux environs de Genève.

Le général autrichien comte Nugent ayant pris possession du duché de Parme au nom de la sou-

veraine, cette princesse y envoya un agent pour prendre une première connaissance de l'état des choses; cet agent fut fort mal accueilli. L'autorité qu'il déploya déplut aux commandants des troupes autrichiennes, qui traitaient ces provinces en pays conquis. Peut-être manqua-t-il de modération; toutefois, au lieu d'être protégé, il fut méconnu et emprisonné; il ne dut sa liberté qu'à l'intervention de l'empereur d'Autriche, sollicitée par la duchesse de Parme.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
216
.2
M45
1843
t.2

Méneval, Claude François
Napoléon et Marie-Louise